

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / Janvier 2012

**Entre césure et bloc**

**La valorisation architecturale des  
fonds patrimoniaux dans les  
bibliothèques de lecture publique**

**Pauline Darleguy**

Sous la direction de Michel Melot  
Conservateur général honoraire des bibliothèques



## **Remerciements**

*Je tiens tout d'abord à remercier monsieur Michel Melot de m'avoir proposé ce sujet et d'avoir toujours été disponible pour me conseiller et me guider avec bienveillance tout au long de cette étude.*

*Je remercie très chaleureusement toutes les personnes que j'ai sollicitées dans le cadre de ce mémoire et qui ont pris du temps, par téléphone, par mail ou de vive voix, pour répondre à mes nombreuses questions, me présenter leur bibliothèque, me faire part de leurs réflexions personnelles sur le sujet et pour certaines de m'avoir fait longuement visiter leur bibliothèque. Un grand merci à Ingrid Astruc, Agathe Bischoff-Morales, Brigitte Blanc, Michèle Coïc, Jocelyne Deschaux, Marie-Pierre Dion, Gilles Eboli, Philippe Ferrand, Mireille François, Marc Germain, Claire Haquet, Bernard Huchet, Bénédicte Jarry, Françoise Legendre, André Markiewicz, Olivier Morand, Maryvonne Pesteil, Mireille Petry-Néroud, Christelle Quillet, Etienne Rouziès, Nicolas Tocquer, Sarah Toulouse.*

*Je remercie Christophe Catanese pour son écoute et Audry Bettant, Benjamin Caraco, Loïc Ducasse, et Mathilde Vergnaud, camarades de promotion, pour m'avoir accompagnée avec humour durant cette année Enssib. Enfin je remercie ma famille qui va bientôt s'agrandir.*

**Résumé : Les bibliothèques municipales françaises sont confrontées au dilemme conservation/communication qui se décline de deux façons : Comment valoriser le patrimoine écrit et graphique tout en assurant sa préservation ? Comment concilier lecture publique et patrimoine dans un même lieu ? Ce mémoire s'intéresse à ces problématiques sous un angle architectural.**

*Descripteurs :*

*Bibliothèques municipales -- France -- Fonds patrimoniaux*

*Bibliothèques municipales -- France -- Architecture*

**Abstract :**

*The French municipal libraries are both public libraries and heritage libraries. They have to combine two systems. And they have to promote special collections while ensuring their preservation. This essay discusses these issues from an architectural point of view.*

*Keywords :*

*Public libraries -- France -- Special collections*

*Public libraries -- France -- Architecture*

**Droits d'auteur**



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.



# Sommaire

INTRODUCTION.....	7
REFLEXIONS ET DEBATS.....	9
<b>Lecture publique et patrimoine : histoire d' « un vieux couple un peu infernal »</b> .9	
<b>Qu'est-ce que le patrimoine des bibliothèques ?</b> .....	10
<b>Mise en espace des fonds patrimoniaux : quels points de débats ?</b> .....	11
LA CESURE, UN CHOIX ARCHITECTURAL MOTIVE ? .....	13
<b>Deux cas : Nancy et Toulouse</b> .....	13
<i>La Bibliothèque-Médiathèque de Nancy</i> .....	13
Histoire de la bibliothèque .....	13
Site Manufacture, Site Stanislas .....	15
La césure au quotidien .....	16
<i>La Bibliothèque municipale de Toulouse</i> .....	20
Histoire de la bibliothèque .....	20
La Médiathèque José Cabanis et la Bibliothèque d'étude et du patrimoine .....	21
La césure au quotidien .....	22
<b>Pourquoi des césures ?</b> .....	25
<i>Césure pratiquée, césure héritée</i> .....	25
<i>Des choix pragmatiques</i> .....	25
<i>Les césures sont-elles souhaitables ?</i> .....	27
LE BLOC : UN IDEAL.....	29
<b>Les magasins</b> .....	29
<b>Des salles aux espaces patrimoine</b> .....	30
<i>La salle de consultation</i> .....	30
<i>La Salle du Patrimoine à Strasbourg</i> .....	32
<i>Les espaces patrimoine</i> .....	35
<b>Espaces d'expositions, espaces d'interprétation</b> .....	37
<b>Scénographie des collections</b> .....	38
<i>Troyes : un cas emblématique</i> .....	38
<i>Quimper : entre passé et présent</i> .....	40
<b>Valenciennes : bloc autour de la bibliothèque ancienne</b> .....	43
CONCLUSION .....	47
BIBLIOGRAPHIE.....	53
TABLE DES ANNEXES .....	59



# Introduction

---

La valorisation du patrimoine écrit et graphique apparaît aujourd'hui aux yeux des bibliothécaires de plus en plus comme une évidence mais aussi comme une nécessité. Le patrimoine est conservé non pas à des fins de thésaurisation mais pour être communiqué et montré. Un premier dilemme se pose alors, dilemme qui n'est pas propre au monde des bibliothèques mais concerne bien l'ensemble de la sphère patrimoniale : comment valoriser ce patrimoine tout en assurant sa protection et sa conservation ?

En revanche, ce qui est plus spécifique au patrimoine écrit et graphique conservé par les bibliothèques municipales est qu'il cohabite avec des collections dites de lecture publique. En effet, les bibliothèques municipales françaises sont à la fois bibliothèques patrimoniales et bibliothèques de lecture publique. Au quotidien, ces établissements doivent composer avec deux régimes distincts ayant chacun des contraintes et des exigences spécifiques. Un deuxième dilemme se pose alors au bibliothécaire : comment concilier lecture publique et patrimoine dans une seule institution ?

C'est au traitement architectural de ces deux dilemmes qu'est consacré ce mémoire d'étude. Ces trente dernières années ont été marquées par une intense activité de constructions de bibliothèques (nouveaux bâtiments, réhabilitations, extensions, réaménagements) caractérisées par des architectures de qualité, des architectures remarquées et prestigieuses. Après les années soixante et soixante-dix qui « voulaient fondre les bibliothèques dans la ville »<sup>1</sup> et prônaient ainsi une architecture anodine, les années quatre-vingt à aujourd'hui ont au contraire mis en avant une architecture forte, une architecture visible, ancrée dans la ville.

« Construire, c'est [...] concrétiser par un geste architectural et un aménagement spatial des propositions culturelles, destinées à un public, à des publics, dont on souhaiterait favoriser tel ou tel comportement. Aménager, c'est [...] traduire par une mise en espace un ensemble de propositions intellectuelles cherchant à répondre aux missions que la bibliothèque se donne. »<sup>2</sup>

Un projet de bibliothèque est en effet toujours l'occasion de multiples réflexions sur les modalités de la politique culturelle à mettre en œuvre. Il semblait donc important de voir comment ces dernières années la place des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques publiques avait été abordée d'un point de vue architectural. En termes de réalisations architecturales, on constate ainsi deux tendances dans l'aménagement des bibliothèques. Dans certaines villes, le choix de deux bâtiments distincts a été fait, dans d'autres, lecture publique et patrimoine se trouvent dans un seul et même bâtiment dans lequel la cohabitation est plus ou moins mise en valeur.

Après avoir exposé quelques enjeux de réflexion et de débat autour des notions patrimoine et lecture publique, nous reviendrons sur les deux tendances, césure et bloc<sup>3</sup>, qui interrogent chacune le modèle de bibliothèque publique à la française et plus spécifiquement la place des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques de lecture publique. Il s'agira, d'une part, de voir si les césures pratiquées constituent un choix architectural motivé et d'en mesurer les avantages et inconvénients pour la valorisation des fonds patrimoniaux. D'autre part, dans le cas du bloc, salué comme un idéal par de nombreuses personnes de la profession, il s'agira de voir

---

<sup>1</sup> Poulain, Martine. Editorial, *BBF*, 1996, n° 5, p. 7.

<sup>2</sup> Éditorial (dossier : Où en est la médiathèque ?), *BBF*, 1994, n° 2, p. 7-7.

<sup>3</sup> Je reprends ici le terme utilisé par Gilles Eboli pour qualifier les établissements regroupant sur un même site lecture publique et patrimoine. Eboli, Gilles. Pour une théorie du bloc. *BBF*. 2004, n° 5, p. 24-28.

comment architectes et bibliothécaires ont relevé le défi de traiter dans un même site deux régimes différents.

Ce mémoire repose sur la présentation de quelques exemples approfondis Nancy, Quimper, Strasbourg, Toulouse, Troyes, dans une moindre mesure Brest, Limoges et Rennes et par l'évocation plus rapide d'Aix-en-Provence, Blois, Châlons-en-Champagne, Lyon, Montpellier, Marseille, Nantes, Nice, Reims et Rouen. A partir de quelques cas choisis, ce mémoire se propose donc de présenter un éventail de solutions architecturales envisagées pour concilier les deux régimes et de montrer ainsi comment l'architecture a pu être investie pour valoriser les fonds patrimoniaux.

### LECTURE PUBLIQUE ET PATRIMOINE : HISTOIRE D' « UN VIEUX COUPLE UN PEU INFERNAL<sup>4</sup> »

Pendant longtemps, lecture publique et patrimoine ont été jugés incompatibles, antagonistes. Comme le rappelle Agnès Marcetteau-Paul<sup>5</sup>, le patrimoine des bibliothèques françaises se confond au départ avec les collections issues des confiscations révolutionnaires (biens du clergé, biens d'immigrés, biens des suspects) qui sont à l'origine des bibliothèques municipales françaises (décret du 18 janvier 1803). Tout le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par ces collections, « plus souvent subies que voulues » car imposées à l'origine et par la suite essentiellement enrichies par des dons, des legs plus que par une véritable politique d'acquisitions active, dont le traitement physique et intellectuel accapare totalement les bibliothèques qui se détournent des évolutions et des besoins de la société en termes de nouveaux services pour la lecture. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, quelques voix dont principalement celle d'Eugène Morel<sup>6</sup> s'élèvent pour dénoncer la situation des bibliothèques françaises et le retard français en termes de bibliothèques publiques pour tous. Eugène Morel forge alors l'expression de lecture publique qui désigne la fonction assurée par ce qu'il appelait les « librairies publiques », institutions créées pour faire lire les livres contrairement aux bibliothèques qu'ils considéraient comme des conservatoires. L'opposition à la fonction de conservation des bibliothèques est ainsi posée dès le départ. Commence alors la querelle des Anciens et des Modernes qui voit s'affronter les tenants d'un modèle savant et les tenants d'un modèle « public » en référence aux *public libraries* anglo-saxonnes.

Malgré quelques réalisations innovantes en matière de lecture publique, le patrimoine demeure cependant le cœur de la bibliothèque jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'expression lecture publique est officialisée avec la création en 1945 de la Direction du Livre et de la Lecture publique<sup>7</sup>. Le patrimoine est alors perçu et présenté par les militants de la lecture publique comme un poids, une charge dont il faut se délester pour mener à bien le combat en faveur de la lecture publique. Les années soixante et soixante-dix sont ainsi marquées par le développement de la lecture publique qui se réalise en rupture avec le patrimoine et donc au détriment de celui-ci qui est négligé voire oublié par les nouvelles bibliothèques.

Dans les années 1980, le patrimoine est remis à l'honneur avec le développement du fait patrimonial et plus précisément dans le monde des bibliothèques grâce au rapport Desgraves rendu public en 1982<sup>8</sup>. D'une part, il officialise la notion de patrimoine des bibliothèques, d'autre part, il représente un moment important dans la prise de conscience de ce patrimoine et des menaces qui pèsent sur sa préservation. Le patrimoine recouvre alors progressivement sa légitimité dans l'institution bibliothèque devenue médiathèque et trouve petit à petit sa place dans le projet bibliothéconomique (politique documentaire, politique d'action culturelle, politique de valorisation des collections) et dans l'espace physique de la bibliothèque.

---

<sup>4</sup> Expression reprise à Gilles Eboli, *Ibid.*

<sup>5</sup> MARCETTEAU-PAUL Agnès, La place du patrimoine dans les bibliothèques. In *Le patrimoine Histoire, pratiques et perspectives*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1997, p. 164.

<sup>6</sup> MOREL Eugène. *Bibliothèques. Essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*. Paris : Mercure de France, 1908-1909. 475 p. et MOREL Eugène. *La librairie publique*. Paris : Armand Colin, 1910. 322 p.

<sup>7</sup> Même si, aujourd'hui, il s'agit toujours d'un terme du jargon des bibliothécaires qui n'est pas présent dans le dictionnaire.

<sup>8</sup> DESGRAVES, Louis. Le patrimoine des bibliothèques : rapport à M. le directeur du livre et de la lecture. [Paris] : Ministère de la Culture, 1982, 300 p.

Bien que l'image d'une dichotomie entre ces deux composantes pourtant essentielles et constitutives des bibliothèques résiste encore parfois aujourd'hui<sup>9</sup>, depuis vingt ans l'heure est à la conciliation, à la réconciliation de ce « vieux couple ». En effet, pour la majorité des professionnels, la querelle des Anciens et des Modernes est jugée dépassée, relevant d'un faux-débat, d'un malentendu. Ainsi selon Agnès Marcetteau-Paul, « Loin d'être antagoniste du développement de la lecture publique, la fonction patrimoniale y participe totalement. [...] La composante patrimoniale a toute sa place dans le projet fondateur des bibliothèques françaises de partage et d'accroissement du savoir. »<sup>10</sup> Le patrimoine et la lecture publique sont ainsi deux composantes essentielles d'un même ensemble qu'est la bibliothèque et qui se matérialise par la politique d'établissement. Pour certains, l'heure n'est plus à conciliation mais à la fusion. Le projet documentaire de la future Bibliothèque Multimédia à Vocation régionale de Caen est à ce propos particulièrement intéressant<sup>11</sup>. Pour Bernard Huchet<sup>12</sup>, « c'est le circuit de lecture publique et sa politique documentaire qui doivent s'intégrer à la politique patrimoniale ». En fonction de l'identité documentaire de la bibliothèque, construite à partir du passé de l'institution mais aussi de son contexte régional (inscription dans un territoire, cohabitation avec d'autres institutions), différents segments de collections, au sein du spectre encyclopédique, seront approfondis et destinés à être conservés. Chaque section documentaire (Sciences et techniques, Arts, Sciences humaines, Fonds normand...) aura ainsi à gérer des collections courantes et des collections patrimoniales comprenant le fonds patrimonial au sens classique du terme et des collections issues des domaines ciblés patrimoine. Bernard Huchet bouscule ainsi la notion de politique documentaire mais aussi celle de patrimoine.

## QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES ?

L'histoire des bibliothèques françaises a fait surgir en 1982 la notion de patrimoine des bibliothèques avec laquelle les professionnels ne sont pas toujours à l'aise et qui n'a aucune lisibilité auprès du public. Déjà en 1996, Jean-Paul Oddos affirmait « qu'il y a un travail critique à effectuer afin de réduire la part d'ambiguïté, de flou ou d'idéologie qui entoure le terme ». Divers professionnels<sup>13</sup> invitent régulièrement à réinterroger cette notion : son contenu, ses contours et ses implications en termes de communication et de mise en valeur auprès du public. Mais finalement, cela soulève peu de débats car chaque bibliothèque met en œuvre ses propres définitions et limites. Tandis que pour certains, toutes les collections des bibliothèques sont par définition patrimoniales au sens large du terme, le patrimoine des bibliothèques demeure encore fréquemment synonyme de fonds anciens. A la notion de patrimoine, le terme de fonds anciens, rares et précieux, est bien souvent préféré. Les fonds anciens comprennent les documents imprimés avant 1811 ou 1815 ou bien encore 1945 selon les bibliothèques. Selon la césure chronologique

---

<sup>9</sup> Patrick Bazin, alors directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon, lors d'un colloque organisé à Rennes les 30 novembre et 1er décembre 1996, par l'Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne affirmait que « Dans toutes les bibliothèques importantes, il y a une compétition évidente entre le patrimoine et les objectifs de lecture publique » *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région. Actes du colloque national organisé à Rennes les 30 novembre et 1er décembre 1996, par l'Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne*, Rennes, Éditions Apogée, 1996, p. 81. Plus récemment, Valérie Tesnière rappelait « l'affirmation récente d'une bibliothécaire de la région picarde selon laquelle il vaut mieux ne pas cataloguer les fonds anciens des petites bibliothèques municipales, car les mettre en valeur dans un catalogue en ligne, pourrait nuire à la lecture publique ». TESNIERE, Valérie. Patrimoine et bibliothèques en France après 1945. *BBF*. 2006, n° 5, p. 72-80.

<sup>10</sup> MARCETTEAU-PAUL, Agnès. Le patrimoine, une valeur d'avenir ? *BBF*. 2004, n° 5, p. 35-38.

<sup>11</sup> Le projet de la Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale (BMVR) a été validé en septembre 2011. D'une superficie de 12 000 m<sup>2</sup>, sur quatre niveaux, le futur équipement sera situé face au bassin Saint-Pierre à Caen. La réalisation architecturale a été confiée au cabinet OMA de l'architecte néerlandais Rem Koolhaas. L'ouverture est actuellement prévue pour février 2016.

<sup>12</sup> Responsable des fonds locaux et patrimoniaux de la Bibliothèque municipale de Caen.

<sup>13</sup> Par exemple, Bernard Huchet, cf. projet de la future bibliothèque de Caen ; André-Pierre Syren, cf. SYREN, André-Pierre, « Le patrimoine : un projet éditorial », *BBF*, 2009, n° 1, p. 14-19. ; Emmanuelle Toulet, cf. Conclusion, p. 48.

choisie, il y a également un fonds XIXe siècle dans certains établissements. Les fonds rares et précieux regroupent généralement les manuscrits du Moyen Age à nos jours, les documents rares et précieux de toutes les époques (incunables, éditions rares, belles reliures, ouvrages illustrés, livres d'artistes contemporains) et l'iconographie précieuse. Les bibliothèques conservent également des fonds dits spéciaux ou particuliers, collections déposées ou offertes par des particuliers, des institutions ou bien achetées. Enfin, le patrimoine des bibliothèques englobe les collections constituées à partir du Dépôt Légal Imprimeur et les fonds contemporains de conservation provenant du désherbage des collections courantes qui représentent un patrimoine en devenir.

## MISE EN ESPACE DES FONDS PATRIMONIAUX : QUELS POINTS DE DEBATS ?

« Après que le livre ancien a été sèchement reconduit au grenier des médiathèques, le patrimoine revient par les verrières de toutes leurs sections »<sup>14</sup>. La réconciliation lecture publique et patrimoine se manifeste physiquement. Mais même si, comme le disait joliment Thierry Delcourt, « lecture publique et patrimoine sont les deux jambes d'un même corps »<sup>15</sup>, il n'en reste pas moins que les bibliothèques sont en présence de deux régimes fonctionnels qu'il s'agit de faire cohabiter de façon harmonieuse. En termes d'espace, de mobilier et d'équipement, les collections courantes et les collections patrimoniales n'impliquent pas les mêmes exigences et contraintes. Libre-service, circulation, convivialité d'un côté, consultation sur place, limitée, nécessitant parfois un mobilier spécifique (lutrins, mousses...), consultation surveillée, outils de travail spécifiques, conservation de l'autre.

A ce dilemme fonctionnel, différentes réponses architecturales peuvent être apportées qui font l'objet de réflexions au sein de la profession. La césure, tout d'abord, qui propose une séparation physique entre lecture publique et patrimoine peut donner lieu à de très belles réalisations architecturales. Cependant, comme le souligne Gilles Eboli, elle interroge le modèle de bibliothèque publique à la française dans son ensemble et pose un problème en théorie<sup>16</sup>, à l'échelle de la collection, du métier lui-même et de la place de la bibliothèque dans la cité. Gilles Eboli dénonce ainsi le risque de « fossilisation bibliothéconomique », « de rapt érudit » que peut engendrer une coupure des collections avec la mise à l'écart des fonds anciens. Tandis que « les conserver dans le giron vivant des établissements c'est [...] se donner la capacité d'une politique d'acquisition globale et cohérente au sein de laquelle les fonds plus anciens sont toujours dans l'actualité d'un fonctionnement, dans la vie d'un établissement ». Il dénonce également un risque de césure dans la culture professionnelle, dans la communauté des bibliothécaires avec le développement de spécialités de part et d'autre mais aussi le danger d'autres césures au sein de la profession (discothécaires, bibliothécaires virtuels...). Enfin, la bibliothèque doit s'afficher comme un tout, un ensemble unique dans la ville tel un forum d'échanges, de rencontres, de débats où information, documentation et mémoire doivent être réunies. Gilles Eboli apparaît ainsi comme un fervent défenseur du bloc qu'il érige en théorie. De son côté, Françoise Legendre<sup>17</sup>, pour qui la césure n'est certes pas la solution la plus évidente, ne pense pas « que le lieu où est conservé le patrimoine soit déterminant pour la mise en œuvre d'une

<sup>14</sup> SYREN, André-Pierre. Le patrimoine : un projet éditorial. *BBF*. 2009, n° 1, p. 14-19.

<sup>15</sup> BARBICHE Jean-Marie. Le traitement architectural des fonds patrimoniaux dans les BMVR de Champagne. 2008. Mémoire : DCB : ENSSIB : 2008. p. 40.

<sup>16</sup> ÉBOLI, Gilles. *Op. cit.*

<sup>17</sup> Directrice de la Bibliothèque Municipale du Havre.

politique de lecture publique, de médiation culturelle et de programmation culturelle cohérente pensée pour le réseau [des bibliothèques d'une ville] dans son ensemble. Ce n'est pas déterminant non plus pour sa lisibilité ». La césure n'est donc pas analysée par tous de la même façon. Nous verrons dans la suite de ce mémoire si la césure peut être considérée comme une réponse idéologique apportée à la question du dilemme lecture publique/patrimoine.

Les différentes façons de faire bloc alimentent également les réflexions de la profession. Concernant la salle de consultation des fonds patrimoniaux (la salle patrimoine), différents points de vue existent. Aux partisans de la mixité des publics s'opposent les partisans de la salle dédiée exclusivement au patrimoine. L'emplacement de ce lieu et son articulation avec les autres espaces de la bibliothèque sont également débattus : au dernier étage ou dès l'entrée pour être visible ? Isolé ou au centre des flux de la lecture publique ? Fermé ou ouvert ? Devant la baisse de fréquentation des salles patrimoine<sup>18</sup>, la question de pérenniser de tels espaces est parfois posée. Mais pour de nombreux responsables de fonds patrimoniaux, compte tenu des données de base (lieu de travail en silence recherché par le public patrimoine, impératifs de la communication et du contrôle, nécessité de rassembler en un endroit les outils de travail), il est impensable de ne pas avoir un lieu de communication du patrimoine identifié comme tel. D'autres imaginent renouveler de tels espaces en proposant par exemple un rapprochement physique de plusieurs fonds patrimoniaux (fonds anciens des bibliothèques, archives municipales et bibliothèques des musées)<sup>19</sup>. Quant aux magasins, faut-il les rendre visibles et/ou visitables ? Enfin la scénographie des collections patrimoniales ne rencontre pas l'unanimité auprès des responsables de fonds patrimoniaux. L'ouverture au plus grand nombre du patrimoine des bibliothèques peut-elle passer par ce biais ? Qu'en est-il alors de l'accessibilité cognitive à ce patrimoine par les visiteurs ? Certes, il n'est plus caché, il se donne à voir mais se laisse-t-il pour autant plus facilement approprier par le grand public ?

Autant de points de débats sur la mise en espace des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques publiques que la suite du mémoire, grâce à des études de cas, permettra d'éclairer.

---

<sup>18</sup> C'est ce que montre notamment l'enquête lancée par Juliette Jestaz, conservatrice des imprimés et manuscrits à l'Ecole nationale Supérieure des Beaux-Arts, sur la liste de diffusion Bibliopat et présentée lors des dernières Rencontres Henri-Jean Martin les 10 et 11 octobre 2011.

<sup>19</sup> Cette solution existe déjà : la BMVR de Montpellier propose au dernier niveau les archives municipales et les collections du fonds occitan et du fonds patrimonial ; à Valenciennes archives municipales et collections patrimoniales se consultent dans la salle patrimoine de la bibliothèque. Cette solution m'a par ailleurs été évoquée comme nouvelle piste à suivre par plusieurs personnes notamment Olivier Morand, conservateur en charge de l'unité patrimoine à la BMVR d'Orléans.



## **La césure, un choix architectural motivé ?**

---

Pour illustrer et analyser la tendance de la césure, nous avons choisi de présenter les cas de Nancy et de Toulouse.

### **DEUX CAS : NANCY ET TOULOUSE**

#### **La Bibliothèque-Médiathèque de Nancy**

La ville de Nancy offre à ses habitants cinq bibliothèques de quartier et une Bibliothèque-Médiathèque organisée sur deux sites ainsi nommés : le Site Manufacture et le Site Stanislas. Cette situation de dichotomie existe depuis vingt ans puisqu'elle date de la création de la médiathèque inaugurée le 13 avril 1991. Pour comprendre et analyser cette situation, il convient de revenir sur l'histoire de l'institution bibliothèque et sur l'histoire des deux structures.

#### **Histoire de la bibliothèque**

L'histoire de la bibliothèque municipale de Nancy remonte à la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Contrairement à la majorité des bibliothèques municipales françaises, la bibliothèque publique de Nancy n'est pas née de la Révolution mais est fille des Lumières. Elle est l'héritière de la bibliothèque publique fondée par Stanislas Leszczynski, duc de Lorraine (1737-1766), par un édit du 28 novembre 1750, dans le but de « donner les moyens à tout le monde de cultiver ses talents dans telle science ou tel art qu'on voudra travailler »<sup>20</sup>. La bibliothèque inaugurée le 3 février 1751 est installée dans un premier temps dans le palais ducal, puis déplacée à l'Hôtel de Ville le 27 juin 1763, avant d'intégrer le 30 juin 1794 le bâtiment actuel, situé au 43, rue Stanislas. L'histoire de ce bâtiment est longue et a pour origine le transfert de l'Université de Pont-à-Mousson à Nancy en 1768. L'Université de Pont-à-Mousson, fondée en 1572 par Charles de Lorraine, avait été confiée aux Jésuites et comptait quatre facultés : théologie, arts, droit et médecine. L'expulsion des Jésuites de France à partir de 1764 a rendu possible le transfert de cette université à Nancy, transfert par ailleurs ardemment souhaité par les édiles nancéiens. Le 3 août 1768, des lettres patentes de Louis XV organisent la translation des quatre facultés à Nancy. Cela entraîne la construction d'un bâtiment, réalisée entre 1770 et 1778, sur les plans de l'architecte Charles-Louis de Montluisant : hôtel de facture classique à deux étages composé d'un corps principal et de deux ailes en équerre, actuel site Stanislas. Au premier étage de l'aile principale, sont installées les armoires de l'ancienne bibliothèque des Jésuites, boiseries réalisées par le Frère Paulus en 1740<sup>21</sup>. Suite aux confiscations révolutionnaires, un dépôt littéraire est constitué et installé au rez-de-chaussée de l'aile principale. Le 30 juin 1794, la

---

<sup>20</sup> Fondation des banques CIC pour le livre. *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions. Vol.3 Champagne-Ardenne, Lorraine*. Paris : Payot 1995. p. 84.

<sup>21</sup> Elles ont été transportées par bateau en 1775 depuis Pont-à-Mousson jusqu'à Nancy.

bibliothèque créée par Stanislas investit ce même bâtiment. La grande salle avec les boiseries du Frère Paulus est alors en réalité un grand magasin non accessible aux lecteurs pour lesquels une petite salle de lecture attenante de 20 places avait été aménagée. L'Université quitte définitivement le bâtiment en 1862. Le 4 novembre 1890, une salle de lecture beaucoup plus importante est aménagée au rez-de-chaussée. Le 28 juin 1932, le rez-de-chaussée est transformé en magasins tandis que la salle aux boiseries du Frère Paulus devient enfin une grande salle de lecture. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la lecture publique investit à son tour le bâtiment mais très modestement. Tout d'abord en 1947, une section de prêt de livres au deuxième étage est installée dans ce qui était auparavant l'appartement du conservateur. Puis en 1952, une section enfantine prend place au premier étage dans l'ancien vestiaire. Ce n'est qu'en 1984 que le Conseil Municipal prend la décision de la construction d'une nouvelle bibliothèque dans le cadre d'un projet de transformation des locaux abandonnés de la Manufacture des Tabacs en un vaste pôle culturel<sup>22</sup>.

Comme pour toute construction de bibliothèque, divers projets se sont succédé. Dans le cas de Nancy, ils ont abouti au dédoublement des structures instituant une dichotomie au sein des collections et de l'institution bibliothèque municipale.

La question qui se posait depuis de nombreuses années était d'offrir aux Nancéiens un équipement de lecture publique digne de ce nom. A Stanislas, la situation pour la lecture publique était désastreuse. Comme le dit justement André Markiewicz<sup>23</sup>, « [au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale], le bâtiment de la rue Stanislas n'était [guère] adapté à cette nouvelle mission [la lecture publique]. Les solutions ne pouvaient être qu'un pis-aller ». De même, au sujet de la section enfantine, « il était [...] illusoire de penser qu'un local pour pardessus comblerait l'attente des jeunes lecteurs d'une ville de 100.000 habitants<sup>24</sup>. »

La situation de la bibliothèque, rue Stanislas, étant celle d'une bibliothèque installée en plein centre-ville avec peu de possibilités d'extension, il n'était pas possible de rénover et réaménager le bâtiment pour accueillir tous les services d'une bibliothèque publique (développement de collections grand public, espaces conviviaux et de travail) en plus des collections déjà présentes. La solution était donc de trouver un autre emplacement pour installer la nouvelle bibliothèque de Nancy. L'idée de quitter le site Stanislas a donc été envisagée. Cependant, cela a été fortement combattu par les Nancéiens eux-mêmes. En effet, en même temps que le projet de nouvelle bibliothèque se profilait, la municipalité réfléchissait à la reconversion du bâtiment, rue Stanislas. L'une des pistes évoquait ainsi de transformer la salle de lecture avec les boiseries du XVIII<sup>e</sup> siècle en une salle des fêtes afin de désengorger les salons de l'Hôtel de Ville. Cette proposition a entraîné une véhémence réaction de la part de certains Nancéiens très attachés à la salle de lecture qui ont ainsi lancé une véritable pétition contre l'abandon de la salle de lecture. D'autre part, lorsque l'opportunité du pôle culturel de la Manufacture des Tabacs a enfin permis d'envisager la création d'une nouvelle bibliothèque, il s'est avéré que les espaces proposés pour ce nouvel équipement ne permettaient pas à la fois de développer tous les services liés à la lecture publique et de déménager l'ensemble des collections présentes rue Stanislas. Quelques chiffres en termes de stockage parlent d'eux-mêmes : tandis que le Site Stanislas dispose de 12 km de rayonnage, le Site Manufacture ne peut en proposer que 10. La municipalité a donc décidé de conserver la

---

<sup>22</sup> Construite en 1864 par Antoine-Barthélémy Gutton, directeur des domaines de Napoléon III, la Manufacture des Tabacs de Nancy a été désaffectée en 1968. Rachetée par la municipalité en 1984, elle est devenue un pôle culturel avec l'installation du Théâtre de la Manufacture (Centre Dramatique National Nancy Lorraine) en 1986, du Conservatoire de Musique en 1987, du Pôle de l'Image en 1988, du Pôle Universitaire de Gestion en 1989 et de la Médiathèque en 1991.

<sup>23</sup> Directeur de la Bibliothèque-Médiathèque depuis 1993.

<sup>24</sup> André Markiewicz, *La bibliothèque dans ses murs : préhistoire et histoire du 43, rue Stanislas*. In *La Bibliothèque municipale de Nancy : 1750-2000*. Nancy : Bialec S.A., 2000, p 32.

bibliothèque de la rue Stanislas qui a recentré ses missions sur le fonds d'étude, les collections régionales et les collections patrimoniales et de développer un nouveau site pour accueillir toutes les autres collections dites courantes (collections loisirs, d'initiation et vulgarisation grand public).

## Site Manufacture, Site Stanislas

La Ville de Nancy propose donc au sein de son quartier historique, Ville Vieille Léopold, deux bibliothèques<sup>25</sup>. La Médiathèque<sup>26</sup>, installée dans un bâtiment industriel du XIXe siècle réaffecté, offre en libre accès sur quatre niveaux (une mezzanine et trois étages) 100 000 documents empruntables<sup>27</sup> répartis entre l'espace Journaux et Revues, l'Espace Jeunesse, l'Espace Langues, l'Espace Emploi formation, l'Espace Adultes : Livres, Image et Son, et l'Espace Médiaccessible (collections et services à disposition du public en situation de handicap). Au troisième étage, se trouve une salle de lecture, 70 places assises, avec en consultation sur place dictionnaires et encyclopédies ainsi que la collection des « Que sais-je ? » empruntable. La Médiathèque propose également des accès Internet et abrite au deuxième étage la Cyber-base du Grand Nancy<sup>28</sup>. Quant au rez-de-chaussée, il est occupé par l'accueil (renseignements, inscriptions, informations culturelles) et un espace d'exposition. Enfin, le Site Manufacture ce sont également 6 km de rayonnages de magasins<sup>29</sup> dans lesquels sont stockés les collections courantes issues du désherbage ainsi que des segments de collections provenant du Site Stanislas<sup>30</sup>.

A dix minutes à pied de la Médiathèque et à deux pas de la place Stanislas, se trouve la Bibliothèque<sup>31</sup> qui abrite le fonds d'étude, les collections patrimoniales et les collections régionales. Les espaces dévolus au public occupent le premier niveau du bâtiment<sup>32</sup>. Après un espace d'accueil aménagé dans une partie de l'aile gauche<sup>33</sup>, où sont disponibles les catalogues informatiques et papier, s'ouvre, dans l'aile principale du bâtiment, la grande salle de lecture avec 200 places assises, ornée des boiseries du Frère Paulus, au bout de laquelle se dresse l'imposante banque de communication des documents, en bois et coiffée de marbre noir. Perpendiculaire à cette grande salle, se trouve une deuxième salle de lecture dite la salle Stanislas offrant 48 places assises qui prend place dans l'aile droite du bâtiment. La grande salle de lecture propose en libre accès des usuels en consultation sur place mais aussi des ouvrages du fonds lorrain disponibles au prêt. La salle Stanislas propose en libre accès et uniquement en consultation sur place des ouvrages de référence sur l'histoire du livre et de l'édition et les outils de travail nécessaires à ceux qui travaillent sur les fonds anciens (catalogues, bibliographies, biographies, généalogies). L'essentiel des collections est cependant en accès indirect puisque conservé dans les magasins. Parmi ces collections, les ouvrages

<sup>25</sup> Cf. Plan, p. 60.

<sup>26</sup> Cf. Photos de la Médiathèque p. 61-63.

<sup>27</sup> Sauf les traditionnels « exclus du prêt » : usuels, derniers numéros d'un périodique.

<sup>28</sup> Un espace Cyber-base consiste en un espace numérique porté par une structure publique pérenne, telle qu'une collectivité locale, et géré par une équipe d'animateurs professionnels. Sa principale mission est la sensibilisation et l'initiation de tous les publics aux usages de l'Internet. Le réseau national d'espaces numériques Cyber-base qui a fêté ses dix ans en décembre 2011 est porté par la Caisse des dépôts. <http://www.cyber-base.org>

<sup>29</sup> Pour des raisons budgétaires, ces magasins, prévus dès le départ dans le projet de la médiathèque, n'ont été aménagés qu'après l'ouverture, au fur et à mesure des besoins. La capacité théorique est de 10 km, seuls 6 kms ont finalement été installés.

<sup>30</sup> Ces collections occupent 3 km de rayonnage et ont été envoyées au Site Manufacture pour libérer de la place sur le Site Stanislas : des périodiques peu consultés et deux séries de livres entrées dans les collections fin XIXe-début XXe siècles et parmi lesquelles se trouvent des ouvrages anciens (jusqu'au XVIe siècle).

<sup>31</sup> Cf. Photos de la Bibliothèque p. 64-71.

<sup>32</sup> Au rez-de-chaussée du bâtiment, se trouve l'Académie Stanislas, société savante fondée le 28 décembre 1750 par Stanislas Leczinsky.

<sup>33</sup> L'autre partie de cette aile au premier niveau est occupée par les bureaux des bibliothécaires.

du fonds étude après 1945 sont disponibles au prêt. La bibliothèque dispose de 12 km de rayonnage répartis dans les différents niveaux du bâtiment, de la cave au grenier, ainsi que dans les galeries qui surplombent les deux salles de lecture. Sur ces galeries, sont entreposés des ouvrages du fonds ancien tous recouverts d'un papier de conservation les protégeant de la lumière. Comme cela a été dit précédemment, certaines collections de la bibliothèque occupent également deux magasins du Site Manufacture. Le délai de communication est de 20 minutes pour les documents conservés sur le Site Stanislas et de 48 heures pour ceux conservés sur le Site Manufacture.

## La césure au quotidien

Mon enquête sur la Bibliothèque-Médiathèque de Nancy montre que la césure est aujourd'hui plutôt vécue comme une contrainte. A la question « quels sont, selon vous, les avantages de la césure ? », André Markiewicz répond « Honnêtement, je n'en vois pas beaucoup ». Tout d'abord, il s'agit d'une situation peu économe en termes de fonctionnement. La césure a ainsi impliqué de « doubler » des collections d'usuels et certains titres de périodiques. L'argument de l'éloignement géographique de certaines collections du Site Stanislas, stockées sur le Site Manufacture, est également évoqué. Il en résulte un délai de 48h de communication pour le lecteur mais aussi pour le personnel lorsqu'il a besoin de travailler spécifiquement sur ces collections. Cependant, une telle situation n'est pas propre à Nancy. Les bibliothèques par manque de place sont de plus en plus obligées d'envoyer une partie de leurs collections dans un silo de conservation distinct du lieu bibliothèque.

D'autre part, cette situation double site a provoqué une césure dans les équipes que regrette André Markiewicz. Selon Claire Haquet<sup>34</sup>, la césure « entraîne des problèmes du point de vue de l'appréciation du patrimoine par les autres services de la lecture publique ». Cela se manifeste par quelques dysfonctionnements au niveau des politiques d'acquisition et de conservation. Ainsi, la Médiathèque participe-t-elle à un plan de conservation partagée des périodiques à l'échelle régionale mais pas la Bibliothèque. Or, cette dernière par le Dépôt Légal Imprimeur conserve certains de ces périodiques. Entre la Médiathèque et la Bibliothèque, il y a donc des doublons dans la conservation. De même, il y a des doublons involontaires dans les acquisitions. En effet, la césure n'a pas donné lieu, il y a vingt ans, à une politique documentaire clairement identifiée entre les deux sites. La ligne de partage était le niveau des acquisitions (grand public d'un côté, étude de l'autre). Mais sans limites clairement définies et avec les années qui ont éloigné les équipes, cela aboutit à des doublons entre les deux sites. La césure géographique avait aussi entraîné la césure du fonds lorrain : jusqu'en septembre 2011, les collections empruntables étaient regroupées à la Médiathèque tandis que les collections en consultation sur place étaient à la Bibliothèque.

Enfin, cette césure engendre un fonctionnement qui n'est pas toujours très compréhensible par l'utilisateur. Les doublons peuvent brouiller les pistes : que peut-il trouver dans un site et pas dans l'autre ? Le fait que des collections soient stockées sur le Site Manufacture mais ne puissent être consultées que sur le Site Stanislas (raison précisément pour laquelle il doit attendre 48h) n'est pas évident. Jusqu'à il y a quelques mois, le lecteur s'intéressant à la Lorraine pouvait se retrouver dans une situation un peu aberrante, l'obligeant à naviguer entre deux sites. Au-delà de cet inconvénient d'ordre pratique et difficilement compréhensible pour l'utilisateur, il s'agissait également d'une situation peu satisfaisante intellectuellement pour les bibliothécaires : il n'y avait aucun continuum documentaire pour ce fonds.

---

<sup>34</sup> Responsable du fonds patrimonial.

En ce qui concerne la place du patrimoine et sa valorisation, la césure n'est également pas vécue comme un atout. Tout d'abord, le bâtiment, rue Stanislas, pourtant situé à deux pas de la place Stanislas très fréquentée par les Nancéiens et les touristes, manque de visibilité. Un panneau avec le logo des Monuments historiques au croisement entre les rues des Carmes et Stanislas indique pourtant son emplacement. Mais physiquement, c'est un gros bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle avec de hautes grilles au sommet desquelles il est écrit « Bibliothèque publique »<sup>35</sup>, ce qui n'incite pas au premier abord à y pénétrer d'autant qu'aucune signalétique n'invite à franchir les grilles et découvrir la bibliothèque. On peut également noter que cet état de fait est relayé par le site Internet de la Ville de Nancy qui, à la rubrique « Quartiers », dans sa description de la Ville Vieille Léopold, ne mentionne ni ne situe la Bibliothèque contrairement à la Médiathèque.

Si le bâtiment est identifié par certains Nancéiens car il fait partie de l'histoire de Nancy, c'est alors l'institution bibliothèque qui est méconnue voire mal jugée. Claire Haquet rapporte à ce propos les commentaires de personnes venues visiter le monument lors des Journées du Patrimoine s'étonnant d'apprendre que le site était ouvert toute l'année et la bibliothèque toujours en fonctionnement. De plus, selon Claire Haquet, la Bibliothèque est encore aujourd'hui identifiée comme un lieu pour « les gens bien », les gens cultivés ou pour les étudiants. En effet, pendant longtemps, la salle de lecture s'est appelée salle des professeurs car réservée aux professeurs de collèges, lycées. Il y a donc « une certaine image qui colle à la bibliothèque historique. Comme toutes les images, il faut du temps pour s'en démarquer ». Encore une fois, le site Internet témoigne de cette image et l'accentue. Dans la rubrique « Culturelle », après les onglets Musées, Salles de spectacle, Théâtres il y a l'onglet Médiathèque puis l'onglet Bibliothèque : deux onglets distincts comme s'il s'agissait de deux institutions bien différentes.

La Bibliothèque, bâtiment et institution, a donc du mal à faire venir un public de curieux. Elle souffre par ailleurs d'espaces peu propices à l'accueil de ce type de public. La Bibliothèque se situe au premier niveau du bâtiment, ce qui implique donc une véritable démarche volontaire de la part du visiteur. De même, l'espace consacré à La Petite Expo<sup>36</sup> n'est pas immédiatement accessible puisqu'il est installé dans la salle Stanislas<sup>37</sup>. Pour s'y rendre, le visiteur doit donc traverser toute la grande salle de lecture. Cet emplacement ne facilite pas la visibilité des collections patrimoniales qui par ailleurs sont totalement invisibles. Elles sont toutes en magasins et celles installées sur les galeries ont été recouvertes d'un papier de conservation pour des raisons évidentes de protection des ouvrages contre la lumière. Comme le reconnaît Mireille François<sup>38</sup>, « le résultat esthétique n'est pas heureux. Les personnes pensent que ce sont des factices ». Comme le regrette Claire Haquet, « personne ne peut soupçonner les richesses de la bibliothèque ».

D'autre part, sur le site Stanislas, la dimension étude s'est développée et imposée au détriment du patrimoine. Claire Haquet estime que « les étudiants utilisent la bibliothèque comme une annexe de la BU ». Aucune place n'est spécifiquement attribuée à la consultation des fonds patrimoniaux. De fait et pour des raisons évidentes, il s'agit des places les plus proches de la banque de communication des documents. Mais lors de journées de forte affluence, rien n'empêche un étudiant d'y prendre place.

<sup>35</sup> Cf. Photos, p. 64 et p. 65.

<sup>36</sup> La Petite expo, qui concerne des thématiques lorraines, est ainsi nommée pour la distinguer de la grande exposition patrimoniale qui se tient à la Médiathèque et qui jusqu'en 2007 était organisée tous les deux ans. Du 11 octobre au 19 novembre 2011, la Bibliothèque proposait l'exposition « Les commerces nancéiens au fil du temps ».

<sup>37</sup> Cf. Photo, p. 71.

<sup>38</sup> Assistante de conservation à la Bibliothèque.



C'est bien connu, un public chasse l'autre. Selon Mireille François, « un chercheur noyé au milieu de 200 étudiants, ce ne sont pas de bonnes conditions de travail ». Le fait que le site Stanislas soit comme « une grande salle de permanence » laisse peu de place au patrimoine et ne facilite pas sa valorisation auprès du grand public et des chercheurs.

La césure présente cependant quelques avantages et peut également être exploitée de manière profitable. Tout d'abord, cette dichotomie géographique permet d'avoir une équipe dédiée à ces collections spécifiques et ainsi du personnel compétent et motivé par les aspects patrimoniaux. De plus, comme le souligne Claire Haquet, « cette équipe n'est pas diluée dans la lecture publique très consommatrice de personnel, de place et d'énergie ».

D'autre part, différentes pistes, certaines déjà mises en œuvre, d'autres à suivre, peuvent permettre de tirer parti de cette situation de double site. Pour les acquisitions, les lignes de partage sont en cours de redéfinition. De même, il serait envisagé que certains domaines soient totalement pris en charge à l'échelle du réseau par la Bibliothèque ou par la Médiathèque. Quant au fonds lorrain éclaté entre les deux sites, il a été entièrement regroupé à la Bibliothèque. Ce regroupement s'est accompagné d'un tri dans les collections de conservation pour sélectionner ce qui pouvait être destiné au prêt. Les bibliothécaires travaillent également sur l'image de l'institution afin de montrer qu'il s'agit bien d'un ensemble avec deux sites distincts. Cela passe par le choix de la dénomination « Bibliothèque-Médiathèque, site Stanislas, site Manufacture », par des documents de communication communs. Lors du salon « Le livre sur la place »<sup>39</sup>, les deux sites tiennent un stand commun pour promouvoir les activités de la Bibliothèque-Médiathèque.

Quant au patrimoine, il faut qu'il trouve sa place, à la fois physiquement sur le site Stanislas mais aussi dans l'esprit des usagers de la Bibliothèque-Médiathèque, des chercheurs et du grand public. Parmi les 250 places assises des deux salles de lecture, il faudrait attribuer des places strictement réservées à la consultation des fonds patrimoniaux mais la cohabitation physique des deux publics demeurerait ce qui n'est pas toujours facile à gérer. Une autre idée serait de transformer la salle Stanislas en une salle patrimoine : 48 places assises dont quelques-unes équipées des machines de lecture de microformes, sur les étagères les traditionnels outils de travail (catalogues, biographies, bibliographies, ouvrages de référence), des postes de consultation des ressources numériques, un accueil et une surveillance spécifiques. Il s'agirait ainsi, pour Mireille François, « de mieux communiquer, pour le bien des documents et pour le bien des lecteurs ». Si un espace est spécifiquement réservé aux fonds patrimoniaux et aux exigences que leur consultation implique, cela permet d'attirer les chercheurs. D'autre part, cela donne une existence tangible au patrimoine et peut ainsi concourir à le rendre présent aux yeux des usagers de la grande salle de lecture. L'autre défi est de rendre ce patrimoine également attrayant et vivant auprès du grand public. Il doit pour cela se montrer et ne plus être invisible. Claire Haquet souhaite ainsi utiliser le fonds lorrain, désormais entièrement regroupé sur le Site Stanislas, pour faire connaître le reste des collections qui ne se voient pas. Différentes actions culturelles, poursuivies depuis plusieurs années pour certaines, plus récemment pour d'autres, œuvrent également en ce sens. La Bibliothèque participe chaque année aux Journées du Patrimoine. Elle organise tous les deux ans une grande exposition patrimoniale qui se tient dans l'espace d'exposition de la Médiathèque<sup>40</sup>. Elle a débuté l'an dernier des accueils de classes. Elle a mis en place, cette année, « Une heure avec... », un nouveau rendez-vous destiné à

---

<sup>39</sup> Manifestation littéraire qui existe depuis 1979 et se tient tous les ans le troisième week-end de septembre entre la Place Stanislas et la Place de la Carrière.

<sup>40</sup> Interrompue depuis 2007, elle devrait reprendre.

faire découvrir des documents patrimoniaux qui autrement seraient difficilement montrables<sup>41</sup>. Cette animation peut aussi être pour les participants l'occasion de la découverte du bâtiment et de La Petite Expo. La césure physique peut aussi être dépassée par le virtuel avec notamment le projet d'une bibliothèque numérique propre à Nancy et le projet d'un portail de lecture publique regroupant les bibliothèques de Nancy, de communes voisines, la bibliothèque du Conservatoire et celle du musée des Beaux-Arts.

La Bibliothèque de Nancy a donc un potentiel qu'elle se doit d'exploiter et valoriser et qui peut ainsi lui permettre de tirer parti de la césure : un bâtiment avec une longue histoire, une magnifique salle avec son histoire également, de riches collections et une équipe spécifique.

Dans cette situation de double site, il apparaît que le site Stanislas a du mal à trouver son identité. Comme le dit André Markiewicz, « peut-être ne sommes-nous pas allés au bout de la logique » impliquée par la césure et qui aurait pu faire du site Stanislas une véritable bibliothèque patrimoniale. En effet, la vocation patrimoniale du site Stanislas gagnerait à être affirmée, tout en conservant, cependant, la dimension étude qui, comme le montre le taux d'occupation des places, répond à un véritable besoin. La Bibliothèque doit aujourd'hui trouver un juste équilibre entre ces deux dimensions. Les vingt ans de la Médiathèque sont l'occasion pour l'équipe d'une réflexion globale sur la Bibliothèque-Médiathèque dont l'objectif est la production du projet scientifique et culturel de l'établissement. L'un des axes poursuivis dans cette réflexion est précisément le développement de l'identité patrimoniale de l'institution.

---

<sup>41</sup> Rendez-vous organisé le samedi à 10h30, tous les deux mois, de septembre à juin. Le premier rendez-vous a eu lieu le samedi 22 octobre 2011 et concernait Henri Bellieni, photographe à Nancy au début du XXe siècle.

## **La Bibliothèque municipale de Toulouse**

La Bibliothèque de Toulouse regroupe la Médiathèque José Cabanis, la Bibliothèque d'étude et du patrimoine et vingt bibliothèques de quartier. Cette situation de double site pour la « centrale » est récente puisqu'elle date de 2004 lorsqu'a été ouverte la Médiathèque José Cabanis. Comme pour Nancy, il convient de rappeler l'histoire de l'institution et l'histoire des deux structures.

### **Histoire de la bibliothèque**

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, Toulouse propose deux bibliothèques ouvertes au public. Celle du clergé fondée en 1772 par un don de l'abbé Benoît d'Héliot et mise en place par l'archevêque Loménie de Brienne et celle de l'ancien collège des Jésuites prise en charge par le parlement de Toulouse après l'expulsion de ces derniers et installée comme Collège royal par le même archevêque Loménie de Brienne en 1782. Les saisies révolutionnaires enrichissent la bibliothèque du Collège qui, en 1803, devient bibliothèque municipale. En 1866, la bibliothèque du Clergé rejoint les collections de la bibliothèque municipale. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les locaux de cette bibliothèque situés rue Lakanal sont jugés insuffisants, indignes pour les lecteurs et les collections<sup>42</sup>. A la fin des années 1920, la décision est prise de doter Toulouse d'une nouvelle bibliothèque. Le 30 mars 1935, un nouveau bâtiment « conforme à toutes les données nouvelles de la science des bibliothèques »<sup>43</sup> ouvre ses portes rue de Périgord dans le centre de Toulouse. Réalisée sur les plans de l'architecte toulousain Jean Montariol, cette nouvelle bibliothèque dispose de six niveaux de magasins autoporteurs<sup>44</sup>, une réserve pour les fonds anciens, un espace d'exposition et une très grande salle de lecture de 1000 m<sup>2</sup> offrant près de 400 places assises<sup>45</sup>. Il s'agit de l'une des plus importantes réalisations en France en matière de bibliothèques dans la période de l'entre-deux-guerres pour laquelle l'aspect à la fois fonctionnel, technique mais aussi esthétique du bâtiment a été particulièrement soigné. La décoration intérieure et extérieure a été confiée à des artistes toulousains de différentes disciplines artistiques : sculpture, peinture, vitrail, mosaïque<sup>46</sup>. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la lecture publique investit le bâtiment avec l'ouverture d'une section enfantine et d'une section de prêt pour adultes au sous-sol du bâtiment dans des pièces restreintes. Tandis que le début du XX<sup>e</sup> siècle avait été marqué par le combat pour obtenir un bâtiment digne d'abriter les richesses de la bibliothèque, les années 1970-1990 sont marquées par le souhait très fort de créer un établissement digne de la lecture publique.

Comme le rappelle Jocelyne Deschaux<sup>47</sup>, « la création de la médiathèque était un vieux serpent de mer. Depuis vingt ans, une grande centrale était souhaitée ». Dès les années 1970, les bibliothécaires ont imaginé divers projets : développement de la lecture publique à la Bibliothèque rue de Périgord et déplacement des collections patrimoniales

---

<sup>42</sup> Les différents discours prononcés le 25 juin 1932 à l'occasion de la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle bibliothèque évoquent « le funèbre hypogée de la rue Lakanal », « 45 chaises serrées les unes contre les autres » et des espaces de stockage saturés dans lesquels plus aucun classement ni rangement raisonné n'est possible. *Nouvelle bibliothèque municipale. Pose de la première pierre 25 juin 1932*. Toulouse : Privat, 1932. 53 p.

<sup>43</sup> Discours de Jules Julien, adjoint délégué à l'Instruction publique et aux Beaux-Arts, dans *Nouvelle bibliothèque municipale Ibid.*

<sup>44</sup> Prouesse architecturale grâce à laquelle le poids des livres repose sur des piliers métalliques reliant les 6 niveaux et supportant les étagères.

<sup>45</sup> Cf. Plan de la bibliothèque, p. 72-74.

<sup>46</sup> Pour un aperçu de cette décoration, cf. p. 75-76 et pour de plus amples informations, cf. BARLANGUE, Luce et PEYRUSSE, Louis. *Les artistes de la bibliothèque municipale, Toulouse 1935*. Toulouse : Bibliothèque de Toulouse, 2005. 84 p.

<sup>47</sup> Responsable du département Patrimoine écrit.



et d'étude dans un autre bâtiment ; création d'un nouveau bâtiment mais la question de Périgord se posait alors ; Patrimoine et étude laissés sur place et recherche d'espaces pour la lecture publique. La municipalité n'a rien voulu savoir jusqu'au moment où l'opportunité du programme des BMVR s'est présentée en 1992<sup>48</sup>. Toulouse y a concouru et a fait partie des douze projets retenus par l'arrêté du 8 juin 1998. Dans le cadre de ce programme de BMVR, le choix a été pris, d'une part, de créer une grande médiathèque dans un bâtiment neuf, moderne, visible aux yeux des Toulousains dans le quartier de la gare alors en voie de renouvellement et, d'autre part, de conserver, en la rénover et la restructurant, la bibliothèque Périgord. Fermée en 1999, cette dernière a rouvert ses portes le 18 février 2003. La Médiathèque José Cabanis a, quant à elle, ouvert au public en mai 2004.

### **La Médiathèque José Cabanis et la Bibliothèque d'étude et du patrimoine**

La Médiathèque José Cabanis<sup>49</sup> est implantée dans le quartier Marengo, nouveau pôle urbain à l'entrée nord-est du centre-ville. Elle se trouve dans la monumentale Arche Marengo<sup>50</sup> qui s'affiche comme une porte urbaine marquant la sortie de la ville au nord-est au-delà de deux infrastructures majeures, le canal du Midi et les voies ferrées. Composé de deux piliers asymétriques, ce bâtiment se caractérise par un subtil mariage du bois et de la terre cuite. Des pare-soleil mobiles, qui captent la lumière, rythment les façades vitrées. Au sommet de l'édifice, un espace panoramique coiffe les deux piles de l'arche<sup>51</sup>. La Médiathèque<sup>52</sup> occupe 13 500 m<sup>2</sup> distribués entre deux niveaux de services internes et cinq niveaux publics. Elle dispose de deux auditoriums (l'un de 30 places, l'autre de 200 places) et d'un espace d'exposition. Elle offre 670 places assises, 170 postes multimédias, 200 000 documents (livres, journaux, magazines, bandes dessinées, DVD, CD), en libre accès et empruntables<sup>53</sup> qui se répartissent entre dix pôles thématiques<sup>54</sup>. Les pôles Sciences et Loisirs, Langues et Littératures et Musique proposent chacun un espace pour la consultation sur place, le travail et la lecture en silence, aménagé le long de la façade et séparé par des parois vitrées s'élevant jusqu'à hauteur d'homme du reste du pôle où se trouvent les collections et la banque de renseignements. Aux premier et deuxième étages, des salles de travail en groupe sont également disponibles.

La Bibliothèque d'étude et du patrimoine<sup>55</sup>, ainsi rebaptisée depuis la césure, abrite, comme son nom l'indique, un fonds d'étude contemporain, des collections patrimoniales et un fonds sur Toulouse et sa région. La rénovation du bâtiment menée par Dominique

---

<sup>48</sup> La loi du 13 juillet 1992 crée la troisième part du concours destiné à financer la construction et l'équipement de Bibliothèques Municipales à Vocation Régionale : dispositif créé pour la construction de grands établissements de lecture publique en région, pôles d'équilibre de la Bibliothèque Nationale de France. L'Etat s'engageait ainsi à financer à hauteur de 40% le coût de construction et d'équipement des grandes bibliothèques pour les villes qui remplissaient certaines conditions : une population minimale de 100 000 habitants ou être chef-lieu de région, disposer d'un fonds préexistant de 250 000 volumes, s'engager à travailler en réseau.

<sup>49</sup> La Médiathèque porte le nom d'un écrivain académicien toulousain.

<sup>50</sup> Elle a précisément été conçue pour jouer un rôle de locomotive urbaine dans ce quartier proche de la gare alors en plein renouvellement dans les années 1990.

<sup>51</sup> Cette arche abrite également la délégation régionale de l'INA, Télé Toulouse, une cafétéria, un restaurant et des salons de réception.

<sup>52</sup> Elle a été conçue par Buffi Associés (les architectes Jean-Pierre Buffi et Marianne Buffi) et le cabinet toulousain Séquences. Cf. Photos de la Médiathèque, p. 78-79.

<sup>53</sup> Sauf les traditionnels « exclus du prêt » : usuels, dernier(s) numéro(s) d'un périodique.

<sup>54</sup> Médiathèque Jeunesse, Pôle Actualité, Pôle Sciences et Loisirs, Pôle Société et Civilisation, Pôle Langues et Littératures, Pôle Intermezzo, Pôle Musique, Pôle Cinéma, Pôle Arts et Pôle L'œil et la lettre.

<sup>55</sup> Cf. Photos de la bibliothèque, p. 81-87.

Letellier, Architecte des Bâtiments de France, a concerné l'aspect technique et fonctionnel du bâtiment mais aussi son aspect esthétique. Les travaux ont permis la réfection de l'étanchéité, la réparation des parties abîmées et le câblage informatique. Les magasins ont été mis en conformité avec les normes de sécurité en vigueur. Ils ont ainsi été doublés par une seconde peau intérieure opaque assurant l'isolation thermique, ont fait l'objet d'un compartimentage coupe-feu et ont été dotés d'un système d'extinction d'incendie par diffusion de gaz inerte. Dominique Letellier a su également introduire avec finesse différents éléments de modernité qui se marient aujourd'hui parfaitement avec l'existant. Il a ainsi fait le choix d'un mobilier contemporain avec des tables dessinées par Norman Foster et des chaises par Arne Jacobsen. Il a doté la grande salle de lecture d'un magnifique parquet de marqueterie, en frêne, noyer et chêne, qui dessine une rose des vents, subtil contrepoint de la rosace de la coupole. Enfin, il a aménagé dans le hall d'entrée un sas monumental en verre agrafé. Ces travaux ont aussi été l'occasion de restructurer l'organisation intérieure. Deux nouvelles salles de lecture, la salle « Patrimoine écrit » et la salle « Région », en plus de la monumentale salle de lecture dite salle « Etude », ont ainsi été aménagées dans le bâtiment de façade<sup>56</sup>. Ces trois salles offrent au total 15 000 ouvrages de référence ainsi que de la presse<sup>57</sup> en libre accès répartis en fonction des domaines de chaque salle (ouvrages de référence sur l'histoire du livre et de l'édition, catalogues, bibliographies, biographies et généalogies, ouvrages de référence sur l'histoire et la géographie locales, manuels de premier cycle) et 48 postes multimédia. L'essentiel des collections demeure en accès indirect conservé dans les six niveaux de magasin<sup>58</sup>. Aucune collection de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine n'est empruntable. La salle « Patrimoine écrit » et la salle « Région » offrent chacune 24 places assises, la salle « Etude » environ 250. La Bibliothèque dispose d'un espace d'exposition.

## La césure au quotidien

Le double site toulousain<sup>59</sup> propose donc, d'un côté, un bâtiment moderne et monumental, implanté dans un nouveau quartier de la ville, offrant des collections grand public en libre accès et empruntables, de l'autre, un magnifique bâtiment des années trente intégrant avec réussite des éléments de modernité, dans le centre-ville à deux pas de la Basilique Saint Sernin, offrant des collections patrimoniales et d'étude en consultation sur place et en accès indirect, à l'exception de 15 000 ouvrages de référence en libre accès. Il ressort de cette description que la césure est une chance pour les Toulousains qui disposent ainsi de deux beaux écrans architecturaux pour des services et des collections complémentaires. Selon Jocelyne Deschaux, il y a « un public bien différent » entre les deux sites. La césure, en permettant d'avoir deux lieux de dimensions considérables et ainsi de créer au sein même de chaque site des espaces différenciés, permet de contenter différents publics et différents usages (prêt, lecture détente, lecture studieuse, recherche). Chaque site est clairement identifié par la population. Par ailleurs, les deux sites et les bibliothèques de quartier s'affichent virtuellement comme un tout cohérent sur le site Internet de la Bibliothèque Municipale de Toulouse.

La césure est également bien vécue dans l'ensemble et perçue comme un atout par les bibliothécaires. De plus, différentes passerelles entre la Médiathèque et la Bibliothèque

<sup>56</sup> Cf. Plan de la bibliothèque, p. 80.

<sup>57</sup> 200 journaux et revues.

<sup>58</sup> Le délai de communication pour ces documents est de vingt minutes.

<sup>59</sup> Cf. Plan, p. 77.

permettent de renforcer la cohérence et la coopération entre les différentes composantes de l'institution. Les deux équipes travaillent ainsi sur le projet d'une politique documentaire complémentaire. Théoriquement, les politiques documentaires sont complémentaires mais la ligne de partage n'est pas toujours évidente d'autant qu'elle n'avait pas été clairement couchée par écrit lors de la césure. Il y avait de fait au moment du projet de médiathèque une limite chronologique et une limite selon le niveau des collections. La Médiathèque Cabanis durant sa préfiguration n'achetait que des livres neufs donc rien avant 2000. Quant à la Bibliothèque d'étude et du patrimoine, elle se recentrait, pour son fonds étude, sur les collections pour étudiants et chercheurs avec des ouvrages généraux et de référence niveau Licence. Il y a également des services communs aux deux sites (Informatique et Action culturelle) et certains conservateurs travaillent à cheval sur les deux structures.

En ce qui concerne la place et la valorisation du patrimoine, la césure est également vécue comme une chance. D'un pont de vue fonctionnel, le bâtiment offre des conditions de communication et de conservation optimales pour ces collections<sup>60</sup>. Dès le départ, il s'agit d'un bâtiment conçu pour accueillir une bibliothèque donc pourvu d'un corps de bâtiment spécifiquement dédié à la conservation et d'une salle de lecture. Les travaux de rénovation ont permis encore davantage d'exploiter ce bâtiment avec la création de deux nouvelles salles dont l'une spécifiquement dédiée à la consultation des fonds patrimoniaux et avec la mise aux normes des magasins. En termes d'image, la Bibliothèque d'étude et du patrimoine constitue un magnifique cadre pour les collections patrimoniales. La rénovation a, en effet, permis de redonner de l'éclat au bâtiment, fleuron de l'architecture toulousaine. Les espaces intérieurs ont également gagné en clarté et luminosité. Jocelyne Deschaux se souvient d'une salle de lecture beaucoup plus sombre qu'aujourd'hui avec un affreux linoléum au sol. Avant même les travaux, la bibliothèque faisait partie des monuments toulousains connus. Aujourd'hui, ce bâtiment rénové et signalé, tout comme la Médiathèque, dans les brochures et guides touristiques, se visite encore davantage. Sur place, la Bibliothèque est en mesure de recevoir ce public de curieux grâce à un espace d'accueil distinct des trois salles de lecture, grâce à ses espaces spacieux invitant à la déambulation, enfin grâce à son espace d'exposition<sup>61</sup> volontairement aménagé dès l'entrée sur un lieu de passage. Le patrimoine est ainsi visible aux yeux de tous, usagers de la salle « Etude » mais aussi visiteurs. Le patrimoine se montre également lors des « Trésors publics », conférences sur des thèmes variés au cours desquelles sont présentés des documents originaux, ou bien encore lors de Classes Patrimoine<sup>62</sup>. La césure physique n'est donc pas un problème pour la mise en valeur du patrimoine, elle est même dépassée puisque le patrimoine ne reste pas cloisonné entre les murs de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine et « sort » lors d'expositions qui se tiennent à la Médiathèque Cabanis<sup>63</sup> et prochainement lors de « Trésors publics » organisés dans les bibliothèques de quartier.

<sup>60</sup> En termes d'espaces, Jocelyne Deschaux estime, cependant, que d'ici trois à cinq ans, les magasins seront pleins. Un silo partagé avec les Archives Municipales est une piste envisagée.

<sup>61</sup> Du 13 septembre 2011 au 10 décembre 2011, se tient l'exposition « Explorer le monde : les sociétés de géographie (1880-1960) ».

<sup>62</sup> Dispositif mis en place par le Ministère de la Culture permettant à une classe durant une semaine ou un séjour plus court de partir dans un site particulier pour y découvrir son patrimoine.

<sup>63</sup> Depuis le 14 octobre 2001 et jusqu'au 29 janvier 2012, se tient à la Médiathèque l'exposition *Corps & Corp(us)*, dialogue entre Yoel Jimenez, graveur et sculpteur installé à Toulouse depuis 2007, et les collections de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine sur la thématique du corps. Installée dans l'espace d'exposition de la Médiathèque situé au rez-de-jardin, l'exposition investit également la coursive du troisième étage sur le passage des usagers fréquentant les Pôles Musique, Cinéma, Arts et L'œil et la Lettre.

L'étude des cas de Nancy et de Toulouse met en lumière deux césures de nature différente. A Toulouse, la césure est assumée car voulue et pensée dès le départ et a été l'occasion de rénover et restructurer le site historique. A Nancy, il s'agit d'une césure subie par les bibliothécaires, car imposée par la municipalité, avec laquelle il faut composer au quotidien. Comme le dit André Markiewicz « Faute de mieux, il a fallu s'adapter aux contraintes ». De plus, cette césure n'a pas été l'occasion de repenser le site historique.

A partir de ces deux cas concrets, il est intéressant de comprendre pourquoi des cas de césure existent en France même s'ils sont minoritaires par rapport à la bibliothèque unique.

## POURQUOI DES CESURES ?

### Césure pratiquée, césure héritée

Nancy et Toulouse illustrent le cas de césures pratiquées volontairement lors du projet de construction d'une nouvelle structure. Certaines villes présentent également le cas de césures héritées d'une situation déjà ancienne, témoin d'une époque où lecture publique et patrimoine étaient réputés antagonistes.

A Rouen, les collections patrimoniales et le fonds régional sont conservés à la Bibliothèque François Villon tandis que la lecture publique dispose de six bibliothèques réparties dans différents quartiers de la ville<sup>64</sup>. Cette scission s'est installée dès les prémices de la lecture publique. La Bibliothèque François Villon<sup>65</sup> a été conçue par l'architecte de la ville Louis Sauvageot et inaugurée le 12 février 1888. La lecture publique s'est développée dès le début du XXe siècle et tout au long du siècle dans d'autres lieux, certains existants encore, d'autres ayant fusionné entre eux<sup>66</sup>.

De même, à Nice, la Bibliothèque patrimoniale et d'étude Romain-Gary n'a jamais été une bibliothèque de lecture publique. Elle est installée depuis le 4 avril 1925 dans la Villa Rambourg. Dès 1928, le Conseil Municipal adopte un plan de développement de la lecture publique qui prévoit la création de bibliothèques de quartier<sup>67</sup>.

### Des choix pragmatiques

L'étude de Nancy et de Toulouse montre que la césure n'est pas une évidence dès le départ. Dans les deux villes, l'intégration a été envisagée lors des différents projets. La césure n'apparaît pas comme un choix idéologique fait au nom de la séparation nette entre lecture publique et patrimoine ni comme une solution apportée au dilemme conservation/communication. A Nancy, les deux sites sont concernés par des problématiques de conservation. A Toulouse également mais dans une moindre mesure, car la Médiathèque José Cabanis dispose d'un magasin central, situé au quatrième niveau, dans lequel sont conservés des ouvrages désherbés mais encore disponibles pour le prêt dans le réseau sur demande. Au bout de dix ans, ils sont triés pour être pilonnés, donnés à des associations, des bibliothèques étrangères ou pour rejoindre les magasins de conservation de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine. Il ne s'agit pas non plus de séparer lecture publique et lecture studieuse. Les cas de Nancy et Toulouse ont montré que les deux sites historiques étaient fortement marqués et conditionnés par la fonction étude. Cependant, cette dernière a également été prise en compte dans l'aménagement de la Médiathèque José Cabanis et de la Médiathèque de Nancy<sup>68</sup>.

Comme le dit Agnès Marcetteau-Paul, « Des contraintes techniques et financières, et même des choix de visibilité ou de taille des établissements, peuvent [...] mener à une séparation spatiale des fonctions. Il n'est pas nécessaire pour le justifier d'arguer d'un antagonisme rédhibitoire [entre lecture publique et patrimoine, lecture publique et

<sup>64</sup> <http://rnbi.rouen.fr>

<sup>65</sup> Elle se trouve dans un bâtiment qui abrite également, et ce depuis l'origine, le Musée des Beaux-Arts.

<sup>66</sup> La Bibliothèque Saint-Sever (1907 puis 1979), la Bibliothèque des Capucins (1929), la Bibliothèque enfantine (1947) déplacée à deux reprises, transformée en Bibliothèque pour enfants (1967) puis en Bibliothèque des Jeunes (1991) et aujourd'hui intégrée à la Bibliothèque Roger-Parment (1994), la Bibliothèque du Théâtre (1969) également intégrée à la Bibliothèque Roger-Parment, la Bibliothèque des Sapins (1970) déplacée et devenue la Bibliothèque du Châtelet (1995), la Bibliothèque de la Grand'Mare (1990), la Bibliothèque Simone de Beauvoir (2010).

<sup>67</sup> <http://www.bmvr-nice.com.fr>

<sup>68</sup> Cf. descriptions p. 15 et p. 21.

lecture studieuse] »<sup>69</sup>. En effet, d'autres dimensions liées au contexte local entrent en jeu et expliquent les cas de césure.

Tout d'abord, la décision d'opérer une scission peut venir de l'extérieur et ne pas avoir été désirée à l'origine par les professionnels. Le cas de Nancy l'a prouvé. Le cas de Rouen montre comment les choix de la municipalité amènent à conserver une scission déjà ancienne. En 2003, le maire avait validé un projet permettant de rassembler lecture publique et patrimoine dans un nouveau bâtiment. A la suite des élections qui ont fait jouer l'alternance, la nouvelle municipalité a réorienté la politique de lecture publique vers un réseau appelé Rn'Bi (Rouen Nouvelles Bibliothèques) et abandonné l'idée de déménager le patrimoine dans le nouveau bâtiment devenu la Bibliothèque Simone de Beauvoir.

La scission peut également être décidée pour des raisons de place. La situation nancéienne l'illustre parfaitement. Le cas de Nice l'atteste également. Le projet de BMVR aurait pu être l'occasion de regrouper en un même lieu lecture publique et patrimoine et de mettre fin à une scission ancienne. Cependant, le site proposé pour la nouvelle bibliothèque était très contraint en termes d'espace puisqu'il s'agissait de recycler un supermarché sous dalle béton des années soixante-dix. Aujourd'hui, le bâtiment principal, où se trouvent les espaces publics, est un simple rez-de-chaussée de 70 m de large, 130 m de long et 5 m de haut en moyenne. Pour accueillir les collections et services de la Bibliothèque Romain-Gary, il aurait fallu au minimum un niveau supplémentaire ce qui n'était pas envisageable dans cette parcelle de terrain.

Enfin, le site historique joue également un rôle clé dans le processus de décision qui mène à créer ou conserver une césure. Car s'il y a scission, c'est bien qu'il a été décidé de garder le site historique<sup>70</sup>. Il y a tout d'abord l'attachement de la population au lieu. A Nancy, l'éventuel abandon de la bibliothèque, rue Stanislas a mobilisé les Nancéiens qui se sont exprimés par une pétition. D'autre part, si le site historique est un bâtiment qui a été spécifiquement conçu pour abriter une bibliothèque, cela joue également en faveur de la césure. Pourquoi abandonner un bâtiment déjà pourvu de magasins, d'une salle de lecture ? Les bibliothèques sont toujours à la recherche de place pour les collections, le public et de nouveaux services. Il peut donc sembler aberrant d'abandonner un lieu bibliothèque d'autant plus si le nouveau site proposé ne permet pas en termes de place de recevoir l'ensemble des collections et des services. La décision de conserver le site historique semblera alors d'autant plus évidente pour des raisons pratiques et financières aux yeux de la municipalité. Enfin, s'il s'agit d'un bâtiment emblématique, cela est encore plus déterminant dans la prise de décision par les élus et les bibliothécaires. Comme le dit Jocelyne Deschaux, l'idée d'abandonner Périgord n'a jamais vraiment été pensée. De même à Reims<sup>71</sup>, il était impensable d'abandonner la Bibliothèque Carnegie, bâtiment art déco réalisé par l'architecte rémois Max Sainsaulieu en 1927-1928 et dont les travaux ont été permis grâce à la Dotation Carnegie<sup>72</sup>. Tout comme à Toulouse, ce bâtiment est remarquable par la qualité des matériaux employés, le luxe de son ornementation et par sa conception très fonctionnelle grâce à une distinction rigoureuse entre espaces publics, espaces de stockage et espaces de travail pour le personnel.

Les propos de Françoise Legendre, au sujet du Havre qui s'oriente vers une césure, résumant parfaitement l'importance du site historique. A la question « Pourquoi avoir fait le choix d'un double site ? », elle répond « Les raisons sont notamment que le

---

<sup>69</sup> MARCETTEAU-PAUL, Agnès. Le patrimoine, une valeur d'avenir ? *BBF*. 2004, n° 5, p. 35-38.

<sup>70</sup> A ma connaissance, il n'y a pas en France de cas de césure résultant de la création ex-nihilo de deux sites distincts.

<sup>71</sup> La BMVR de Reims se compose de deux lieux, à quelques mètres l'un de l'autre : la Médiathèque Jean Falala ouverte en mai 2003 et la Bibliothèque Carnegie.

<sup>72</sup> La Dotation Carnegie pour la Paix Internationale, créée en 1910 par le magnat américain Andrew Carnegie (1843-1919), décide, au lendemain de la guerre, d'offrir une bibliothèque aux villes alliées particulièrement meurtries par les bombardements.



bâtiment actuel de la bibliothèque tête de réseau qui habite l'ensemble de l'offre documentaire, dont les fonds patrimoniaux (1300 m<sup>2</sup> de magasins, une réserve précieuse) est un bâtiment datant de 1967, conçu à cette époque comme une bibliothèque, relativement pilote dans ces années-là, et située dans le périmètre urbain classé au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco depuis 2005. La qualité du bâtiment, sa situation hyper centrale (tout près de l'Hôtel de ville, de la future station de tramway 2012), son identification forte par les Havrais ont conduit à maintenir ce bâtiment en tant que bibliothèque et ses magasins. Mais une augmentation de la surface s'imposait et une opportunité, dans un bâtiment emblématique de la ville, tout proche lui aussi de l'Hôtel de Ville, cohérente avec des préoccupations d'évolution urbaine de la Ville, a surgi, correspondant peu ou prou à nos besoins supplémentaires ». Le projet prévoit de restructurer la Bibliothèque Armand Salacrou dans laquelle sont laissées les collections patrimoniales et régionales mais qui à terme abritera également une offre culturelle, une ludothèque, ainsi qu'une part très importante du traitement documentaire pour l'ensemble du réseau dans des espaces internes. Dans la grande majorité, les bibliothèques qui ont abandonné leur site historique sont celles qui avaient été aménagées dans quelques étages de l'Hôtel de Ville ou d'un monument de la ville et qui présentaient presque toujours les mêmes caractéristiques : locaux vétustes, exigus, connaissant d'importantes difficultés de stockage, une capacité d'accueil limitée, une absence de fonctionnalité et des conditions de conservation et de sécurité des documents peu satisfaisante.

## **Les césures sont-elles souhaitables ?**

Il est impossible de répondre à cette question par l'affirmative ou la négative de façon générale. Chaque bibliothèque est un cas à part. Certes, comme le reconnaît Françoise Legendre, « cette situation [double site] n'est pas la plus simple ». De même, Claire Haquet affirme que ses « craintes de principe se sont révélées ». En effet, le cas de Nancy a illustré certains des inconvénients de la césure en termes de fonctionnement pour le personnel et le public, en termes de cohésion d'équipe et en termes d'image de la bibliothèque mais a aussi montré comment les dépasser. Quant à Toulouse, elle a démontré que ce pouvait être une réussite. L'essentiel est donc la façon dont est vécue la scission par les professionnels et dont elle est gérée. Elle doit être profitable aux deux sites. Pour cela, il importe que la césure soit l'occasion de repenser le site historique et qu'elle s'accompagne d'une réflexion sur les missions des deux entités. La césure est intéressante si chaque site a une identité forte et bien assumée.

Quant à la place du patrimoine, à sa valorisation et à son ouverture au plus grand nombre, les deux cas ont montré que les césures pouvaient être exploitées de manière positive. Selon Françoise Legendre, il peut y avoir deux façons de lire la césure, « installer le patrimoine dans un lieu différent [...] : ce peut être une façon de l'oublier, de le négliger, de le réserver aux *happy fews* qui ont l'accès, les codes [...], ou au contraire de le mettre mieux en lumière, et/ou de mieux le conserver et le valoriser ». Ce qui importe ici également c'est la façon dont est gérée la politique culturelle de l'institution bibliothèque qui permettra de dépasser les césures physiques et rendre présent le patrimoine dans les deux sites.

La seule raison pour lequel on peut affirmer que la césure est souhaitable est qu'elle permet de conserver les sites historiques parfois même avec leur mobilier d'époque. Ainsi le mobilier de la Bibliothèque patrimoniale et d'étude Romain-Gary à Nice est

d'origine. Ce sont de véritables lieux patrimoniaux chargés d'histoire(s), histoire de l'institution, histoire de la ville, histoire du bâtiment, histoire des collections, où se sont succédé des générations de lecteurs et qui sont ainsi pérennisés.

La question de la césure est donc plurielle. Il n'y a pas une césure mais des césures. Chaque cas de césure répond, en effet, à des motivations, à des problématiques et à un fonctionnement bien spécifiques qui sont fonction des données locales. Des cas de césure vont perdurer, certains apparaître à l'instar du Havre tandis que d'autres vont disparaître<sup>73</sup>. La césure est également diversement jugée et vécue par les professionnels. Il y a ceux qui l'apprécient, ceux qui s'en accommodent, ceux qui en situation de bibliothèque unique l'envient parfois tout en reconnaissant ses inconvénients pratiques et ses limites théoriques, enfin ceux qui demeurent contre et font du bloc un idéal.

---

<sup>73</sup> La ville de Brest avec la future Médiathèque des Capucins proposera prochainement lecture publique et patrimoine réunis.



## Le bloc : un idéal

---

Le bloc offre différentes possibilités de faire cohabiter patrimoine et lecture publique et de valoriser physiquement le patrimoine écrit et graphique. Certains établissements investissent les traditionnels espaces dévolus au patrimoine de façon plus ou moins novatrice. Pour d'autres, la médiathèque unique est l'occasion d'une véritable mise en scène des collections patrimoniales.

### LES MAGASINS

Les magasins sont le lieu par excellence du patrimoine. Bien qu'ils soient la plupart du temps invisibles aux yeux des usagers, ils font l'objet dans certains cas d'une mise en avant particulière.

Le bâtiment de conservation peut recevoir un traitement architectural spécifique. La Bibliothèque municipale de Lyon, il y a près de 40 ans, a ainsi été entièrement construite autour de son magasin, imposant silo de dix-sept étages, carrelé de brun et noir et reposant sur de vigoureux pilotis en béton<sup>74</sup>. La bibliothèque se signale dans le paysage urbain par cette tour, lieu patrimonial par ce qu'il contient mais aussi par ce qu'il représente aujourd'hui dans l'histoire de la BM de Lyon et des bibliothèques mais aussi dans l'histoire du quartier. En effet, il apparaît aujourd'hui comme un édifice emblématique du quartier de la Part-Dieu. Comme le reconnaît Giles Eboli<sup>75</sup>, bien que la présence d'un patrimoine soit rendue manifeste par ce monolithe brun, cela demeure un signe fermé aux yeux du grand public.

Plus récemment, les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro ont également donné une place importante au bâtiment de conservation à la BMVR de Montpellier<sup>76</sup>. Cette bibliothèque se compose ainsi de trois grandes parties parallèles et longitudinales. Le bâtiment nord abrite cinq niveaux d'espaces publics déployés sur de vastes plateaux dont seul le mobilier crée le cloisonnement. Le bâtiment sud héberge treize magasins de conservation et les services internes. Au centre, un atrium (70 m de long, 12 m de large, 25 m de haut), éclairé par la lumière naturelle venant du plafond, regroupe escaliers et ascenseurs permettant d'accéder aux différents niveaux des deux bâtiments. La façade de chaque bâtiment a été différemment traitée compte tenu de leur usage. Au nord, des panneaux en verre projettent une lumière naturelle directe dans les espaces publics tandis qu'au sud le bâtiment de conservation est protégé de l'extérieur par un parement en béton sablé et en marbre mais éclairé naturellement par de petits fenestrons persiennés<sup>77</sup>.

Ces dernières années, plusieurs bibliothèques ont choisi de rendre visible l'intérieur de leurs magasins. A Montpellier, « cheminant par les escaliers ou par les ascenseurs panoramiques ou depuis les passerelles de circulation, l'utilisateur pourra contempler de l'autre côté les ouvrages conservés dans le secret des magasins, grâce à une grande rosace vitrée de douze mètres de diamètre ». Gilles Gudin de Vallerin<sup>78</sup> qualifie cet oculus vitré d'« œil, symbole de la conscience, de la connaissance et de la mémoire [qui] témoigne d'une forte volonté de partage »<sup>79</sup>.

---

<sup>74</sup> Cf. photo, p. 88.

<sup>75</sup> Directeur de la Bibliothèque Municipale de Lyon depuis mai 2011.

<sup>76</sup> Ouverte le 28 octobre 2000.

<sup>77</sup> GUDIN DE VALLERIN, Gilles. De l'équilibre des publics et des collections. *BBF*, 2000, n° 3, p. 56.

<sup>78</sup> Directeur du réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération depuis 1992

<sup>79</sup> GUDIN DE VALLERIN, Gilles. *Ibid.*

A Troyes, une partie des magasins, visible derrière la banque d'accueil à travers des baies vitrées, se montre dès l'entrée de la bibliothèque.

Une autre tendance est celle de l'ouverture des magasins<sup>80</sup>. Le projet scientifique et culturel de la future Médiathèque des Capucins à Brest<sup>81</sup> est à ce propos particulièrement intéressant<sup>82</sup>. Les bibliothécaires souhaitent rendre accessibles au public le magasin de conservation jeunesse<sup>83</sup> et la réserve patrimoniale afin de « rapprocher le public des collections, le sensibiliser aux problématiques de la conservation, valoriser les métiers et les savoir-faire qui y sont liés, bref, favoriser l'appropriation du patrimoine ». Le magasin de conservation jeunesse<sup>84</sup> sera accessible aussi bien aux chercheurs qu'au grand public et notamment les enfants accompagnés d'adultes afin « d'une part de favoriser les liens intergénérationnels, d'autre part de sensibiliser le jeune public au patrimoine en replaçant la littérature de jeunesse dans une histoire ». Il est ainsi demandé que ce magasin soit « aménagé pour permettre des lectures en petits groupes et [dispose] d'aménagements scénographiques (vitrines, cimaises) permettant de mettre en valeur les collections ». Pour la réserve patrimoniale, « un mobilier et un parcours adaptés devront être prévus de façon à ce que l'accès aux « trésors cachés » ne nuise pas à la conservation des œuvres et donc à leur transmission aux générations futures. » La bibliothèque municipale de Lyon envisage également de rendre accessibles certains étages du silo et de les transformer ainsi en magasins de proximité.

Pendant longtemps, la place du patrimoine dans les bibliothèques publiques s'est résumée aux magasins mais aussi à la salle de lecture qui prend aujourd'hui diverses formes des plus classiques et solennelles aux plus inventives.

## **DES SALLES AUX ESPACES PATRIMOINE**

### **La salle de consultation**

Dans la plupart des bibliothèques, les salles de consultation des fonds patrimoniaux sont l'unique espace qui rend manifeste aux yeux du public la présence d'un patrimoine dans le bâtiment. Différemment conçues et utilisées par les bibliothécaires, elles offrent l'image d'un patrimoine plus ou moins accessible, plus ou moins réservé selon les établissements.

Sur le plan architectural, certaines salles sont volontairement sacralisées, d'autres banalisées. A Montpellier, le dernier niveau du bâtiment est ainsi exclusivement réservé à la recherche et propose une salle de consultation des collections patrimoniales partagée

---

<sup>80</sup> Les magasins font déjà l'objet d'ouvertures occasionnelles lors de visites ou de manifestations telles que les Journées du Patrimoine. Je veux parler ici d'ouverture pérenne nécessitant des aménagements spécifiques.

<sup>81</sup> Cette médiathèque, future tête du réseau, fusionnera trois établissements du centre-ville dont la Bibliothèque d'étude. Elle permettra d'effacer la séparation nette qui existe aujourd'hui entre lecture publique et patrimoine. Elle s'intègre dans le projet de réhabilitation du Plateau des Capucins, vaste espace de seize hectares ayant abrité jusqu'en 2003 des ateliers de construction navale, qui comprendra également la Cinémathèque de Bretagne, le Centre national des arts de la rue – le Fourneau et le Centre d'interprétation de l'histoire de Brest.

<sup>82</sup> Le Projet Scientifique et culturel dont la rédaction a mobilisé l'équipe de direction de la Bibliothèque municipale, certains services partenaires et les élus entre octobre 2010 et février 2011, a été validé par la collectivité en juin 2011 et a servi de base à l'étude de programmation architecturale.

<sup>83</sup> Le Fonds de conservation jeunesse a été constitué à partir des années 1970 sous l'impulsion du directeur de l'époque, Jean-Claude Le Dro. Il se compose aujourd'hui de 45 000 volumes environ, ce qui en fait l'une des sources documentaires principales en matière de littérature pour la jeunesse à l'échelle nationale.

<sup>84</sup> Il abritera une partie des collections (albums, romans, contes). Le reste sera stocké dans un magasin fermé.

avec les Archives Municipales et une salle pour le fonds régional (118 places assises). Contrairement aux autres espaces publics, ces deux salles ont un parquet en bambou, des tables et des rayonnages en bois. De même, la façade du dernier niveau a été traitée différemment du reste de la façade. Quatre volumes en albâtre viennent atténuer la luminosité des grandes parois vitrées. L'accès à ces salles est contrôlé et ne peut se faire qu'après avoir justifié de sa recherche. A Montpellier, la sacralisation de l'espace par son emplacement, par son mobilier, par son traitement esthétique est assumée et répond selon Gilles Gudin de Vallerin à « l'idée classique d'une nécessaire progressivité dans la spécialisation des zones documentaires depuis le forum de l'actualité jusqu'à la salle de consultation de la réserve précieuse ». A Marseille<sup>85</sup>, la salle de consultation (44 places assises) est installée au dernier étage de la bibliothèque, à côté de la salle Documentation régionale et au même niveau que les salles du Département Civilisation. Elle n'a reçu aucun traitement spécifique la démarquant des autres espaces : même mobilier, mêmes luminaires, même moquette bleue au sol. En revanche, détail important, cette salle n'est pas conçue de façon ouverte puisque son accès est fermé par une porte verrouillée. Le lecteur doit sonner pour y pénétrer. A Troyes, la banalisation a été poussée au maximum puisque la consultation des fonds patrimoniaux se fait dans la grande salle d'étude (200 places assises) aménagée au premier étage de façon largement ouverte sur les autres espaces et sans distinction architecturale spécifique. Aix-en-Provence semble être comme un compromis entre la sacralisation montpelliéraine et la banalisation troyenne. La salle de consultation (30 places assises), appelée Salle Peiresc<sup>86</sup>, a été installée dans un quadrilatère de verre (13 x 8 m) situé entre la section Jeunesse et la section Adultes<sup>87</sup>. Bien qu'elle soit une enclave physique, elle est au milieu des autres espaces très fréquentés et ainsi visible par tous. Son fonctionnement est par ailleurs assez souple puisqu'il est possible pour les étudiants de venir s'y installer pour travailler en silence lorsque toutes les places ne sont pas occupées.

Les salles de consultation sont parfois l'occasion de rappeler l'image traditionnelle des bibliothèques anciennes. Gilles Gudin de Vallerin a ainsi souhaité du parquet en bambou et un mobilier en bois afin d'aménager les salles de recherche « dans l'esprit des bibliothèques d'autrefois »<sup>88</sup>. Elles sont aussi conçues pour évoquer le souvenir de l'ancienne bibliothèque de la ville abandonnée lors de la construction de la nouvelle médiathèque. Dans *Bibliothèques, une nouvelle génération 10 ans de constructions pour la lecture publique*, paru en 1993, on peut lire à propos d'Aix-en-Provence que « le mobilier et les lampes du secteur de consultation constituent un rappel discret qui animait l'ancien local »<sup>89</sup>. Au sujet de Nantes, il est indiqué qu'il a été « conservé pour l'espace de consultation et d'étude les mobiliers provenant de l'ancienne bibliothèque »<sup>90</sup>. A la BMVR de Châlons-en-Champagne, Paul Chemetov a réinterprété les parquets de l'Hôtel Dubois de Crancé où se trouvait la bibliothèque municipale jusqu'en 2001. C'est ainsi également que Michel Melot, regrettant que l'ancienne bibliothèque installée dans le château de Blois ne puisse être conservée, a suggéré de « ménager dans la nouvelle médiathèque, [...] "une bibliothèque à l'ancienne" »<sup>91</sup>.

<sup>85</sup> La BMVR de Marseille, l'Alcazar, a ouvert ses portes en mars 2004.

<sup>86</sup> Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), scientifique, littéraire, astronome.

<sup>87</sup> Cf. photo p. 89.

<sup>88</sup> GUDIN DE VALLERIN, Gilles. *op. cit.*

<sup>89</sup> RAYMOND, Jean. *Bibliothèques, une nouvelle génération 10 ans de constructions pour la lecture publique*. Paris : Réunion des Musées Nationaux, 1993, p. 28.

<sup>90</sup> RAYMOND, Jean. *Ibid.* p 112.

<sup>91</sup> SAUVAGE, Jean-Paul. *Souvenirs de la Bibliothèque du château*. Blois : Les amis de la Bibliothèque de Blois, 2010. p. 54.

En matière de salle patrimoine, la proposition de la Médiathèque André Malraux à Strasbourg est particulièrement intéressante.

## **La Salle du Patrimoine à Strasbourg**

Tête du réseau Pass'relle<sup>92</sup>, la Médiathèque André Malraux a ouvert ses portes le 19 septembre 2008 sur la presqu'île d'un ancien site portuaire, le pôle Seegmuller<sup>93</sup>, au sud-est de la ville.

Le projet, conduit par les architectes Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart, a consisté en la réhabilitation et l'extension d'un imposant silo à grains et d'entrepôts<sup>94</sup>. Le silo, évidé dans sa partie centrale, a été aménagé en périphérie sur six niveaux<sup>95</sup> qui s'alignent sur ceux de l'ancienne halle dont la structure en béton a été conservée et prolongée dans l'extension moderne. Ces niveaux dessinent ainsi de larges plateaux libres et traversants, rythmés par des piliers de béton aux volumineux chapiteaux pyramidaux, bas sous plafond mais entièrement vitrés au nord et au sud. Depuis le rez-de-chaussée du silo, on peut ainsi lire sur toute sa hauteur, la stratification des six niveaux : espaces publics sur cinq niveaux et bureaux en couronnement. Chaque niveau donne sur le vide du silo par de larges baies vitrées. A l'exception du silo s'offrant dans toute sa verticalité, le bâtiment a été essentiellement conçu dans la longueur. L'horizontalité de l'édifice a été pensée en harmonie avec le paysage environnant façonné par la logique du cours d'eau : linéarité des quais, étirement du môle, alignement des arbres et des bâtiments le long des rives. A l'intérieur, le métal est omniprésent : escaliers et caillebotis dans les espaces de circulation, banques d'accueil en inox, rayonnages. Cependant, une vive touche de couleur est apportée par un ruban de peinture rouge qui parcourt les espaces de l'entrée au cinquième niveau en se déployant en angles vifs sur les sols, plafonds et rayonnages. Cela a été imaginé par les architectes comme une prolongation des tags qui recouvraient le bâtiment avant sa reconversion. La signalétique a également fait l'objet d'une recherche esthétique avancée puisqu'elle a été confiée au designer franco-suisse Ruedi Baur. Sur la façade, des phrases entières ont été apposées. A l'intérieur, chaque mot indispensable à l'orientation du lecteur (Renseigner, Accueil, Exposition...) est pris dans le contexte d'une phrase mais, encadré et agrandi par rapport au reste de la phrase, il s'en détache.

La Médiathèque André Malraux se déploie sur 11 800 m<sup>2</sup>, dans cette ambiance gris et rouge, de béton, de verre et de métal. Elle offre près de 200 000 documents en libre accès, 1000 places assises et 102 points d'accès multimédia. Huit départements thématiques occupent les larges plateaux qui permettent une circulation fluide des publics d'un espace à l'autre. Chaque département thématique est ainsi largement ouvert pour encourager les allées et venues des usagers et des visiteurs. De grandes salles de travail, espaces plus cloisonnés mais largement vitrés, ont été aménagés à différents niveaux du bâtiment.

---

<sup>92</sup> Réseau de 23 sites comprenant les médiathèques municipales de Strasbourg, des médiathèques de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) et des médiathèques des communes de la CUS.

<sup>93</sup> Cette zone fait l'objet d'un vaste projet de requalification destiné à relier le centre-ville et les quartiers plus périphériques à l'est et au sud. Centres commerciaux, espaces résidentiels et différents établissements culturels formant un « archipel culturel » (complexe cinématographique, la Cité de la musique et de la danse, les archives de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg, les archives départementales, le centre culturel, scientifique et technique « Le Vaisseau » et la Médiathèque) ont ainsi été aménagés.

<sup>94</sup> Cf. photo p. 90.

<sup>95</sup> La halle comportait à l'origine trois niveaux qui ont été surmontés de trois autres lors de la réhabilitation.

Dans cet univers de flux, décroisé et horizontal, se dresse la Salle du Patrimoine<sup>96</sup>, imposant cube de verre tout en hauteur, déployé sur deux niveaux, entre le troisième et le quatrième. Elle occupe un emplacement stratégique puisqu'elle est en plein cœur du bâtiment que ce soit en hauteur, en largeur et en longueur. Edifice dans l'édifice, elle est aussi « un Etat dans l'Etat », comme le souligne Agathe Bischoff-Morales<sup>97</sup>, puisque le fonds patrimonial est municipal tandis que la Médiathèque est intercommunale<sup>98</sup>.

Fondée en 1765 par le legs de la bibliothèque personnelle de Jean-Daniel Schoepflin, historien et archéologue, enrichie par les confiscations révolutionnaires et par divers dons et acquisitions tout au long du XIXe siècle, la bibliothèque de Strasbourg disparaît dans la nuit du 24 au 25 août 1870 lors du bombardement de la ville. Dès le 23 novembre 1870, un appel public est lancé par le maire Emile Kuss demandant des dons de livres auquel répond un élan de solidarité européen. De 1873 à 1896, Rodolphe Reuss, bibliothécaire en chef, œuvre activement à sa reconstitution. En 1887, elle est installée avec les Archives Municipales dans l'ancienne Ecole de Médecine. Au début de la Seconde Guerre mondiale, elle est évacuée en partie au château d'Odratzheim près de Strasbourg, en partie à Périgueux. Elle regagne dès 1945 ses locaux. En 1975, la municipalité décide de créer un bâtiment spacieux et fonctionnel, distinct des Archives Municipales. Lorsque le projet d'une médiathèque intercommunale voit le jour dans les années 2000, il est décidé d'y déplacer le fonds patrimonial. Dans l'ancienne centrale rue Kuhn, devenue aujourd'hui Médiathèque Centre-Ville, le fonds patrimonial stocké dans des magasins était consultable dans une salle de lecture où deux tables avaient été spécifiquement réservées à cet effet. Cette situation offrait peu de possibilités de mise en valeur du patrimoine auprès du grand public.

Le projet de la Médiathèque André Malraux a donc représenté une belle occasion de rendre visible et manifeste ce patrimoine méconnu et trop longtemps laissé dans l'ombre. Dans le programme, les bibliothécaires avaient ainsi demandé une salle spécifiquement réservée à la consultation des fonds patrimoniaux, équipée notamment de cimaises permettant depuis l'extérieur de voir les documents exposés. Les architectes ont conçu un cube avec deux parois latérales totalement vitrées, une façade opaque en métal laminé et un mur de fond en béton recouvert d'un caillebotis métallique. Dans la partie gauche de la façade, une porte permet l'accès à la salle. A droite de l'entrée et le long de la paroi, les bibliothécaires ont installé la banque d'accueil afin d'avoir une vue d'ensemble. Le long des parois vitrées courent des étagères métalliques tandis qu'au centre de la pièce ont été alignées douze tables équipées chacune d'une petite lampe et offrant ainsi 24 places assises.

La Salle du Patrimoine apparaît donc comme un cube imposant qui impressionne par ses dimensions et dont il faut oser ouvrir la porte pour y pénétrer. C'était la volonté de l'équipe de sacrifier cet espace afin de marquer l'importance du patrimoine et de signaler physiquement sa présence. Cependant, bien que cloisonné, cet espace se veut ouvert sur l'extérieur. L'espace se prête ainsi parfaitement à l'accueil de classes, à l'organisation de conférences. En dehors des heures d'ouverture, certains professeurs d'université viennent y donner des cours.

La Salle du patrimoine se donne également à voir depuis l'extérieur grâce à ses parois latérales totalement vitrées. Les bibliothécaires n'ont pas obtenu des architectes les cimaises demandées mais renversent de façon oblique certains rayonnages vers les parois vitrées pour y exposer des documents patrimoniaux de façon temporaire ou des fac-similés. De même, le caillebotis métallique, au fond de la pièce et visible depuis l'extérieur, est devenu une cimaise géante. L'année dernière, lors de l'exposition consacrée à Lucien Baumann, poète local,

<sup>96</sup> Nom donné par les bibliothécaires à cet espace. Cf. photo, p. 91.

<sup>97</sup> Conservateur responsable du fonds patrimonial.

<sup>98</sup> Les collections patrimoniales ont été mises à disposition de la Médiathèque par la Ville de Strasbourg qui en reste le propriétaire.



différents tableaux, illustrations originales<sup>99</sup>, ont envahi cette cimaise. C'est aussi un espace qui rappelle ou fait connaître sa présence dans l'ensemble du bâtiment. Des documents patrimoniaux en résonance avec l'actualité de la Médiathèque sont ainsi exposés dans des vitrines installées dans différents départements de la Médiathèque. Cette démarche est essentielle car cette salle n'est visible qu'au troisième étage où se trouve le département « Mondes et Sociétés » et la signalétique du bâtiment très recherchée stylistiquement n'est pas toujours évidente. Cela permet également à l'équipe patrimoine de travailler avec les autres équipes, de les sensibiliser au patrimoine et de les inciter à faire venir le public jusque dans la Salle du Patrimoine. Agathe Bischoff-Morales pense d'ailleurs qu'il aurait également été profitable de concevoir « une première approche avec des vitrines pour présenter une mini-histoire permanente du fonds » dès l'entrée, au rez-de-chaussée.

Enfin, la salle en elle-même est un lieu qui se visite. Vaste espace aéré, il invite à la déambulation et donc à la découverte. La visite curieuse est, en effet, encouragée et bien accueillie par le personnel. Des documents patrimoniaux sont présentés dans plusieurs vitrines. De plus, un véritable effort esthétique mettant en valeur la salle a été recherché. Au sol, des paillettes dorées recouvertes d'une résine masquent le sol de béton. Les fichiers papiers sont argentés. L'équipe tenait à conserver les traditionnels fichiers<sup>100</sup> ce qui au départ n'enchantait guère les architectes car les fichiers de la rue Kuhn étaient « d'horribles fichiers en plastique ». Finalement ils ont accepté à condition que le meuble soit un meuble ancien « digne de figurer dans un musée » et recouvert d'une peinture argentée prescrite par eux-mêmes<sup>101</sup>. Chaque table porte, dans le sens de la longueur, en lettres d'or et avec la police propre au département Patrimoine (Garamond)<sup>102</sup> le nom d'un personnage « vivant » dans les collections patrimoniales<sup>103</sup> :

*Léonard Baldner*

*Gutenberg*

*Jean Mentelin*

*Charles de Butré*

*Rodolphe Reuss*

*Maurice de Saxe*

*Herrade de Landsberg*

*Jean Geiler de Kaisersberg*

*Marie-Joseph Erb*

*Georg-Daniel Flohr*

*Charles Oppermann*

*Daniel Specklin*

Un sol doré, des fichiers argentés, des tables « parlantes »<sup>104</sup> et un plafond zébré du fameux ruban rouge, la Salle du Patrimoine devient ainsi elle-même espace de curiosité et invite à la découverte.

---

<sup>99</sup> Tous ses poèmes édités ont été illustrés par certains grands illustrateurs (Tomi Ungerer, Claude Lapointe, Beltz, Camille Claus).

<sup>100</sup> D'une part, parce ce que le fonds n'était pas complètement rétro converti, d'autre part parce que, selon Agathe Bischoff-Morales, « rien ne remplacerait vraiment le génial fichier papier dans sa classification systématique imaginée par Reuss et ses successeurs ».

<sup>101</sup> Les fichiers appartiennent à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. La Bibliothèque Municipale de Strasbourg n'ayant pas d'autre meuble que celui en plastique, elle s'est tournée vers d'autres institutions. Albert Poirot, administrateur de la BNU a ainsi proposé à Agathe Bischoff-Morales d'aller voir dans les greniers de la prestigieuse institution où elle a pu récupérer un meuble convenable aux yeux des architectes. Albert Poirot a également accepté que le meuble soit peint à condition toutefois que l'intérieur ne soit pas touché. Une convention de dépôt a ensuite été signée entre la médiathèque A. Malraux et la BNU.

<sup>102</sup> Dans le projet de signalétique conçu par Ruedi Baur, chaque département de la Médiathèque a sa propre police d'écriture.

<sup>103</sup> Cf. photo p. 92.

<sup>104</sup> C'est ainsi que les nomme Agathe Bischoff-Morales.

Agathe Bischoff-Morales et Mireille Petry-Nérout<sup>105</sup> évoquent un travail de longue haleine pour faire connaître les fonds patrimoniaux dont elles voient les résultats positifs après trois ans d'ouverture. Avec le projet de la médiathèque André Malraux, « c'était la première fois que le patrimoine était mis en avant ». Cela s'est manifesté par la valorisation architecturale qui est, depuis l'ouverture, quotidiennement relayée par des actions de médiation culturelle prenant place dans la Salle, dans le bâtiment mais aussi à l'extérieur.

La Salle du Patrimoine de la Médiathèque André Malraux, par ses recherches esthétiques, son emplacement et sa visibilité, renouvelle ainsi avec bonheur l'image traditionnelle de la salle de consultation. Elle est certes une enclave physique mais représente un magnifique écrin architectural permettant tout à la fois d'offrir les conditions de travail adéquates aux chercheurs et de valoriser les collections patrimoniales auprès du grand public.

## **Les espaces patrimoine**

Dans certaines bibliothèques, la salle de consultation des fonds patrimoniaux fait partie d'un ensemble plus vaste consacré au patrimoine.

A Rennes, le dernier étage de la BMVR<sup>106</sup> est habité par le Pôle Patrimoine. Dans le programme initial en 1991, les bibliothécaires avaient défini trois espaces, un espace spécifique pour la consultation des fonds patrimoniaux, un espace de scénographie autour de la collection Pollès<sup>107</sup> et un espace d'exposition, que Christian de Portzamparc a regroupés au dernier niveau. Le bâtiment de la bibliothèque est une pyramide inversée, plus on s'élève plus les superficies sont importantes, et apparaît ainsi comme un ensemble très vertical et fragmenté. Selon Sarah Toulouse<sup>108</sup>, « dans une telle configuration, [...] il est difficile de mettre le patrimoine en bas ou au milieu, si on considère le patrimoine avec un fonctionnement différent ». Le Pôle patrimoine<sup>109</sup> se déploie sur un plateau de 1000 m<sup>2</sup> et se répartit en une salle de consultation (600 m<sup>2</sup>, 80 places assises), une salle d'exposition et une salle d'animation – la Salle La Borderie<sup>110</sup> – (100 m<sup>2</sup>) et le Musée du livre et des lettres Henri Pollès (150 m<sup>2</sup>)<sup>111</sup>.

Une grande place physique est ainsi accordée au patrimoine à la BMVR de Rennes. Le Pôle Patrimoine est celui qui dispose de la plus grande superficie. Cette vaste surface permet, tout en offrant aux chercheurs un lieu de travail adéquat, de disposer de trois espaces différents de valorisation auprès du grand public. Les expositions sont essentiellement fréquentées par le public du Musée de Bretagne et par ceux qui visitent la bibliothèque le dimanche. De plus, le Pôle patrimoine dispose d'une très belle vue sur la ville et attire ainsi des touristes. En effet, les bibliothécaires ont souhaité un espace largement ouvert et fonctionnant librement. Il est

<sup>105</sup> Assistante d'Agathe Bischoff-Morales.

<sup>106</sup> Ouverte en 2006, elle fait partie des Champs libres, vaste espace culturel comprenant également l'Espace des sciences et le Musée de Bretagne.

<sup>107</sup> Henri Pollès (1909-1994), écrivain et grand collectionneur français, a fait don de sa bibliothèque en 1988 à la Ville de Rennes. Il avait transformé sa maison de Brunoy dans l'Essonne en un véritable musée préfigurant son idée de musée du livre et des lettres. Idée qui a pu être réalisée dans le cadre des Champs Libres avec la construction de la bibliothèque.

<sup>108</sup> Responsable du Pôle Patrimoine.

<sup>109</sup> Cf. plan p. 93.

<sup>110</sup> Louis-Arthur Le Moyne de La Borderie (1827-1901), historien de la Bretagne.

<sup>111</sup> Reconstitution de l'atmosphère de la maison de Brunoy, par la représentation de différents éléments : l'escalier, le bureau romantique, la chambre 1900 et la salle de bains.

tout à fait possible d'aller et venir dans cette salle sans avoir à se justifier. De même la salle d'exposition et le Musée Pollès sont en accès libre.

Cependant, sa position au dernier niveau du bâtiment met le Pôle patrimoine à l'écart des autres Pôles et des principaux flux de circulation de la bibliothèque. Un usager peut fréquenter les différents niveaux sans jamais se rendre au sixième étage. Cet espace n'est ainsi pas visible aux yeux de la majorité des usagers. D'autre part, il concentre le patrimoine en un lieu unique du bâtiment. Le patrimoine ne se montre à aucun autre endroit du bâtiment<sup>112</sup>.

Enfin, en plaçant le Pôle Patrimoine dans l'espace le plus grand du bâtiment, l'architecte a créé une salle beaucoup trop grande pour être uniquement une salle de consultation des documents patrimoniaux. La bibliothèque ne proposant par ailleurs aucune salle d'étude dans les autres espaces, les bibliothécaires ont alors décidé de ne pas filtrer les entrées. Pendant trois ans, le Pôle Patrimoine a ainsi fonctionné librement laissant les personnes prendre place même si elles ne venaient pas pour des documents du fonds patrimonial. Cela s'est avéré peu satisfaisant pour le public patrimoine. Douze places ont alors été réservées de façon stricte à la consultation des fonds patrimoniaux. Il n'en reste pas moins que la fonction étude s'est imposée au détriment du patrimoine. Cette salle apparaît comme une vaste salle d'étude où le silence absolu est de règle. « L'ambiance est devenue glaciale » selon Sarah Toulouse. La cohabitation des publics et sa gestion par le personnel sont difficiles. Public patrimoine et public étudiant n'ont pas les mêmes exigences de travail. Ce n'est pas le même silence qui est apprécié par ces deux publics. Tout en souhaitant des lieux calmes, les chercheurs ont besoin d'échanger avec les bibliothécaires au sujet des documents consultés, sur leurs thèmes de travail, pour des conseils bibliographiques. Sarah Toulouse souhaite aujourd'hui « revenir sur le silence » et sur l'organisation des tables afin de ménager différents espaces dans cette vaste salle.

A la BMVR de Limoges<sup>113</sup>, tout le premier niveau de l'ancien bâtiment est occupé par le Pôle Limousin et Patrimoine, véritable espace où lecture publique et patrimoine se mêlent.

La bibliothèque se compose d'un nouveau bâtiment par lequel se fait l'entrée et du bâtiment conservé de l'ancien hôpital général de Limoges. Les deux bâtiments sont reliés par une verrière sous laquelle a été aménagé un jardin d'hiver. Au premier étage, le passage entre les deux bâtiments se fait par une passerelle en bois. Depuis le rez-de-chaussée du bâtiment ancien où se trouve l'espace Actualités, un escalier en colimaçon permet d'accéder au Pôle Limousin et Patrimoine. Le Pôle se divise en trois grandes parties : une salle de consultation des fonds patrimoniaux au centre, encadré d'un espace regroupant des ouvrages sur la littérature, l'histoire et la géographie régionales et d'un espace consacré aux arts et musiques régionaux. Ces deux espaces proposent des documents en libre accès et disponibles au prêt. Au centre de la pièce et précisément en face de la salle de consultation, se trouve une banque d'accueil pour le prêt, la communication des documents et les renseignements. Entre ces trois parties, il n'y a aucune cloison, la circulation se fait naturellement. Les bibliothécaires ont, en effet, conçu cet espace comme largement ouvert à tous et comme le dit Etienne Rouziès<sup>114</sup>, ils essaient de « faire venir un maximum de monde ». La circulation se fait également très naturellement entre cet espace et le reste de la bibliothèque. De plus, le Pôle est longé par une galerie vitrée qui surplombe le jardin d'hiver et dans laquelle a été aménagé un espace d'exposition. Cette galerie, vitrine du Pôle Limousin et Patrimoine, permet de donner une bonne visibilité à cet espace depuis le nouveau bâtiment où se concentre la majorité des espaces publics. Le patrimoine se montre également au sein même de la salle de lecture par des petites expositions et à plus grande échelle lors de grandes expositions patrimoniales organisées dans l'espace d'exposition dans le hall de la bibliothèque. Enfin, les deux espaces

<sup>112</sup> Sauf lors d'expositions temporaires.

<sup>113</sup> La Bibliothèque francophone multimédia de Limoges (Bfm) a ouvert ses portes en septembre 1998.

<sup>114</sup> Responsable du Pôle Limousin et Patrimoine.



consacrés aux documents régionaux en libre accès et empruntables font du Pôle Limousin et Patrimoine un espace très vivant, fréquenté par un public plus large que le public patrimoine. La Bfm de Limoges permet de mettre en évidence le rôle que peut jouer le fonds régional dans la promotion et la visibilité des collections patrimoniales auprès du grand public. Claire Haquet l'évoque au sujet du fonds lorrain<sup>115</sup>. De même, l'équipe de préfiguration de la Médiathèque des Capucins dans le Projet Scientifique et Culturel considère que le fonds local<sup>116</sup> doit jouer « un rôle d'appel », « une porte d'accès à ce qui, jusqu'à présent, est demeuré sinon « caché », du moins « réservé », à savoir : les collections patrimoniales ». On peut également évoquer le projet documentaire de la future Bibliothèque de Caen<sup>117</sup> qui élargit la notion de patrimoine en définissant à partir de l'identité documentaire de la bibliothèque des domaines de prédilection destinés à la conservation. Estampillés « patrimoine », ces segments de collections sont d'abord en libre accès grâce à un équipement spécifique, puis au bout de cinq à six ans dans un magasin actif avant d'intégrer au bout de dix ans le magasin de conservation. Ces collections patrimoniales sont donc en circulation et mélangées aux collections courantes. Selon Bernard Huchet, la mise en œuvre d'une telle politique documentaire implique la sensibilisation et l'information du public. « Le public est à la fois consommateur mais aussi garant de ce patrimoine. Il doit en prendre garde, il doit participer au maintien des collections ».

## ESPACES D'EXPOSITIONS, ESPACES D'INTERPRETATION

Magasins, salles et espaces patrimoine sont autant de lieux de valorisation plus ou moins investis par les bibliothécaires. Dans bien des cas, l'unique espace de valorisation des collections patrimoniales demeure la salle d'exposition de la médiathèque. Pas spécifiquement réservée aux collections patrimoniales, elle accueille ponctuellement des expositions entièrement patrimoniales ou mixtes mêlant autour d'une thématique collections modernes et anciennes.

Certaines bibliothèques ont fait le choix d'abriter une exposition permanente. La BMVR de Rennes a montré la réalisation qui a été faite autour de la collection Pollès. Il s'agit cependant d'un cas particulier puisqu'il ne présente qu'une partie très spécifique des collections patrimoniales. En revanche, Troyes offre aux visiteurs une exposition permanente intitulée *Mille ans de livres à Troyes*, présentation à la fois chronologique de documents souvent exceptionnels, depuis les manuscrits cisterciens jusqu'aux outils multimédias contemporains, et thématique avec l'histoire des bibliothèques et de celle de Troyes en particulier, des techniques (papeteries, imprimeurs), de l'écriture et même de la réception des œuvres (Bibliothèque bleue). Par cette exposition, Thierry Delcourt<sup>118</sup> souhaitait rendre accessible le patrimoine au plus grand nombre tout en intéressant le connaisseur<sup>119</sup>.

Certaines bibliothèques s'orientent vers des espaces de valorisation autres que la traditionnelle salle d'exposition. Rennes s'est ainsi équipée d'une salle d'animation spécifiquement réservée aux actions de médiation de l'équipe Patrimoine. Brest envisage dans le cadre du projet de la future Médiathèque des Capucins « un espace d'interprétation » qui permettra de « mettre en place des actions de médiation (accueil de groupes, présentation de

<sup>115</sup> Cf. p. 18.

<sup>116</sup> Dans le cas de Brest, deux fonds spécifiques constituent le traditionnel fonds local : le fonds mer et le fonds breton.

<sup>117</sup> Cf. p. 10.

<sup>118</sup> Directeur de la Médiathèque du Grand Troyes de 1996 à 2006.

<sup>119</sup> BARBICHE Jean-Marie. *Le traitement architectural des fonds patrimoniaux dans les BMVR de Champagne*. 2008. Mémoire : DCB : ENSSIB : 2008. p.

documents, petites conférences, ateliers « patrimoine ») visant à donner des clés de lecture des collections, de faire découvrir le patrimoine dans sa dimension « technique », de mettre en contact les professionnels du patrimoine et le public ».

Enfin, quelques bibliothèques se sont lancées dans la mise en scène de leurs collections patrimoniales.

## **SCENOGRAPHIE DES COLLECTIONS**

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons décidé de présenter le cas de Quimper, récent et encore trop souvent méconnu des professionnels. En revanche, il n'était pas possible de ne pas évoquer le cas de Troyes devenu emblématique sur cette question. La présentation de ces deux bibliothèques met en lumière deux types de scénographies différents. Tandis que l'une est une réinterprétation du site historique, l'autre est une véritable création.

### **Troyes : un cas emblématique**

Le cas de Troyes<sup>120</sup> doit être abordé car il a marqué les esprits lors de l'ouverture en juin 2002 de la Médiathèque du Grand Troyes. En effet, la solution proposée par Thierry Delcourt et son équipe pour rendre visible le patrimoine et l'intégrer à des espaces de lecture publique a suscité beaucoup d'admiration. Il s'agissait d'une première sous cette forme et à cette échelle.

Avant le projet de BMVR, la bibliothèque de Troyes a occupé pendant 200 ans le même emplacement, l'abbaye de Saint-Loup. Dès le XVIIIe siècle, Troyes dispose d'une bibliothèque publique grâce à Jacques Hennequin, chanoine de la cathédrale, qui fait don de sa bibliothèque, à des fins d'ouverture au public, au Couvent des Cordeliers le 22 novembre 1651. Les confiscations révolutionnaires donnent un nouvel élan à cette bibliothèque qui s'installe alors dans l'abbaye Saint-Loup, bâtiment du XVIIIe siècle, réquisitionnée à cette fin. Une grande salle, vaste espace de 53 m de long, 10 de large et 7 de haut, équipée de dix-huit niveaux de tablettes et avec huit fenêtres agrémentées chacune de quatre vitraux du début du XVIIIe siècle, est ainsi aménagée. A partir de la fin du XIXe siècle et jusque dans les années 1970, le bâtiment connaît diverses extensions qui rendent le fonctionnement de la bibliothèque difficile. Dans les années 1980, un bâtiment pour de meilleures conditions de conservation et un meilleur service au public est demandé. Le projet de BMVR au début des années 1990 permet d'y répondre.

Tout le projet a été suivi par Thierry Delcourt. L'ancienne « grande salle »<sup>121</sup>, lieu important et sensible dans l'imaginaire des Troyens, ne pouvait pas disparaître. Cependant, Thierry Delcourt souhaitait vivement une médiathèque unique. Une solution devait être trouvée. Comme le rappelle Jean-Marie Barbiche<sup>122</sup>, Thierry Delcourt avait ainsi organisé une réunion dans ce lieu pour inspirer les quatre derniers architectes en lice. Pierre du Besset et Dominique Lyon ont imaginé une réinterprétation de la « grande salle » de l'ancienne bibliothèque au cœur du nouveau bâtiment. La moitié gauche des surfaces du rez-de-chaussée est ainsi occupée par un faux rectangle en perspective trompeuse long de 56 m abritant 48 500

---

<sup>120</sup> Un mémoire de DCB a été en partie consacré au cas troyen : BARBICHE Jean-Marie. *Le traitement architectural des fonds patrimoniaux dans les BMVR de Champagne*. 2008. 92 p. Mémoire : DCB : ENSSIB : 2008.

<sup>121</sup> D'unique salle de lecture de la bibliothèque, elle était devenue un magasin pour une partie du fonds ancien.

<sup>122</sup> BARBICHE Jean-Marie. *Ibid.* p. 13.

documents placés sur les rayonnages en bois d'origine<sup>123</sup>. Edifice à l'intérieur de l'édifice, cette grande salle apparaît « comme un coffre de cuir et de bois »<sup>124</sup>. Le devant de la salle est vitré tandis que, sur les trois autres parois, des oculi permettent au visiteur d'admirer cette reconstitution. Le parcours de l'exposition permanente *Mille ans de livres à Troyes*<sup>125</sup> chemine autour de cette reconstitution. Tandis que l'espace presse a été aménagé devant l'ancienne « grande salle », les autres espaces publics se déploient dans le reste de la médiathèque. Au rez-de-chaussée, se trouvent un grand hall d'accueil, un espace d'exposition temporaire, l'espace Jeunesse et un imposant escalier pour accéder aux niveaux supérieurs. Un espace dédié aux adolescents (collections et deux salles de travail fermées) occupe une mezzanine aménagée dans la partie droite du bâtiment. Le premier étage, vaste nef de près de 4000 m<sup>2</sup> subdivisée par de simples cloisons de verre, accueille une grande salle de travail (200 places assises) et quatre espaces destinés aux collections adultes, audiovisuelles et de bandes-dessinées. L'ensemble de ces espaces, patrimoniaux et lecture publique, prend ainsi place dans un bâtiment large de 45 m et long de 90 m, entièrement vitré sur trois parois et unifié par une vague d'or qui court le long de la sous-face du toit et de l'auvent placé en porte-à-faux de 10 m. Cette vague est constituée d'emboîtements de tubes d'aluminium couleur or accrochés à des suspentes de hauteurs différentes qui lui confèrent son mouvement continu<sup>126</sup>.

Un très bel effort architectural pour rendre manifestes les collections patrimoniales abritées par la médiathèque a été consenti. L'objectif de Thierry Delcourt était, en effet, très clair : mettre le patrimoine au cœur de la lecture publique. L'éventail des possibilités architecturales offertes par le bloc a ainsi été investi. Le patrimoine se donne à voir à tous les lecteurs dans le hall<sup>127</sup>, aux personnes fréquentant le kiosque et aux usagers de la salle de lecture mais également aux passants sur le parvis. Perceptible depuis l'extérieur, l'ancienne « grande salle » peut intriguer et inciter le curieux à faire un détour par cet espace. Cependant, la scénographie des collections mise en œuvre à Troyes revêt également un caractère à la fois grandiose par ses dimensions et édifiant par son parcours muséographique. Ainsi a-t-elle peut-être tendance à instaurer de la distance entre le public et le patrimoine. De plus, installé dans la partie gauche du bâtiment, cet espace n'est pas traversé par les flux de circulation des lecteurs qui se concentrent essentiellement dans la partie droite, du rez-de-chaussée aux niveaux supérieurs, et qui s'arrêtent au kiosque. Il est tout à fait possible d'aller à la médiathèque tous les jours sans jamais fréquenter cet espace. S'y rendre et cheminer ensuite autour de cette grande mise en scène relèvent de la démarche volontaire pour de nombreux usagers.

D'autre part, après dix ans d'ouverture, la place omniprésente du patrimoine semble avoir pesé sur le développement de la lecture publique. Selon Eudes Chigé<sup>128</sup>, le bâtiment est aujourd'hui en crise de croissance et confronté à des problèmes d'organisation. L'équipe cherche un nouveau modèle. Arrivé récemment, Eudes Chigé souhaite ainsi refondre un projet d'établissement permettant de retrouver « un sens des missions qui mobilisent chacun ». Une désaffection du public est constatée qu'il impute en partie au fait que le discours sur la lecture publique n'a pas été assez construit. En effet, la place du patrimoine était primordiale dans le projet de BMVR ce qui se comprend parfaitement compte-tenu de l'importance des collections patrimoniales notamment d'époque médiévale<sup>129</sup>. Le souhait de Thierry Delcourt était pourtant de concilier de façon harmonieuse lecture publique et patrimoine dans un même bâtiment. La médiathèque offre ainsi de beaux volumes aussi bien pour les espaces de lecture

<sup>123</sup> Cf. plan p. 94.

<sup>124</sup> POUSSE, Jean-François. Médiathèques. *Techniques et architecture*. Juin-juillet 2001. n° 454, p. 51.

<sup>125</sup> Cf. p. 37.

<sup>126</sup> Pierre du Besset et Dominique Lyon ont reçu en 2002 l'Équerre d'argent pour la réalisation de la BMVR de Troyes.

<sup>127</sup> Cf. partie sur les magasins, p. 30.

<sup>128</sup> Directeur de la Médiathèque du Grand Troyes depuis janvier 2011.

<sup>129</sup> La bibliothèque de Troyes constitue le deuxième fonds de manuscrits médiévaux en France.

publique que pour ceux plus spécifiquement à caractère patrimonial. Ce traitement architectural semble aujourd'hui ne pas avoir suffi car il a été accompagné d'une politique d'établissement très axée sur la valorisation patrimoniale. Troyes montre combien il peut parfois être difficile de trouver un juste équilibre entre lecture publique et patrimoine.

## **Quimper : entre passé et présent**

Il est maintenant intéressant de se tourner vers la Bretagne et plus précisément du côté de Quimper où la Médiathèque des Ursulines propose également une mise en scène de la bibliothèque patrimoniale, mise en scène originale et réussie qui instaure un véritable dialogue entre les collections anciennes et les collections actuelles.

La Médiathèque des Ursulines est la tête du Réseau des Médiathèques de Quimper Communauté qui compte dix sites dont trois implantés dans la Ville de Quimper.

La bibliothèque de Quimper est d'origine révolutionnaire. Les confiscations révolutionnaires ont constitué un remarquable dépôt littéraire devenu bibliothèque de l'Ecole centrale le 25 octobre 1795 puis de l'Ecole Secondaire en 1806 puis bibliothèque départementale le 9 juin 1816, provisoirement installée dans le bâtiment des archives situé dans les étages de l'ancien couvent des Ursulines. En 1833, l'ancien couvent étant affecté à l'armée, archives et bibliothèque sont contraintes de déménager. Les archives sont déplacées au Palais de justice tandis que les livres de la bibliothèque sont alors confiés à la municipalité. Cette dernière décide d'installer les collections dans le nouvel Hôtel de Ville. Dès la fin du XIXe siècle, la question du manque de place se pose. C'est seulement en 1960 que la bibliothèque est transférée aux premier et deuxième étages d'un bâtiment neuf, dû à l'architecte Chaussepied, rue Toul Al Laër : 220 m<sup>2</sup> d'espaces publics pour adultes et enfants, et des magasins pour 80 000 volumes. Ce bâtiment est également rapidement devenu trop exigü. Au début des années 1980, se présente une belle opportunité, la création d'un pôle culturel dans l'ancien quartier militaire de la ville, lui-même implanté dans l'espace anciennement occupé par l'enclos des Ursulines aux XVIIe et XVIIIe siècles. Il est décidé de démolir de nombreux bâtiments militaires du XIXe siècle pour y édifier un théâtre, un cinéma d'art et d'essai, de restructurer une caserne pour y loger l'Ecole des Beaux-Arts et un espace d'exposition, enfin de restaurer l'ancien couvent des Ursulines devenue caserne pour y abriter la future médiathèque. Dès le départ, l'idée est d'abandonner le bâtiment de la rue Toul Al Laër trop étriqué, n'offrant aucune possibilité d'extension, ne présentant par ailleurs aucune particularité architecturale ni qualités fonctionnelles spécifiques<sup>130</sup> qui auraient conduit à le conserver. Il est donc envisagé de concevoir une nouvelle médiathèque permettant d'offrir des espaces publics plus grands et agréables tout en accueillant la bibliothèque patrimoniale et la bibliothèque bretonne. Le projet de la médiathèque a mis beaucoup de temps à voir le jour<sup>131</sup>, retardé à plusieurs reprises d'une part en raison des contraintes architecturales du bâtiment<sup>132</sup> et d'autre part en raison de l'apparition de l'intercommunalité<sup>133</sup>. La Médiathèque des Ursulines a finalement ouvert ses portes le 6 septembre 2008.

---

<sup>130</sup> Il a ainsi été décidé le 29 avril 2011 en Conseil municipal de démolir ce bâtiment, désaffecté depuis le départ de la bibliothèque et jamais réinvesti, afin d'y reconstruire une quinzaine de logements ainsi que des commerces et locaux tertiaires en rez-de-jardin.

<sup>131</sup> Les autres institutions culturelles ont vu le jour entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990 : Ecole supérieure d'art (1986), Cinéma Art et Essai Studio du chapeau rouge (1986), le Quartier, centre d'art contemporain (1990), Théâtre de Cornouaille (1998).

<sup>132</sup> Certains éléments du bâtiment ont, en effet, été inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : la charpente, le mur de refend qui structurait le couloir de circulation, un escalier.

<sup>133</sup> Le montage financier s'est avéré plus intéressant s'il était porté par une structure intercommunale. Il a donc fallu attendre que l'intercommunalité se mette en place.

La Médiathèque des Ursulines occupe une superficie de 4200 m<sup>2</sup> répartis en 2795 m<sup>2</sup> pour les espaces publics et 1405 m<sup>2</sup> pour les espaces internes et se déploie sur cinq niveaux. Elle offre en libre accès et en prêt 145 000 documents organisés en quatre collections thématiques joliment nommées L'Esprit de la lettre (langues et littératures), L'île aux trésors (espace jeunesse), La Boîte aux savoirs (documentaires), la Fabrique (arts, musique et cinéma) ainsi qu'en consultation sur place les collections patrimoniales<sup>134</sup>.

Au rez-de-chaussée, se trouvent le Kiosque Elie Fréron<sup>135</sup> (espace presse), la Galerie Max Jacob (espace d'exposition), l'auditorium Marie de Kerstrat<sup>136</sup> (85 places) et le centre technique du livre qui traite les documents de l'ensemble du réseau des médiathèques. Le premier étage regroupe L'île aux trésors, L'esprit de la lettre, une partie du fonds patrimonial et la salle de travail Jean-Marie de Silguy<sup>137</sup>. Au deuxième étage, se trouvent La Fabrique, La Boîte aux savoirs, une autre partie du fonds patrimonial et la salle de travail François-Marie Luzel<sup>138</sup>. Un grand magasin a été aménagé au sous-sol et des bureaux au troisième étage.

Pour recevoir les collections patrimoniales, les architectes ont imaginé une extension traitée en encorbellement sur la façade d'accès, extension zinguée doublée par un plan vitré sérigraphié qui ne laisse donc pas passer la lumière et permet ainsi de respecter les conditions de conservation des collections<sup>139</sup>. De l'extérieur, cette extension apparaît comme une gigantesque « boîte » en verre accrochée entre le premier et le deuxième étage de la façade. De l'intérieur<sup>140</sup>, le patrimoine depuis les espaces de lecture publique se voit à travers les 14 fenêtres vitrées de l'ancien couvent (0,80 m large x 2 m haut). Une partie des collections patrimoniales est ainsi visible aux premier et deuxième étages. L'intérieur de cette « boîte » est organisé comme dans une bibliothèque ancienne, avec un couloir de circulation, des rayonnages en bois, des échelles, les grands formats en bas, les petits en haut, certaines reliures présentées de face. La mise en scène des collections investit également les fenêtres, véritables vitrines vivantes qui permettent la présentation de documents régulièrement changés compte tenu de leur exposition à la lumière. De l'autre côté des fenêtres, le lecteur peut s'asseoir à une petite table équipée d'une petite lampe individuelle. En vis-à-vis de la bibliothèque patrimoniale, se trouvent les espaces dévolus aux collections en libre accès et empruntables. Cette scénographie permet un véritable dialogue entre collections anciennes et collections modernes, un dialogue d'autant plus subtil qu'il investit également le contenu des collections. Ainsi au premier étage, aux collections de L'Esprit de la lettre répondent des collections anciennes similaires selon la classification de Brunet. De même, au deuxième étage, se trouvent les collections anciennes correspondant aux collections de la Boîte aux savoirs. La consultation des fonds patrimoniaux peut se faire sur les tables aménagées le long des fenêtres mais également dans les salles de lecture. Seuls les ouvrages de la réserve doivent être consultés dans le bureau du bibliothécaire dans lequel a été installée une table à cet effet. Il n'y a donc pas d'espaces spécifiques pour la consultation des collections patrimoniales.

Au-delà des collections, c'est l'ensemble du bâtiment qui instaure un dialogue entre passé et présent. Contenu et contenant, patrimoine écrit et patrimoine bâti sont ainsi engagés dans la même démarche. L'installation de la médiathèque dans le couvent des Ursulines a, en effet, permis de valoriser, revisiter et moderniser le bâtiment tout en préservant sa mémoire. Les façades extérieures et la charpente du bâtiment d'origine ont été conservées et entièrement restaurées. Les deux galeries du cloître ont été restituées dans leur intégralité et ont retrouvé

<sup>134</sup> Le fonds ancien est estimé à 40 000 volumes.

<sup>135</sup> Journaliste polémiste né à Quimper en 1718.

<sup>136</sup> Comtesse bretonne devenue projectionniste au début du XXe siècle.

<sup>137</sup> Grand collectionneur d'art qui légua son fonds XIXe siècle à la Ville de Quimper.

<sup>138</sup> Folkloriste breton du XIXe siècle.

<sup>139</sup> Cf. photos p. 95-97.

<sup>140</sup> Cf. photos p. 98-100.



leur rôle de circulation. De même, l'entrée principale de l'établissement s'effectue par l'entrée historique du bâtiment. L'intérieur a été repensé et reconstruit pour offrir un équipement moderne et fonctionnel, avec notamment la mise en place d'une structure en béton armé pour les planchers destinés à supporter la charge de milliers de livres. Enfin, les extensions<sup>141</sup> du bâtiment ont été traitées en décollement des façades existantes, selon une architecture totalement différente, plus moderne, permettant de lever toute ambiguïté entre les interventions nouvelles et le bâtiment ancien.

La scénographie conçue et mise en œuvre par l'Atelier Novembre répondait au programme élaboré par Michèle Coïc<sup>142</sup> dans lequel elle accordait une place importante au patrimoine et à sa valorisation. Sa ligne directrice était la mise à disposition du public des collections modernes et patrimoniales. Il était ainsi demandé de porter une grande attention à la mise en évidence du patrimoine et de trouver un dispositif original pour rendre les collections patrimoniales manifestes au grand public tout en assurant leur préservation. Michèle Coïc souhaitait également ainsi mieux faire connaître ce patrimoine auprès des chercheurs. Elle s'était, en effet, rendu compte que le fonds patrimonial de la bibliothèque de Quimper, pourtant de qualité car catalogué et ayant toujours été conservé de bonne façon, était peu sollicité par les chercheurs ou par un public de curieux. Pour Michèle Coïc, l'Atelier Novembre a parfaitement compris ce qui était attendu puisque « il a réussi à traduire le programme tout en respectant les contraintes architecturales et en ajoutant de la surface ».

Cette scénographie permet aux lecteurs de prendre conscience quotidiennement de l'existence de ces collections, de rapprocher le public de ce patrimoine et de l'inciter à s'y intéresser. Montrer ne suffit pas. Le public doit être accompagné. « Il faut faire vivre ce patrimoine » comme le dit Michèle Coïc. Expositions, accueils de classes sont ainsi réalisés. Dans cette même optique, sont conçus les « Dimanches curieux ». Un dimanche après-midi par mois, sont présentés des livres précieux, curieux, amusants sur un thème identifié afin de « montrer que le patrimoine n'est pas réservé aux historiens mais est pour tout le monde ».

« L'organisation du bâtiment, l'organisation des collections, la médiation culturelle, tout participe à la mise à disposition des collections actuelles et anciennes : ligne directrice de la Médiathèque » résume Michèle Coïc.

Troyes et Quimper représentent deux exemples originaux et rares en France de mise en scène des collections patrimoniales. Dans les deux cas, il y a une volonté forte au départ de la part du directeur de valoriser physiquement le patrimoine. Deux réponses différentes, fonction du contexte local (histoire de la bibliothèque, nature des collections, nouveau site, projet d'établissement), ont été apportées.

Troyes illustre également une façon originale de conserver la bibliothèque ancienne tout en réalisant une nouvelle médiathèque. Valenciennes permet à présent d'éclairer cette même problématique sous un angle inversé.

---

<sup>141</sup> Le bâtiment présente deux extensions : celle abritant le fonds patrimonial et une autre, également très contemporaine, côté parvis d'entrée.

<sup>142</sup> Directrice des Médiathèques de Quimper Communauté.

## VALENCIENNES : BLOC AUTOUR DE LA BIBLIOTHEQUE ANCIENNE

La bibliothèque municipale de Valenciennes, installée depuis 1801 dans les bâtiments de l'ancien Collège des Jésuites, a la particularité d'abriter aujourd'hui entre ses murs une médiathèque et la Bibliothèque des Jésuites, bibliothèque du XVIII<sup>e</sup> siècle entièrement conservée.

La configuration actuelle des espaces date de 1994 à la suite d'un projet élaboré par les architectes du Cabinet MTA<sup>143</sup>. L'élément clé de ce projet a été l'aménagement d'une haute verrière au-dessus de la cour intérieure dont le poids repose sur quatre piliers de forme arborescente évoquant selon les architectes les arbres autrefois plantés dans la cour. Cette couverture a ainsi permis d'unifier les quatre ailes du bâtiment et de tripler la superficie disponible : transformation de la cour en espace intérieur au sol et en élévation avec la mise en place d'une mezzanine ; création d'un niveau en sous-sol. Après avoir traversé un porche, le visiteur entre ainsi dans l'ancienne cour abritant aujourd'hui un vaste hall où se trouvent les banques de prêt et de renseignements et où sont organisées des expositions et diverses animations (conférences, concerts)<sup>144</sup>. A ce même niveau, dans les différentes ailes du bâtiment, se trouvent la salle du patrimoine, une salle d'étude (50 places assises), le Kiosque, l'espace Littérature, l'espace Documentaires, une salle polyvalente et un coin cafétéria. Le niveau -1, isolé phoniquement, abrite l'espace Musique, Cinéma, Arts du spectacle. Au premier étage, les espaces pour les enfants se répartissent entre la mezzanine (espace Jeunesse) et l'aile gauche du bâtiment (espace Petite enfance et Heure du conte). A ce même niveau, dans l'aile de façade, se loge depuis trois siècles la Bibliothèque des Jésuites<sup>145</sup>. Quand on entre pour la première fois, on est saisi par le contraste qui existe entre les espaces lumineux et modernes de la médiathèque et cette illustre bibliothèque au mobilier ancien et aux stores baissés. Le saut dans le temps est immédiat. La bibliothèque forme un vaste vaisseau voûté de 18 m 60 de long, de 7 m 45 de large et 8 m de hauteur sous la clé de voûte, rythmé par cinq arcs doubleaux soutenus par des consoles. Ces puissants doubleaux divisent la salle en six travées. A chaque travée, correspond à l'ouest une fenêtre donnant sur la rue. Des rayonnages fixes, dans des boiseries de chêne style Louis XV, incurvés dans leur partie supérieure pour épouser la forme des vousoirs latéraux, courent le long de la salle, sans colonnes ni pilastres de séparation, sur une hauteur de 3 m 50. Trois grandes tables de style Louis XV meublent l'espace central de la pièce. Le sol est pavé d'un carrelage rouge. Cette salle se caractérise également par une riche décoration peinte qui occupe les deux grands hémicycles à chaque extrémité du vaisseau ainsi que les six petits hémicycles de part et d'autre de la salle. Sur les premiers, on peut admirer deux grandes compositions allégoriques inspirées de l'Ecole d'Athènes et La Dispute du Saint Sacrement<sup>146</sup>. La scène de l'Ecole d'Athènes est ici largement revue. Platon est remplacé par saint Paul qui félicite les Athéniens d'avoir érigé un temple au dieu inconnu. Ce dieu est en effet venu et s'est fait homme en la personne de Jésus-Christ. Au-dessus du temple, Denis l'Aréopagite observe avec une longue-vue l'éclipse du soleil qui marqua la mort du Christ. Au premier plan, on retrouve à droite Averroès discutant avec Zoroastre et à gauche Ptolémée entouré de ses disciples. A l'extrême gauche de la scène, comme Raphaël l'avait fait, le peintre lillois Bernard-Joseph Wamps s'est représenté devant un chevalet. Les petits hémicycles abritent les portraits de trente-six pères Jésuites regroupés trois par trois en fonction de leur discipline (poètes, géographes, mathématiciens...).

<sup>143</sup> Cf. photos p. 103-105.

<sup>144</sup> Cf. Plan de la bibliothèque p. 101.

<sup>145</sup> Cf. photos p. 106-107.

<sup>146</sup> Fresques de Raphaël dans la Chambre de la Signature au Vatican.



Cette bibliothèque est édiflée vers 1740 lors des travaux de reconstruction du Collège des Jésuites<sup>147</sup>. La bibliothèque était destinée aux professeurs qui l'ont peu utilisée puisqu'en 1762 la Compagnie de Jésus est dissoute en France. La bibliothèque est alors saisie avec tous les livres et meubles qu'elle contenait. Les biens mobiliers et immobiliers sont déclarés propriétés du Magistrat et du Conseil de Valenciennes car l'établissement avait été créé et largement financé par les libéralités de la ville et des particuliers. Son statut de bibliothèque publique lui permet d'échapper aux destructions et autres pillages révolutionnaires. Enrichie des confiscations révolutionnaires, la bibliothèque ouvre au public en 1801. Elle s'étend progressivement dans les pièces voisines, la salle des jésuites devenant alors un magasin avec l'ajout d'étagères dans l'espace central. En 1908, le lycée voisin installé dans les autres ailes du bâtiment prend feu. L'aile abritant la bibliothèque devient le seul vestige intégralement conservé de l'ancien Collège des Jésuites. La construction d'un bâtiment nouveau est décidée en 1912 mais ne voit pas le jour en raison du déclenchement de la guerre. Dans les années 1930, un nouveau projet installe une bibliothèque populaire et les Archives Municipales au rez-de-chaussée et aménage, perpendiculaire à l'aile XVIIIe siècle, un corps de magasins sur deux niveaux. En 1938, est lancée la restauration de l'aile historique classée depuis 1925 au titre des Monuments historiques. En raison de la Seconde Guerre Mondiale, elle ne s'achève qu'en 1962. Dans les années 1950, un plan de modernisation des locaux est imaginé mais la municipalité préfère la mise en place d'un bibliobus lancé en 1964. A partir de 1975, un chantier de modernisation est enfin lancé grâce à Frédéric Barbier. Une salle Enfants, une salle Adultes puis quelques années plus tard une petite discothèque sont installées au rez-de-chaussée. Les espaces s'étant avérés rapidement saturés, la municipalité décide en 1989 de développer dans ce bâtiment une nouvelle médiathèque.

Cette longue histoire permet de comprendre pourquoi la Bibliothèque des Jésuites a été si bien conservée et pourquoi elle fait aujourd'hui encore partie intégrante de la Bibliothèque municipale de Valenciennes. Comme le dit Marie-Pierre Dion<sup>148</sup>, le projet conçu dans les années 1990 a permis « d'unifier de manière harmonieuse les espaces anciens et nouveaux, les services patrimoniaux et modernes ». L'harmonie se lit également dans le fonctionnement de la Bibliothèque des Jésuites, accessible par tous comme les autres espaces. Aucune porte fermée n'en limite l'accès. La salle est pour cela équipée de deux caméras de télésurveillance<sup>149</sup>. Les bibliothécaires s'efforcent quotidiennement de faire vivre et faire connaître ce patrimoine bâti et écrit. Tous les samedis à 11h, une visite de la bibliothèque ancienne est proposée. Les accueils de classes sont l'occasion de découvrir le lieu et quelques documents patrimoniaux. Des visites sur demande d'associations sont également organisées et sont l'occasion de montrer quelques pièces des collections patrimoniales. La bibliothèque est également ouverte aux visites touristiques. Dans la bibliothèque ancienne, a été placée une borne numérique<sup>150</sup> permettant de feuilleter virtuellement des manuscrits<sup>151</sup>. Cependant, la Bibliothèque des Jésuites demeure peu visible dans la médiathèque. Marie-Pierre Dion souligne tout d'abord une signalétique défailante qui pour des raisons budgétaires n'a pas pu être réalisée à la fin des travaux. Rien n'invite donc l'utilisateur à se rendre dans cette partie du bâtiment. L'accès à cet espace reste assez confidentiel d'autant plus que cet espace apparaît isolé, à l'écart des flux de circulation de la médiathèque. En effet,

<sup>147</sup> Construit en 1610, pour accueillir la Compagnie de Jésus implantée à Valenciennes depuis 1591, mais inondé à plusieurs reprises et endommagé par les sièges de 1656 et 1677, le Collège des Jésuites a été en partie reconstruit entre 1735 et 1751 selon les plans de l'architecte douaisien Michel-François Playez.

<sup>148</sup> Directrice de la Bibliothèque de Valenciennes.

<sup>149</sup> Obtenues grâce à un mécénat en 2007 lorsque Valenciennes était capitale régionale de la culture.

<sup>150</sup> Également obtenue grâce à un mécénat en 2007.

<sup>151</sup> Pour l'instant, quatre manuscrits sont consultables, il y en aura prochainement de nouveaux notamment grâce à la BnF qui va en numériser certains. Il sont également consultables depuis le site internet de la bibliothèque. Ces quatre manuscrits proviennent de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Amand (*Apocalypse figurée*, avant 825 ; *Première Vie de Saint Amand* 1066-1107 ; *Seconde Vie de Saint Amand*, vers 1153 ; *Troisième Vie de Saint Amand*, vers 1175).

l'aile de façade accueille au rez-de-chaussée la salle de consultation des fonds patrimoniaux et au premier étage dans le prolongement de la Bibliothèque des Jésuites le bureau du Conservateur et le secrétariat. Se rendre dans cet espace relève donc obligatoirement d'une démarche volontaire, pas toujours évidente pour le grand public. De plus, cette partie du bâtiment étant classée, il semble difficile d'imaginer un dispositif architectural mettant en évidence la bibliothèque du XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est également le bâtiment dans son ensemble qui est peu visible de l'extérieur et peu lisible aux passants. Le bâtiment étant classé, il y a à nouveau un problème de signalétique. Seule une plaque à droite de l'entrée indique qu'il s'agit d'une bibliothèque. De plus, la façade sobre de l'ancien Collège des Jésuites renvoie l'image d'un lieu pour l'étude, pour les choses sérieuses et non d'un espace moderne, ouvert à tous<sup>152</sup>. L'entrée est assez discrète. Rien ne permet d'entrevoir l'activité de la médiathèque. Le bâtiment de l'extérieur apparaît donc peu attrayant et peut tenir éloignée une population valenciennoise peu familière des équipements culturels. Ce bâtiment apparaît assez contraignant pour le développement de la lecture publique qui nécessite des espaces ouverts et attractifs. Marie-Pierre Dion rappelle que c'est la municipalité qui a choisi de développer la médiathèque dans ce bâtiment d'une part parce qu'elle ne souhaitait pas construire de nouvel édifice, d'autre part en raison de l'attachement des Valenciennes à ce lieu, rare bâtiment historique dans cette ville maintes fois détruite. Marie-Pierre Dion pense aujourd'hui qu'un véritable bâtiment moderne, ancré dans le paysage urbain aurait été nécessaire pour Valenciennes dont la majorité de la population est en situation difficile et a de forts besoins en lieux sociaux et équipements collectifs.

Ce bâtiment présente finalement beaucoup de contraintes qui nuisent à l'image de la bibliothèque et qui offrent peu de possibilités pour valoriser la Bibliothèque des Jésuites. Marie-Pierre Dion a décidé de composer avec ce bâtiment assez contraignant en termes de valorisation auprès du grand public et a ainsi lancé un projet de réorganisation des espaces intérieurs pour les rendre plus attractifs et un projet d'offre numérique afin de redynamiser la médiathèque dans son ensemble. Il est notamment prévu de nouvelles bornes numériques dans les espaces de lecture publique pour mieux rendre visibles la Bibliothèque des Jésuites et le fonds patrimonial.

Même si, dans le cas de Valenciennes, une césure aurait peut-être été souhaitable, il n'en reste pas moins que d'un point de vue architectural, la bibliothèque de Valenciennes est une réalisation originale qui a réussi à édifier une médiathèque moderne autour d'une bibliothèque ancienne dans un bâtiment historique. Valenciennes apparaît comme un cas rare en France d'une bibliothèque ancienne conservée intacte du sol au plafond jusqu'au mobilier.

De la mise en scène des collections patrimoniales à la salle patrimoine en passant par l'ouverture des magasins, il y a donc différentes façons de « faire bloc » plus ou moins inventives, visibles et monumentales selon les bibliothèques. Ce sont autant de réponses apportées au dilemme conservation/communication. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises façons mais autant de solutions que d'établissements différents. Comme le dit très justement Marc Germain<sup>153</sup>, au-delà de certaines contraintes techniques qu'exige la conservation des fonds patrimoniaux, il n'y a pas de « recette » pour l'architecture des espaces dévolus au patrimoine mais uniquement des choix, fonction des données locales. Bien évidemment, le socle de ces choix demeure les convictions du directeur et de son équipe et, précisément ici, l'image qu'ils se font et qu'ils veulent donner du patrimoine. Ces convictions feront que le traitement architectural permettra une valorisation plus ou moins importante et plus ou moins originale des collections patrimoniales. Cependant, ces convictions de départ sont confrontées

<sup>152</sup> Cf. Photo p. 102.

<sup>153</sup> Architecte-conseil auprès du Service du livre et de la lecture.

tout au long du projet aux décisions des élus, aux contraintes du futur bâtiment et aux souhaits de l'architecte. Comme le reconnaissait Thierry Delcourt, qui semble pourtant être parvenu à mettre en œuvre sa conception du patrimoine, « la programmation est un moment exaltant, stimulant, mais aussi angoissant. Frustrant également, car le choix final n'appartient qu'aux élus : le jury proprement dit ne comprend pas de bibliothécaire, et ne s'intéresse pas à ce que peuvent ressentir les futurs utilisateurs. Entre architectes et bibliothécaires, le dialogue n'est pas toujours naturel, et le jeu de pouvoirs complexe entre maîtrise d'ouvrage, d'œuvre et professionnels des bibliothèques : dans les réunions de chantiers, le bibliothécaire, *persona* souvent *non grata*, se ressent comme un gêneur »<sup>154</sup>.

Les différents exemples présentés ont également rappelé que la valorisation architecturale ne suffisait pas et qu'elle devait toujours s'accompagner de médiation. En effet, les bibliothécaires ne peuvent se contenter de montrer pour rendre accessibles les collections patrimoniales. La confrontation physique seule ne permet pas au grand public de s'approprier ces collections. On se retrouve dans la même problématique que pour les collections de lecture publique qui bien qu'en libre-accès ont aussi besoin d'être promues par les bibliothécaires auprès du public et on en revient aux missions fondamentales du bibliothécaire. Comme le rappelle Danielle Taesch-Förste, « les bibliothèques ont pour vocation première de mettre en valeur des collections et de les mettre en relation avec le public par des échanges et des rencontres »<sup>155</sup>.

---

<sup>154</sup> Propos émis lors d'une journée d'étude « Architecture(s) de bibliothèques » organisé le 18 décembre 2000 et relayés par Isabelle MASSE dans son article Architecture(s) de bibliothèques. *BBF*, 2001, n° 3, p. 98-99.

<sup>155</sup> TAESCH-FORSTE, Danielle. *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque : mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*. 2e éd. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2006. p. 143.

## Conclusion

---

Cette étude a montré que ces vingt dernières années la question du traitement architectural des espaces dévolus aux fonds patrimoniaux avait été abordée d'une façon nouvelle permettant d'inscrire la valorisation du patrimoine dans l'architecture du bâtiment et ainsi de la rendre encore plus visible et pérenne que lors des traditionnelles expositions temporaires.

Marc Germain et Marion Lorius soulignaient en 2000 que « dans la majorité des BMVR les fonds patrimoniaux se donnent à voir »<sup>156</sup>. On pourrait dire aujourd'hui que les projets architecturaux des BMVR ont surtout permis de rendre manifeste l'existence d'un patrimoine dans ces bibliothèques en y consacrant des espaces dédiés bien spécifiques (un bâtiment rénové à Toulouse et Reims, tout un étage à Rennes et Limoges, des salles de consultation plus ou moins recherchées d'un point de vue esthétique à La Rochelle, Marseille, Orléans, Poitiers, Châlons-en-Champagne). Mais seulement deux BMVR, Montpellier et Troyes, ont réellement rendu visibles les collections patrimoniales. Au-delà des BMVR, on retrouve cette même logique dans les réalisations de ces dernières décennies. Le patrimoine a, en effet, une place physique et valorisante dans les bâtiments mais les collections patrimoniales restent encore largement invisibles dans l'enceinte des bibliothèques. Les exemples de Troyes et Quimper ont ouvert la voie à une nouvelle façon de valoriser les collections patrimoniales encore inédite jusque-là. Comme on l'a dit précédemment, ces exemples ne doivent pas être érigés comme des modèles à reproduire (ils sont le résultat de choix propres à chaque site) mais permettent de réfléchir à la question de la mise en scène des collections patrimoniales. A la suite de Troyes et Quimper, le projet de Brest propose également plusieurs pistes innovantes. Il définit, d'une part, un espace de consultation mutualisé avec d'autres services patrimoniaux, réponse intéressante à la déshérence constatée de ce type d'espace, d'autre part des espaces d'exposition et de médiation et enfin des parties de magasins ouvertes au public avec des parcours scénographiés. Il sera intéressant de voir comment les souhaits exprimés par les bibliothécaires vont être concrétisés par les architectes. Là encore il ne s'agit pas d'ériger le projet de Brest comme un modèle. Mais les suggestions de l'équipe de préfiguration de la Médiathèque des Capucins ouvrent de nouvelles perspectives dans la lignée de celles mises en œuvre à Troyes et à Quimper : mise en scène, ouverture et plus grande accessibilité physique des collections patrimoniales. Cependant, il apparaît que les professionnels ont encore du mal à s'affranchir du schéma classique : magasins fermés, lieu de communication, espace(s) d'expositions. Il s'agit pour eux d'assurer avant tout le public patrimoine et ensuite de diversifier les publics. Tandis que la valorisation par l'action culturelle et les différents outils de communication qu'offrent Internet et le numérique est largement acquise et utilisée, la mise en scène des collections ne fait pas l'unanimité. Certains émettent des réserves au nom des principes de la conservation. D'autres sont peu convaincus de l'impact auprès du grand public. Pourtant, on sait que les expositions et les actions de médiation attirent toujours plus ou moins le même public tandis que l'architecture a le pouvoir de s'imposer à tous les usagers de façon quotidienne. Bien sûr, comme cela a été dit précédemment, elle ne peut se suffire à elle-même et les actions de médiation demeurent essentielles pour l'appropriation du patrimoine par le public. La mise en espace des collections patrimoniales peut justement permettre une prise de conscience du patrimoine, première étape vers une meilleure connaissance des richesses patrimoniales par différentes activités culturelles. Pour les conditions de conservation, les contraintes sont évidentes et doivent être respectées. Tous les documents ne peuvent évidemment pas se prêter à des mises en scène permanentes. Les exemples de Troyes et de Quimper montrent qu'il est tout de

---

<sup>156</sup> GERMAIN, Marc et LORIUS, Marion. Architectures des bibliothèques municipales à vocation régionale. BBF, 2000, n° 3, p. 39-48.

même possible de concevoir des installations scénographiques tout en respectant les conditions de conservation. Il y a par ailleurs une réflexion générale dans les musées, bibliothèques et archives sur la question du contrôle climatique et les normes traditionnelles (température à 18°C et 50%, +/- 5%, d'humidité relative). La BnF, notamment dans le contexte de réduction d'énergie, a engagé cette réflexion. D'autre part, une étude réalisée par Pierre Diaz Pedregal à la demande des Archives de France va également dans le sens d'un assouplissement de ces normes<sup>157</sup>. Selon Marc Germain, « en touchant à ces questions climatiques, cela ouvre le champ des possibles pour un architecte et pourrait ainsi permettre de dépasser la logique muséographique », point souvent critiqué dans la réalisation troyenne. Plus largement, une réflexion sur la notion de « patrimoine des bibliothèques », ses contours, son contenu et ses implications, ouvrirait également de nouvelles voies pour une meilleure valorisation et une plus grande ouverture des collections patrimoniales au public. Lors des dernières Rencontres Henri-Jean Martin, Emmanuelle Toulet<sup>158</sup> qui rappelait que « le patrimoine est encore trop souvent considéré comme tout ce qui est intouchable, inaliénable » se demandait comment reconsidérer le rapport du public au patrimoine. Par différentes questions ouvertes, « Pourquoi ne prête-t-on pas le patrimoine ? Pourquoi n'organise-t-on pas le libre-accès ? », elle invitait ainsi à revoir la communication des documents en repensant les restrictions de communications à l'aune des risques réels encourus. Elle interrogeait également la fonction de conservation des bibliothèques publiques : « Est-ce bien à la bibliothèque de conserver un document ? Doit-elle le conserver s'il n'intéresse personne ? Pourquoi n'intéresse-t-il personne (déjà en ligne ?, obsolète ?) Le conserver au cas où ? ». La mise en espace des collections patrimoniales est encore un vaste terrain à conquérir par les professionnels que Thierry Delcourt et Michèle Coïc ont commencé à défricher, chacun à leur manière et en fonction de leur établissement, et sur lequel l'équipe de préfiguration de la Médiathèque des Capucins à Brest s'est engagée. Différentes pistes de réflexion existent pour une plus grande accessibilité physique au patrimoine, des pistes en termes d'organisation des espaces mais aussi en termes de conception du patrimoine, encore faut-il que les professionnels s'en saisissent.

Ce mémoire a également permis de mettre en évidence la question de la cohabitation de la fonction étude avec la fonction patrimoniale. Selon les établissements, cette cohabitation n'est pas toujours évidente et les exemples de Rennes et Nancy ont montré qu'elle pouvait se faire au détriment du patrimoine. Cela tient au fait qu'au départ lecture savante et ce que nous appelons aujourd'hui patrimoine étaient assimilés. La lecture savante se matérialisait, en effet, par l'étude sur les fonds dits sérieux conservés depuis plusieurs décennies. La lecture publique s'est ainsi construite et développée contre cet usage exclusif des bibliothèques. Dans la conception des médiathèques, l'accent a été mis sur la fonction d'accueil, de prêt et rien n'était prévu pour la lecture en silence. La réhabilitation des fonds anciens et l'émergence de la notion de patrimoine des bibliothèques se sont accompagnés de l'aménagement d'espaces spécifiquement dédiés à la consultation des fonds patrimoniaux mais bien souvent la fonction étude qui se résume essentiellement au travail en silence sollicitant peu les collections a été oubliée. Comme il y a une demande toujours plus forte pour des espaces de travail en silence mais que dans le même temps les salles patrimoine sont de moins en moins fréquentées, la fonction étude se développe parfois dans les espaces patrimoine. Aujourd'hui, il y a d'une part ceux qui mènent des recherches sur et à partir des fonds patrimoniaux et ceux qui viennent étudier en silence et qui très souvent n'ont pas recours aux ouvrages de la bibliothèque. Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, il s'agit de deux publics bien différents. Pour la majorité des professionnels, malgré la baisse de fréquentation, un espace de

---

<sup>157</sup> Pierre Diaz-Pedregal, *Climat des magasins d'archives : objectifs, moyens, méthodes. Petit manuel de climatologie appliquée à la conception des bâtiments d'archives*. 2009.

<sup>158</sup> Directrice de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris.



consultation des documents patrimoniaux identifié comme tel demeure essentiel afin, comme le souligne Sarah Toulouse, « que le patrimoine reste consulté et consultable ». Architectes et bibliothécaires ont donc à composer avec trois régimes fonctionnels qui requièrent des espaces spécifiques et différenciés. Ils doivent ainsi trouver un équilibre permettant de concilier les fonctions de prêt/détente/animations avec la fonction étude et la fonction recherche. L'organisation intérieure de la BMVR de Montpellier témoigne de ce triple régime. « Sur les trois niveaux supérieurs, la dissociation entre une zone centrale très fréquentée et ses extrémités dévolues à la lecture permet sans imposer de limites dures de mêler les lecteurs. La topographie horizontale est reprise dans la verticale avec au dernier niveau la recherche, (les fonds occitan, patrimonial et les archives municipales) »<sup>159</sup>. Comme le soulignait Sylvie Fayet en 1996, « c'est là tout le paradoxe des bibliothèques qui doivent à la fois être un lieu ouvert, accessible à tous et utilisé par tous et ménager en même temps des cocons d'intimité, des îlots de silence et de sérieux »<sup>160</sup>. Plus qu'un paradoxe, c'est un défi que bibliothécaires et architectes ont à relever dans chaque projet de bibliothèque. Cela fait écho à la métaphore du jardin utilisée par Michel Melot « L'architecte des bibliothèques est un architecte de jardin : il doit ménager de vastes perspectives, des coins bocagers, des allées et des sentiers, des grottes et des terrasses, du soleil et de l'ombre. Après avoir construit des bibliothèques comme des maisons de livres, il serait bon de penser la bibliothèque comme la "maison des hommes" »<sup>161</sup>. A l'heure des bibliothèques troisième lieu, « qui s'adressent à l'ensemble des individus et calquent leurs configurations sur leurs différents besoins »<sup>162</sup>, la partition équilibrée de l'espace apparaît toujours plus d'actualité. Mathilde Servet parle de zoning, concept qui « renvoie à un agencement de l'espace selon les pratiques (lecture, étude, musique, jeux vidéo, etc.) et les ambiances : espaces silencieux, aires d'apprentissage informel où les bruits de fond (éventuellement les musiques, les conversations au téléphone et avec d'autres usagers) sont tolérés, lieux de sociabilité comprenant souvent un café et zones de détente davantage dédiées aux pratiques récréationnelles [...].<sup>163</sup> ». Une réflexion sur les espaces dévolus à la fonction étude doit donc être menée conjointement à celle sur les espaces de consultation des fonds patrimoniaux d'une part pour que la fonction étude soit prise en compte et ne se développe pas au détriment du patrimoine, d'autre part car les salles patrimoine ont besoin d'être repensées en termes de superficie et de fonctionnement. Ce sont deux fonctions qui ont leur place dans les bibliothèques de demain et qui peuvent continuer à les rendre attractives et fréquentées<sup>164</sup>.

Pour conclure, on peut s'interroger sur la place du patrimoine dans les bibliothèques de demain et le rôle qu'il peut y jouer. Comme le rappelle Mathilde Servet, à l'heure de la dématérialisation des supports et de la suprématie d'Internet, les bibliothèques traversent une crise identitaire et tentent de redéfinir leurs missions. Elles cherchent ainsi une justification à leur existence, explorent de nouvelles pistes pour rester attractives et commencent à se transformer pour renforcer leur efficacité. Le modèle de la bibliothèque troisième lieu a ainsi fait son apparition. Véritables lieux de vie, centres culturels communautaires fédérant leurs usagers autour de projets culturels et sociaux et répondant à leurs multiples besoins grâce à une offre élargie, des services novateurs et des espaces différenciés selon les usages, les bibliothèques troisième lieu pourraient présenter

<sup>159</sup> POUSSE, Jean-François. Médiathèques. *Techniques et architecture*, juin-juillet 2001, n° 454 p. 33.

<sup>160</sup> FAYET, Sylvie. Les constructions de bibliothèques municipales. *BBF*. 1996, n° 5, p. 8-13.

<sup>161</sup> Propos cité par Anne-Marie-Bertrand dans « Le génie du lieu » in : Bertrand, Anne-Marie et Kupiec, Anne. *Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèque*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1997, p. 184.

<sup>162</sup> SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. 2009. Mémoire : DCB : ENSSIB : 2009, p. 35.

<sup>163</sup> *Ibid.*

<sup>164</sup> La fonction étude des bibliothèques mériterait une réflexion générale (prêt des fonds étude, magasins en libre-accès, espaces de travail).

selon Mathilde Servet « l'opportunité d'encourager un autre rapport à la culture et au livre, une nouvelle sociabilité culturelle, plus ouverte et plus lisible pour les usagers »<sup>165</sup>.

Dans ce contexte de redéfinition et d'émergence d'un nouveau modèle, le patrimoine a un rôle à jouer et peut représenter une des portes d'entrée des bibliothèques de demain. Tout d'abord, afin de rester en prise avec les nouveaux usages introduits par Internet, les bibliothèques multiplient les actions sur la toile (blogs et wikis, réseaux sociaux, nouveaux services en ligne). Le patrimoine du point de vue des droits d'auteur peut ainsi facilement participer à ce mouvement et notamment investir les sites collaboratifs. Il est certes important pour les bibliothèques d'être présentes sur la toile mais dans le même temps l'un des défis majeurs des bibliothèques est de réussir à se démarquer d'Internet. Comme le rappelait André-Pierre Syren<sup>166</sup> lors des dernières Rencontres Henri-Jean Martin, « aujourd'hui avec Internet, l'encyclopédisme est hors de la bibliothèque, il faut donc réinvestir ce qu'il a de spécifique dans la bibliothèque ». Le patrimoine représente ainsi une spécificité que les bibliothécaires doivent mettre en valeur. Parmi les collections patrimoniales, le fonds local, encore plus caractéristique de chaque bibliothèque, est un véritable atout. Selon Bernard Huchet, « une des solutions pour la perte de crédibilité de l'institution bibliothèque est la réaffirmation de l'institution par le biais de son identité documentaire ». De plus, comme on l'a vu précédemment, le patrimoine local est une clé d'accès plus large à l'ensemble des collections patrimoniales<sup>167</sup>. D'autre part, dans une société où l'information est dominée par Internet, différents professionnels proposent de faire évoluer l'activité des bibliothèques vers l'édition au lieu de la cantonner à la constitution des collections. Comme l'explique Mathilde Servet, la bibliothèque peut ainsi « fonctionner à la façon d'un « éditeur invisible » en sélectionnant sans élitisme des connaissances issues de supports et d'activités variées, en les mettant en corrélation et en les valorisant »<sup>168</sup>. Selon André-Pierre Syren, « "Éditer la bibliothèque " pourrait signifier : afficher une ligne éditoriale (version subjective des politiques documentaires), admettre la diversité des stratégies et des choix dans le paysage documentaire, décliner une idée en produits segmentés (sinon dérivés), agir en fonction d'une concurrence (ou en tout cas en fonction de l'observation de l'extérieur), créer des corpus qui donnent à voir et à réfléchir (comme le font les Frac, Fonds régionaux d'art contemporain), collaborer sur des projets avant de raisonner sur les structures...<sup>169</sup> ». Dans cette démarche, le patrimoine offre à nouveau des facilités du point de vue des droits d'auteur et le patrimoine local des sujets très attractifs pour le public. Mais pour André-Pierre Syren, dans ce projet éditorial, « il s'agit justement de ne plus opposer les documents anciens où les bibliothèques seraient productrices aux modernes dont elles seraient consommatrices. Au contraire, il s'agit d'établir des perspectives communes au travail documentaire, au besoin en maniant les droits dont les établissements sont propriétaires ou acheteurs<sup>170</sup> ».

Enfin, en ce qui concerne l'espace physique des bibliothèques, la carte du patrimoine peut également être jouée. Selon Bruno Maresca<sup>171</sup>, leur potentiel d'attractivité, leur aptitude à être perçues également comme des « lieux de loisirs et de convivialité » seront décisifs pour la pérennité des bibliothèques. Une mise en espace originale des collections patrimoniales peut permettre de rendre les bibliothèques plus attrayantes. Nous avons vu que

---

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>166</sup> Directeur des Bibliothèques-Médiathèques de Metz.

<sup>167</sup> Cf. p. 37.

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>169</sup> SYREN, André-Pierre, « Le patrimoine : un projet éditorial », *BBF*, 2009, n° 1, p. 14-19.

<sup>170</sup> *Ibid.*

<sup>171</sup> MARESCA, Bruno. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou, 2007. p. 240-243. Propos relayés par Mathilde Servet, *Ibid.*, p. 66.



dans ce domaine architectes et bibliothécaires n'en étaient qu'à leurs débuts. Tout est encore à imaginer et concevoir. Le patrimoine peut aussi permettre à la bibliothèque d'être un lieu d'expérience et ainsi d'être toujours plus attractive auprès du grand public. Mathilde Servet rappelle l'importance de l'économie de l'expérience dans laquelle la société d'aujourd'hui a basculé. Pour séduire, les bibliothèques pratiquent l'*infotainment* (contraction d'*information* et d'*intertainment*) ou l'*edutainment* (contraction d'*education* et *intertainment*). Le séjour à la bibliothèque doit devenir une expérience particulière voire mémorable. Les *dimanches curieux* organisés par la Médiathèque des Ursulines sont ainsi présentés :

Un dimanche par mois, la bibliothèque patrimoniale vous ouvre ses portes et vous invite à découvrir ses collections en vous présentant des ouvrages remarquables, rares, précieux ou insolites.

Munis de gants blancs, vous pourrez caresser les livres et deviner les matières tout en explorant un thème d'étude particulier.

Un bon moment de convivialité et d'échanges ouvert à tous.

De l'atelier collectif à la découverte individuelle grâce à des parcours scénographiés en passant par la création de jeux, l'éventail des « expériences » que l'on peut proposer à partir des collections patrimoniales est large. Aux bibliothécaires d'être toujours plus inventifs.

Le patrimoine peut donc participer pleinement au mouvement de redéfinition et de restructuration des bibliothèques. Comme le disait déjà Jean-Paul Oddos en 1997, « [...] la présence de ces « objets » singuliers que sont les documents « patrimoniaux » au cœur de la bibliothèque paraît plus que jamais importante. Ils apparaissent comme les symboles d'une mission nouvelle qui s'attache désormais aux bibliothèques : être un lieu où se fonde l'authenticité ». Ebranlées dans leurs fondements, dans leurs missions, les bibliothèques peuvent ainsi s'accrocher à leur patrimoine, pris au sens restreint ou large du terme. C'est ce qui fait des bibliothèques des institutions originales capables de se démarquer d'Internet.



# **Bibliographie**

## Lecture publique et patrimoine

BARBICHE, Jean-Marie. *Le traitement architectural des fonds patrimoniaux dans les BMVR de Champagne*. 2008. 92 p. Mémoire : DCB : ENSSIB : 2008.

ÉBOLI, Gilles. Pour une théorie du bloc. *BBF*, 2004, n° 5, p. 24-28.

REYES CAMPS, Lourdes. Bibliothèques publiques et patrimoine en Espagne. *BBF*, 2004, n° 5, p. 29-34.

TESNIERE, Valérie. Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945. *BBF*, 2006, n° 5, p. 72-80.

## Architectures et constructions de bibliothèques

Architecture et bibliothèques (dossier). *BBF*, 1996, n° 5, p. 8-96.

BARLANGUE, Luce et PEYRUSSE, Louis. *Les artistes de la bibliothèque municipale, Toulouse 1935*. Toulouse : Bibliothèque de Toulouse, 2005. 84 p.

BARNETT, Graham Keith. *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*. [Paris] : Promodis : Éditions du Cercle de la Librairie, 1987. L'architecture des bibliothèques. p. 397-403.

Bâtiments de lecture publique (dossier). *BBF*, 1985, n° 1, p. 6-51.

BERTRAND Anne-Marie et KUPIEC Anne. *Ouvrages et volumes Architecture et bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1997. 212 p.

BISBROUCK, Marie-Françoise. *La bibliothèque dans la ville : concevoir, construire, équiper : avec vingt réalisations récentes*. Paris : Editions du Moniteur, cop. 1984. 294 p.

BISBROUCK, Marie-Françoise. *Bibliothèques d'aujourd'hui. À la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2010. 394 p.

BLETON Jean. Les bâtiments des bibliothèques. In *Histoire des bibliothèques françaises [3] Les bibliothèques de la Révolution et du XIX : 1789-1914*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 243-322.

CAROUX Hélène *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*. Paris : Picard, 2008. 304 p.

CHARENTREAU, Anne-Marie et GASCUEL, Jacqueline. *Votre bâtiment de A à Z : mémento à l'usage des bibliothécaires*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2000. 314 p.

Construire la bibliothèque (dossier). *BBF*, 2007, n° p. 5-97.

DE POLI Aldo, *Bibliothèques architectures : 1995-2005*. Arles, Actes Sud-Motta, 2004. 278 p.

Espaces et bâtiments (dossier). *BBF*, 2000, n° 3, p. 27-88.

FAYET, Sylvie. Les constructions de bibliothèques municipales. *BBF*. 1996, n° 5, p. 8-13.

FORESTIER Florian. *Maîtres de l'architecture et bibliothèques*. 2009. 92 p. Mémoire : DCB : ENSSIB : 2009.

GARCIAS, Jean-Claude. *Architecture(s) de bibliothèques : douze réalisations en régions 1992-2000*. Paris : Direction du Livre et de la Lecture : Institut français d'architecture, 2000. 104-[23] p.

GASCUEL, Jacqueline. *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1993. 420 p.

GASCUEL Jacqueline. Les bâtiments. In *Histoire des bibliothèques françaises [4] Les bibliothèques au XXe 1914-1990*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 615-646.

GATTEGNO, Jean. Bibliothèques, médiathèques. *Techniques et architecture*, Juin-juillet 1989, n° 384. p. 56-143.

GERMAIN, Marc et LORIUS, Marion. Architectures des bibliothèques municipales à vocation régionale. *BBF*, 2000, n° 3, p. 39-48.

GRUNBERG, Gérald. *Bibliothèques dans la cité : guide technique et réglementaire*. Paris : Le Moniteur, 1996. 352 p.

LE SAUX, Annie. Architectures et bibliothèques. *BBF*, 2000, n° 3, p. 107-109.

MASSE, Isabelle. Architecture(s) de bibliothèques. *BBF*, 2001, n° 3, p. 98-99.

MELOT, Michel. *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèque dans le monde*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1996. 399 p.

POUSSE, Jean-François. Médiathèques. *Techniques et architecture*, juin-juillet 2001, n° 454 p. 22-83.

RAYMOND, Jean. *Bibliothèques, une nouvelle génération 10 ans de constructions pour la lecture publique*. Paris : Réunion des Musées Nationaux, 1993. 196 p.

SYREN, André-Pierre. Bibliothèques et architectes. *BBF*, 2007, n° 1, p. 34-41.

TAESCH-FORSTE, Danielle. *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque : mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*. 2e éd. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2006. 164 p.

VALERO Lydie. *Bibliothèques en Limousin 24 ans de constructions*. [Limoges] : Direction régionale des affaires culturelles du Limousin, 2010. 186 p.

### Lecture publique.

MONIER Julie. *Dessiner la lecture publique en Italie*. 2008. 137 p. Mémoire : DCB : ENSSIB : 2008.

MOREL Eugène. *Bibliothèques. Essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*. Paris : Mercure de France, 1908-1909. 475 p.

MOREL Eugène. *La librairie publique*. Paris : Armand Colin, 1910. 322 p.

RICHTER, Noë. Histoire de la lecture publique en France. *BBF*, 1977, n° 1, p. 1-24.

« La lecture publique en France », *BBF*, 1968, n° 3, p. 105-134.

### Patrimoine

Agence de coopération de Bretagne. *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région. Actes du colloque national organisé à Rennes les 30 novembre et 1er décembre 1996, par l'Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne*. Rennes : Éditions Apogée, 1996, 282 p.

ARNOULT, Jean-Marie. *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques*. Paris : Direction du Livre et de la Lecture, 1998. 174 p.

Construire le patrimoine (dossier). *BBF*, 2008, n° 6, p. 6-69.

DESGRAVES, Louis. *Le patrimoine des bibliothèques : rapport à M. le directeur du livre et de la lecture*, [Paris] : Ministère de la Culture, 1982, 300 p.

GAUTIER-GENTES, Jean-Luc. *Le contrôle de l'Etat sur le patrimoine des bibliothèques : aspects législatifs et réglementaires : essai de présentation critique*. 2<sup>e</sup> éd. corr. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 1999. 99 p.

Gérer le patrimoine (dossier). *BBF*, 2009, n° 1, p. 14-72.

GIRAUD-LABALTE, Claire, MORICE Jean-René et VIOLIER Philippe. *Le patrimoine est-il fréquentable ? Accès, gestion, interprétation*. Angers : Presses de l'Université d'Angers, 2009. 361 p.

MARCETTEAU-PAUL, Agnès. Le patrimoine, une valeur d'avenir ? *BBF*. 2004, n° 5, p. 35-38.

ODDOS, Jean-Paul. *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1997. 442 p.

Patrimoine des bibliothèques (dossier). *BBF*, 1996, n° 3, p. 8-59.

Patrimoines (dossier). *BBF*, 2004, n° 5, p. 5-78.

POUILLIAS, Marie-Thérèse. Le patrimoine dans la politique d'une ville. L'exemple de la bibliothèque municipale de Rennes. *BBF*, 2000, n° 4, p. 87-89.

ROBICHON, François. *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions. 11 volumes*. Paris : Payot 1995.

SYREN, André-Pierre, « Le patrimoine : un projet éditorial », *BBF*, 2009, n° 1, p. 14-19.

### Bibliothèques municipales/Bibliothèques publiques

AGNOLI, Antonella. *Le piazze del sapere : Biblioteche e libertà*. 4<sup>e</sup> éd. Roma : Laterza, 2009. 172 p.

BERTRAND, Anne-Marie. Les bibliothèques municipales enjeux culturels, sociaux, politiques. [Nouv. éd.] Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2002.

BERTRAND, Anne-Marie. *De la librairie publique petit essai d'histoire culturelle sur les bibliothèques publiques en France et aux États-Unis depuis 1945*. 2006. 245 p. Thèse d'habilitation à diriger des recherches, 2006.

BERTRAND, Anne-Marie. *Quel modèle de bibliothèque ? : Séminaire*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2008. 183 p.

BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèque publique et Public Library essai de généalogie comparée*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib : 2010. 229 p.

BERTRAND, Anne-Marie, *Horizon 2019 bibliothèques en prospective : colloque*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2011. 111 p.

*Bibliothèque municipale à vocation régionale et Archives de Montpellier : dossier de presse, jeudi 11 mars 1998*. Montpellier : Ville de Montpellier, 1996.

CHEVALIER, Agnès, SULLEROT, Marie-Claude. La médiathèque d'Orléans. *BBF*. 1996, n° 5, p. 25-30.

DEGUEURSE GIULIANI Marion. *Attractivité et monumentalité. L'influence du bâtiment sur la fréquentation, les usages, et la perception de la bibliothèque. L'exemple de la BMVR de l'Alcazar de Marseille*, 2008. 76 p. Mémoire : DCB, ENSSIB : 2008.

DELMAS, Jean-François. Le pôle culturel de l'Hôtel-Dieu de Carpentras. *BBF*. 2007, n° 1, p. 52-56.

GAUTIER-GENTÈS, Jean-Luc. Refonder les bibliothèques municipales : préliminaires. *BBF*, 2003, n°2, p. 66-80.

GROGNET, Thierry et LORIUS, Marion. Les bibliothèques municipales à vocation régionale. *BBF*, 2000, n° 3, p. 17-24.

GUDIN DE VALLERIN, Gilles. De l'équilibre des publics et des collections. *BBF*. 2000, n° 3, p. 56-64.

*La Bibliothèque municipale de Nancy : 1750-2000*. Nancy : Bialec S.A., 2000, 205 p.

MARESCA, Bruno. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou, 2007. 283 p.

*Nouvelle bibliothèque municipale. Inauguration 30 mars 1935*. Toulouse : Société méridionale d'impression, 1935. 75 p.

*Nouvelle bibliothèque municipale. Pose de la première pierre 25 juin 1932*. Toulouse : Privat, 1932. 53 p.

ROUET François, *La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'administration générale Département des études et de la prospective, 1998. 196 p.

SAUVAGE, Jean-Paul. *Souvenirs de la Bibliothèque du château*. Blois : Les amis de la Bibliothèque de Blois, 2010. 64 p.

SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. 2009. 83 p. Mémoire : DCB : ENSSIB : 2009.

TODESCHINI, Pascaline. *La Bibliothèque d'étude et du patrimoine à Toulouse : quels publics depuis la rénovation ?* 2005. 80 p. Mémoire : DCB : ENSSIB : 2005.

TODESCHINI, Pascaline. 2004. *La bibliothèque municipale à vocation régionale de Toulouse : entre histoire et modernité*. 38 p. Rapport de stage : DCB : ENSSIB : 2004.





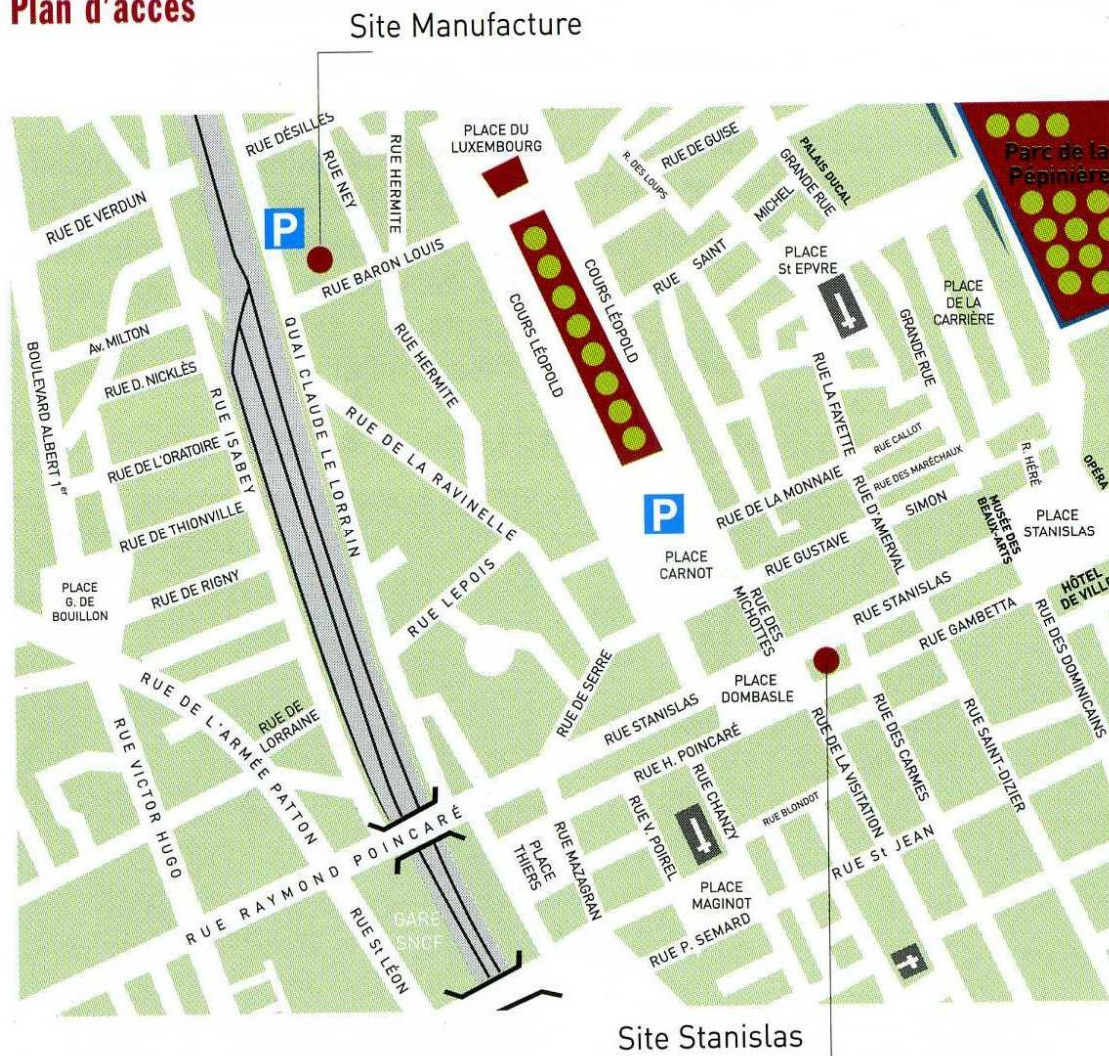
## ***Table des annexes***

<b>BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE DE NANCY .....</b>	<b>60</b>
<b>LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOULOUSE .....</b>	<b>72</b>
<b>LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON .....</b>	<b>88</b>
<b>LA BIBLIOTHEQUE MEJANES A AIX-EN-PROVENCE.....</b>	<b>89</b>
<b>LA MEDIATHEQUE ANDRE MALRAUX A STRASBOURG .....</b>	<b>90</b>
<b>LA BMVR DE RENNES .....</b>	<b>93</b>
<b>LA MEDIATHEQUE DU GRAND TROYES.....</b>	<b>94</b>
<b>LA MEDIATHEQUE DES URSULINES A QUIMPER.....</b>	<b>95</b>
<b>LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE VALENCIENNES .....</b>	<b>101</b>

# Bibliothèque-Médiathèque de Nancy

## PLAN D'ACCES AUX DEUX SITES

### Plan d'accès



Bibliothèque-Médiathèque de Nancy, Guide de l'utilisateur, p. 18.

## SITE MANUFACTURE

### Devant l'entrée de la Médiathèque





## Entrée de la Médiathèque



## Salle de lecture au troisième étage



## SITE STANISLAS

### Bâtiment de la bibliothèque





## Portail d'entrée



## Salle d'accueil



## Salle de lecture





## Salle de lecture depuis la banque de renseignements



## Les boiseries du Frère Paulus



## La Salle Stanislas





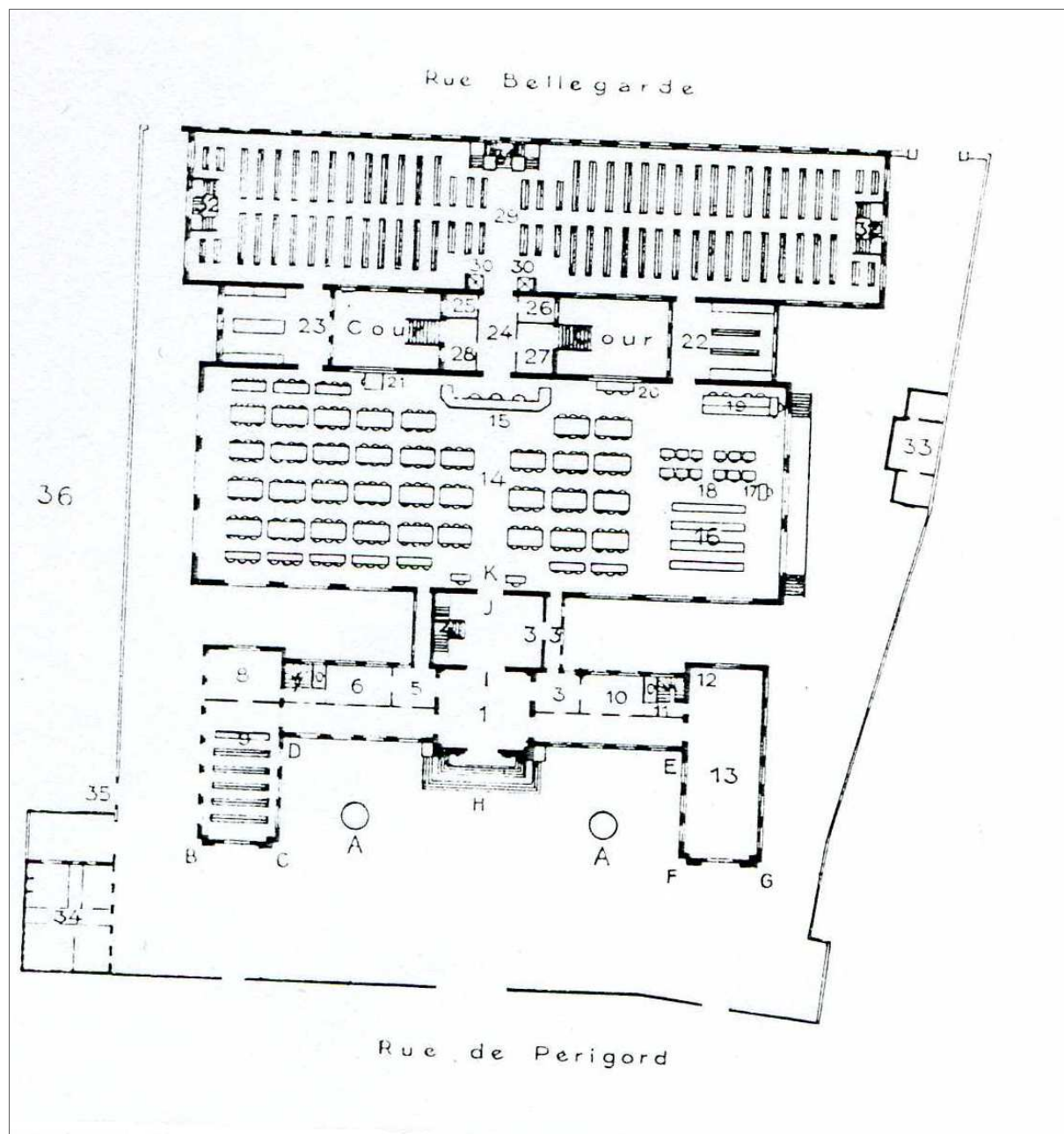
## Les vitrines de la Petite Expo dans la salle Stanislas



# La bibliothèque municipale de Toulouse

## LA BIBLIOTHEQUE DE 1935

### Plan de la salle de lecture



*Nouvelle bibliothèque municipale. Pose de la première pierre 25 juin 1932. Toulouse : Privat, 1932. p. 65*



## NOTICE EXPLICATIVE DU PLAN <sup>(1)</sup>

---

1. -- Hall d'entrée ; dans le sous-sol, soufflerie pour la ventilation du premier corps de bâtiment.

2. -- Galeries.

3. -- Vestiaire ; en face, entrée des W. C. du sous-sol.

4. -- Plaques relatives à l'inauguration.

A gauche, liste des entrepreneurs : « L'entreprise générale de cet édifice a été confiée par adjudication publique à la Société coopérative ouvrière « Les Charpentiers Toulousains », M. Paul Barthe étant directeur ». — Collaborateurs : Entreprise Bourdieu (tailleur de pierre) ; Coopérative « Les Plâtriers de Toulouse » (plâtrerie) ; Coopérative « Les Plombiers-Zingueurs de Toulouse » (couverture et plomberie) ; Coopérative « L'Union » (menuiserie) ; Coopérative « L'Union Générale Electrique » (électricité) ; Société « Les Marbreries Toulousaines » (marbrerie) ; Etablissements Faure (carrelages) ; Entreprise Virton (peinture et vitrerie) ; Entreprise Borderel et Robert (ferronnerie) ; Entreprise Daniel (décoration intérieure) ; Société des Forges de Strasbourg (mobilier métallique) ;

---

(1) Pour de plus amples détails, voir ci-dessus le discours de M. Fr. Galabert.

Compagnie Générale d'Hygiène (chauffage et ventilation).

Au centre, procès-verbal de l'inauguration.

A droite : « Les plans de la Bibliothèque municipale ont été dressés par M. Jean Montariol, architecte de la ville ». — Collaborateurs : MM. L. Gayraud (conducteur des travaux), M. Saint-Saëns, E. Bouillière (artistes peintres), S. Clerc, G. Vivent (sculpteurs), H. Parayre (statuaire), J. Estrade (ornemaniste), A. Rapp (maître verrier), M. Alet (mobillier).

5. — Antichambre, téléphone, commandes électriques du premier corps de bâtiment.

6. — Cabinet du bibliothécaire en chef ; au-dessus, archives du service.

7. — W. C. et escalier.

8. — Salle du comité ; meuble Molière ; armoires métalliques.

9. — Pavillon des manuscrits et de la réserve.

10. — Cabinet du bibliothécaire adjoint ; au-dessus atelier de photographie.

11. — W. C. et escalier.

12. — Ascenseur.

13. — Pavillon des expositions, de la bibliothèque Braille et des donateurs ; meuble Cauvet.

5-13. — Dans les sous-sols, salles de manipulations.

14. — Salle de lecture ; 52 m. de long ; 20 m. de large ; parquet en ciment armé recouvert de linoléum ; tables à 6 places de 3 m. 50 de long et 1 m. 60 de large ; tables individuelles pour la réserve ; sous les fenêtres, 12 casiers pour les usuels

mis à la disposition des lecteurs ; au centre coupole de 14 m. de haut, entre deux plafonds lumineux de 10 m. de haut, au-dessus de chacun desquels 32 lampes de 500 watts chacune diffusent la lumière. Murs recouverts de plaques de marbre sous les casiers et entre les casiers ; au-dessus des casiers, gaines de ventilation (envoi d'air chaud ou froid purifié) ; sur le parquet, bouches d'appel de l'air vicié. Dans le sous-sol, annexe des archives municipales.

15. — Estrade des distributeurs.

16. — Catalogue.

17. — Bibliothécaire chargé du catalogue et du prêt.

18. — Tables individuelles pour la réserve.

19. — Table des périodiques et estrade pour le personnel.

20. — Table pour les très grands formats.

21. — Table pour les cartes.

22. — Magasin spécial des périodiques en cours.

23. — Magasin des cartes, plans et très grands formats.

24. — Passage.

25. — Commandes électriques de la salle de lecture et du magasin.

26. — Lavabos et W. C. du personnel.

27. — Vestiaire du personnel.

28. — Bureau annexe pour le bibliothécaire en chef.

24-28. — Dans le sous-sol, soufflerie pour la ventilation de la salle de lecture et du magasin.

29. — Magasin général.

30. — Ascenseurs.

31. — Escalier.

32. — Escalier et ascenseur.

33. — Chaufferie.

34. — Pavillon du concierge.

35. — Porte de communication avec le jardin de la Bibliothèque universitaire.

36. — Jardin de la Bibliothèque universitaire.

A. — Fontaines monumentales et statues de H. Parayre : la jeune littérature et la littérature classique.

B, C, D, E, F, G. — Frises de la façade par Sylvestre Clerc.

Sur le retour du pavillon vers le jardin de la Bibliothèque universitaire (en projet), la Préhistoire : ptérodactyle et iguanodon, groupe de mamouths, apparition de l'homme.

Sur la face latérale C D, Légendes antiques : Egypte (Osiris terrassant le Typhon), Perse (Zoroastre enfant chassant les monstres), Grèce (Hercule et l'hydre de Lerne, Eros et Psyché, Œdipe et le Sphinx), Indes (enfance de Brahma).

Sur la face latérale E F, Légendes antiques : Rome (Romulus et Rémus), Byzance (Constantia trace l'enceinte de Byzance), Angleterre (Tristan et

Yseult), Rhin (Siegfried et le dragon, Parsifal et les filles fleurs).

Sur la face D H, les arts et les lettres (de gauche à droite) : à gauche, Préhistoire (art rupestre), architecture égyptienne, sculpture grecque, poésie antique (Virgile) ; au centre, Apollon et les neuf muses ; à droite, Boccace, Dante, Raphaël ; Ronsard ; Molière, Fénelon ; La Fontaine ; Voltaire, Diderot ; Lamartine, Victor Hugo, Emile Zola ; figure allégorique avec flambeau et rameau d'olivier (la pensée des grands hommes venant vers nous).

Sur la face H E, la science (de droite à gauche) : Préhistoire (de feu) ; Tubalcaïn coulant l'airain, premières embarcations ; au centre, Gallée, la mappemonde et un groupe de savants de toutes les époques ; à gauche, Pascal, Descartes ; Chappe (télégraphe), Pasteur (médecine) ; inventions de notre époque ; figure idéale de la Paix donnant seule la raison d'être aux efforts scientifiques.

De chaque côté de la porte d'entrée : à gauche, figure masculine avec les attributs du travail masculin ; à droite, figure de femme avec les attributs au travail féminin.

Sur la face B C, les compagnons du Gay Sçavoir.

Sur la face F G, symphonie toulousaine : au centre, Toulouse dévoilée par Cupidon et semant des violettes ; à droite, l'artisanat rural ; à gauche, les travaux des champs (au premier plan un étudiant qui vient se recueillir dans la campagne).

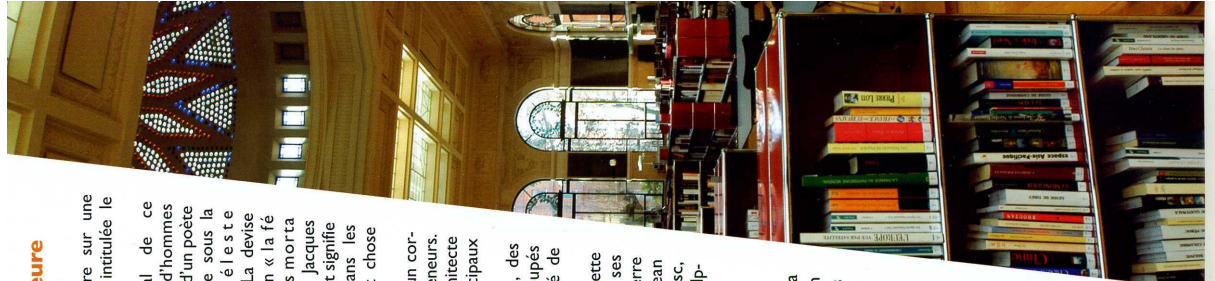
Sur le retour du pavillon vers l'est, après la lettre G (en projet), les trois climats du globe : de droite à gauche, régions froides, régions tempérées, régions équatoriales.

B C, H, F G. — Cartouches de G. Vivent.

H. — Porte d'entrée avec médaillons de bronze exécutés par la maison Borderel et Robert (Sube,



# Décoration intérieure et extérieure de la bibliothèque



## La fresque intérieure de Marc Saint-Saëns

La salle de lecture s'ouvre sur une fresque de Marc Saint-Saëns, intitulée le « Parnasse occitan ».

Sur le panneau central de ce triptyque, une assemblée d'hommes et de femmes se presse autour d'un poète qui déclame sous la figure céleste d'Apollon. La devise en occitan « la fé sens obras mortas » est de Jacques d'Aragon et signifie « la foi sans les œuvres est chose morte ».



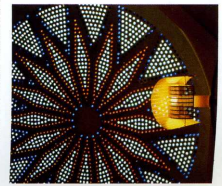
Sur le panneau de gauche, un cortège de muses suit deux promeneurs. Au sommet de la colline, l'architecte désigne la ville et ses principaux monuments.

Sur le panneau de droite, des artistes occitans sont groupés autour d'un monument inspiré de l'Hôtel d'Assézat.

Saint-Saëns a inséré dans cette fresque des portraits de ses contemporains : le poète Pierre Frayssinet, les écrivains Jean Giraudoux, Antoine Perbosc, Paul-Jean Toulet (...), les sculpteurs Maillol, Bourdelle (...).

## La coupole

Cette coupole, qui domine la salle de lecture, est située à 15 m de hauteur entre deux verrières de forme rectangulaire. Elle est constituée de béton dans lequel ont été insérés des cabochons de verre qui dessinent une rosace multicolore.



## Statues extérieures

Dans le jardin, de part et d'autre de la porte d'entrée de la Bibliothèque, se trouvent deux belles fontaines conçues par Henry Parayre, sculpteur toulousain d'audience nationale. Elles sont surmontées de deux statues de femmes, deux nus proches de l'art du sculpteur Maillol, qui représentent la jeune littérature (à gauche), et la littérature classique (à droite).



## Les frises de la façade



Une frise sculptée court le long de la façade du bâtiment sur près de 60 mètres. Cette oeuvre de Sylvestre Clerc, praticien du sculpteur Paul Landowski, évoque l'histoire et l'évolution de l'humanité depuis la Préhistoire jusqu'aux découvertes scientifiques les plus récentes. Le fragment présenté sur ce document montre Gallée expliquant, à l'aide d'une mappemonde, le principe de rotation de la Terre.

## La porte d'entrée

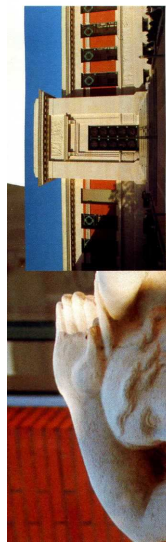
Cette porte monumentale est ornée de médaillons de bronze rappelant les grandes étapes de l'histoire de l'imprimerie et les premiers imprimeurs. Ces médaillons ont été exécutés par le grand ferronnier Raymond Subes.



## Le vitrail

Visible depuis le hall d'entrée, le vitrail intitulé « l'Éducation de l'enfance » a été exécuté par le maître verrier Rapp suivant le dessin d'Édouard Boullier. Au centre de ce vitrail, une femme et un enfant lisent un livre devant la basilique Saint Sernin.

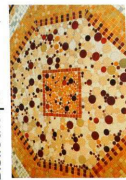
De chaque côté de la composition sont représentés les symboles des matières que doit étudier l'enfant. La palette symbolise la peinture, le bateau : les voyages, la roue dentée : la mécanique, la panthère : la faune, la lune et le soleil : l'astronomie, les pyramides : l'architecture et l'histoire ancienne, la mappemonde : la géographie, la sirène : la mythologie. Au dessus de la composition figurent les armoiries de la ville de Toulouse.



La Bibliothèque d'étude réalisée à partir des plans de l'architecte toulousain Jean Montariol, à qui l'on doit également le Parc des sports de Toulouse (Piscine Nakache). Ouverte en 1935, rue de Périgord, elle est représentative de l'architecture officielle des années 1930. Dans ses espaces publics, plusieurs disciplines artistiques se côtoient et se répondent : la sculpture, la peinture, le vitrail, la mosaïque, affirmant ainsi l'importance accordée par Montariol à la décoration intérieure.

Ce bâtiment, conçu comme un « Palais public » est divisé en trois espaces autonomes destinés à l'accueil, l'exposition et l'administration pour le premier espace, à la lecture pour le second et à la conservation pour le dernier.

Dominique Letellier, l'architecte des Bâtiments de France qui a présidé à la rénovation de la Bibliothèque en 2003, a tenu à introduire des signes de modernité :



réalisation d'un sas monumental en verre agrafé dans le hall d'entrée, interventions originales sur le choix des couleurs, choix d'un mobilier contemporain (tables de Norman Forster, chaises d'Arne Jacobsen...). Cette rénovation s'est faite dans le strict respect de l'architecture de Montariol, le bâtiment étant d'ailleurs inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques.





### ► Le parquet

A l'origine, le sol de la salle de lecture était recouvert d'un linoléum. La rénovation a permis de doter cette salle d'un magnifique parquet de marqueterie. Au centre de la salle, le plancher dessine une rose des vents en frêne, noyer et buis, dont les motifs géométriques sont le parfait contrepoint de la rosace de la coupole.

### ► Les couronnes de laurier

Les fenêtres du bâtiment, dont les huisseries métalliques sont caractéristiques des années 1930, sont surmontées de couronnes de laurier.

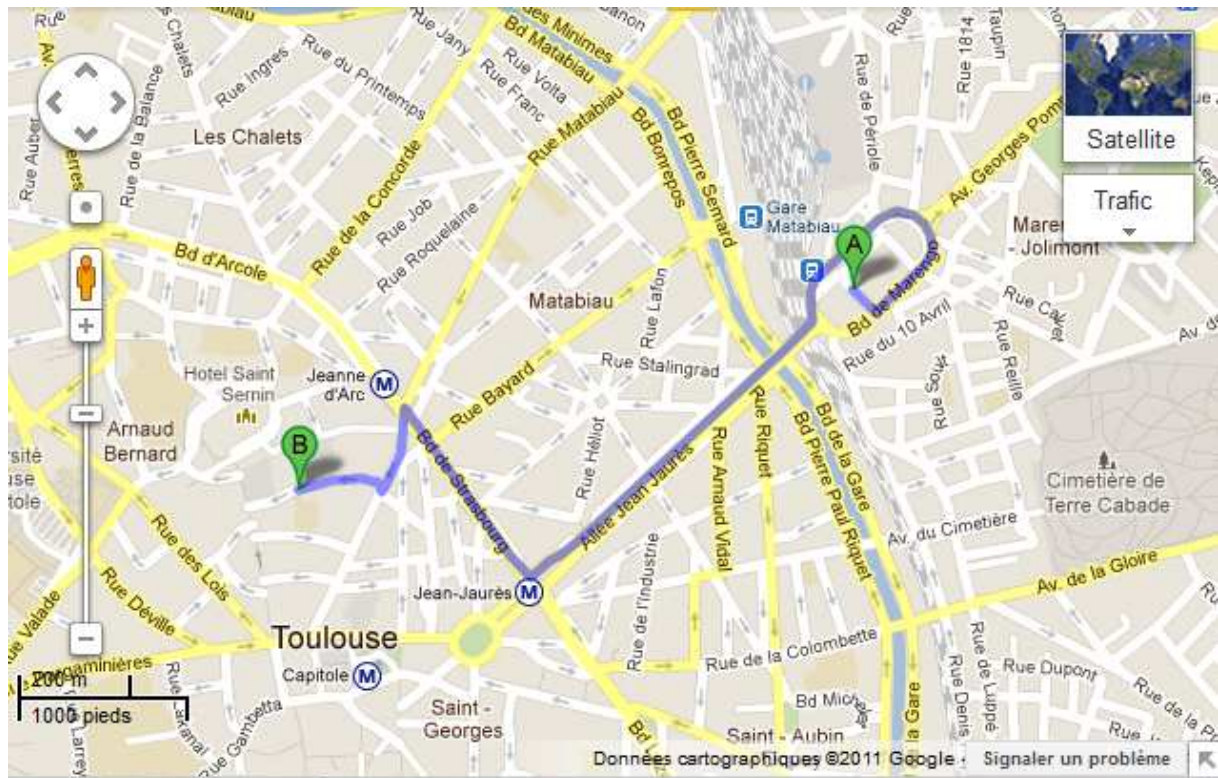
Ces éléments de ferronnerie ont été peints au sulfate de cuivre ce qui leur donne cette couleur verte si particulière. Représentant la couronne d'Apollon, ils sont le symbole de la poésie et de l'excellence.



*Bibliothèque d'étude et du patrimoine, Un palais moderne de la pensée. Plaquette de communication éditée par la Mairie de Toulouse.*



## PLAN D'ACCES AUX DEUX SITES



A : Médiathèque José Cabanis

B : Bibliothèque d'étude et du patrimoine

# LA MEDIATHEQUE JOSE CABANIS

## L'arche Marengo

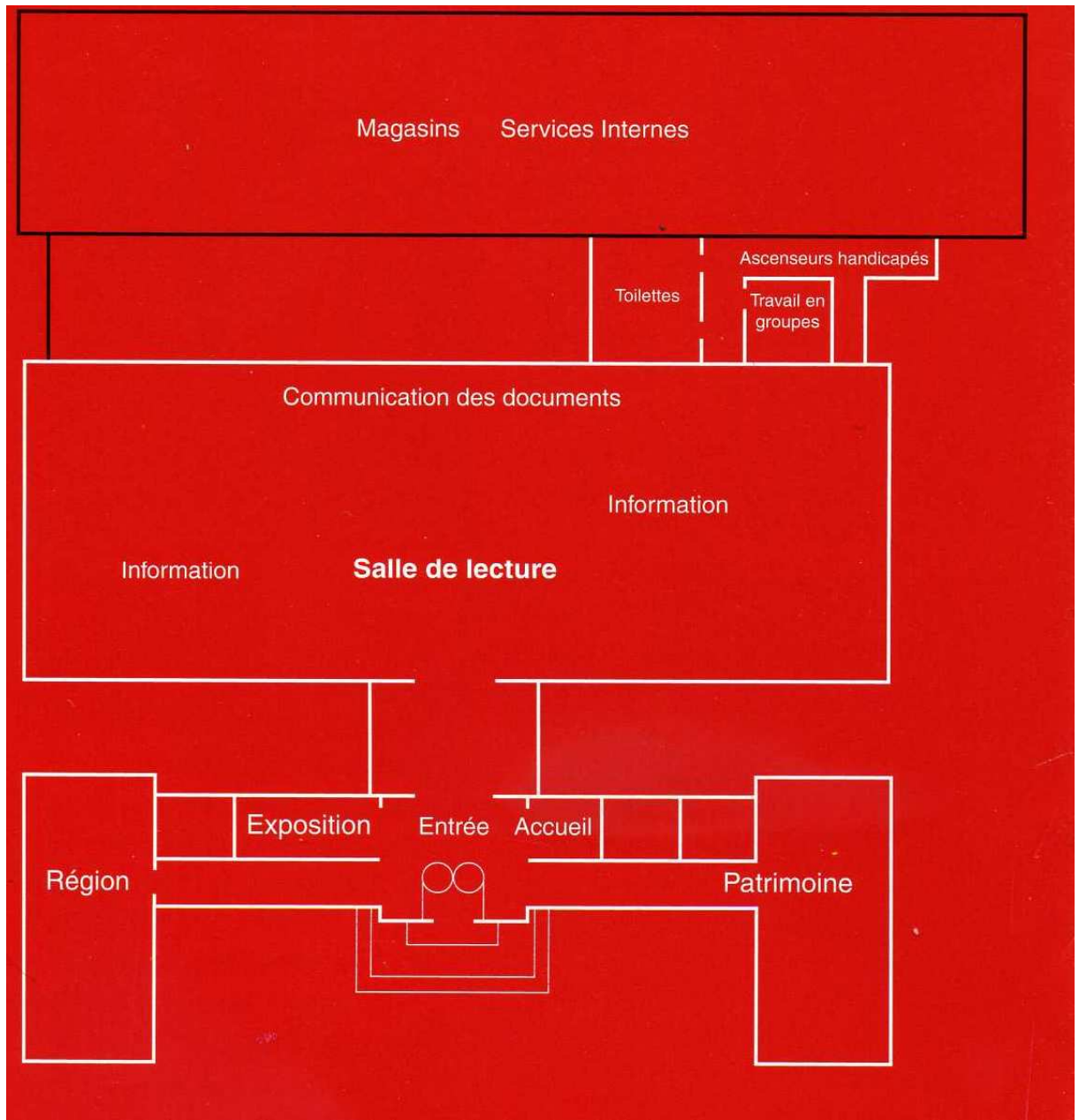


## Entrée de la Médiathèque



# LA BIBLIOTHEQUE D'ETUDE ET DU PATRIMOINE

## Plan de la bibliothèque



*Bibliothèque d'étude et du patrimoine, Un palais moderne de la pensée. Plaquette de communication éditée par la Mairie de Toulouse.*



## Entrée de la bibliothèque



## Salle « Etude »







## Vers l'espace Exposition



## Vers la salle « Région »



## Vers la salle « Patrimoine écrit »



## Salle « Patrimoine écrit »





# *La Bibliothèque municipale de Lyon*

## LE SILO





# *La Bibliothèque Méjanes à Aix-en-Provence*

## LA SALLE PEIRESC



# *La Médiathèque André Malraux à Strasbourg*

## **LE BATIMENT**



(Cliché : Tael, 19 juin 2008

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Mediatheque\\_strasbourg.JPG](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Mediatheque_strasbourg.JPG))

## LA SALLE DU PATRIMOINE



(Cliché : Agathe Bischoff-Morales)



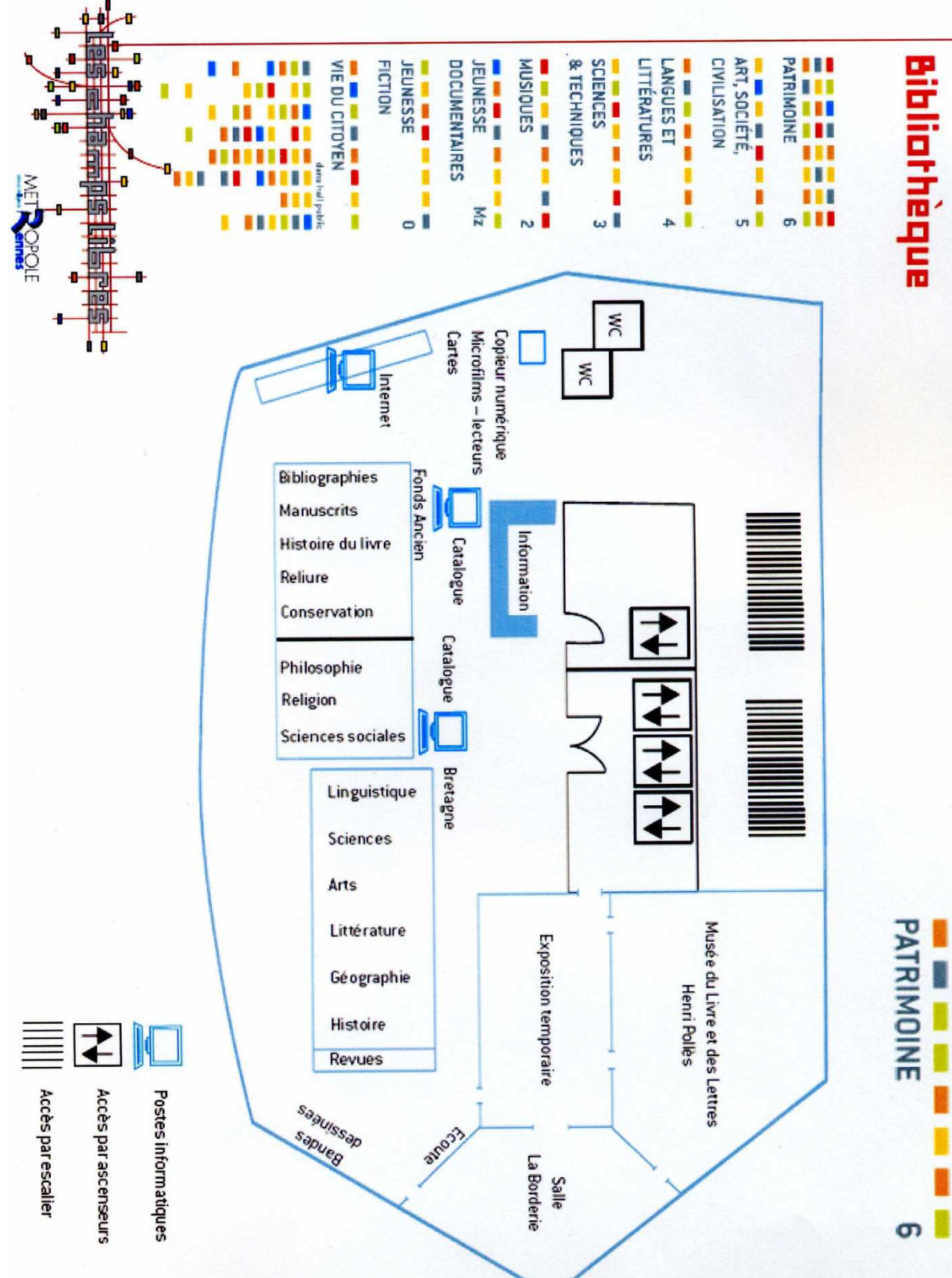
## LES « TABLES PARLANTES »



(Cliché : Agathe Bischoff-Morales)

# La BMVR de Rennes

## Plan du Pôle Patrimoine

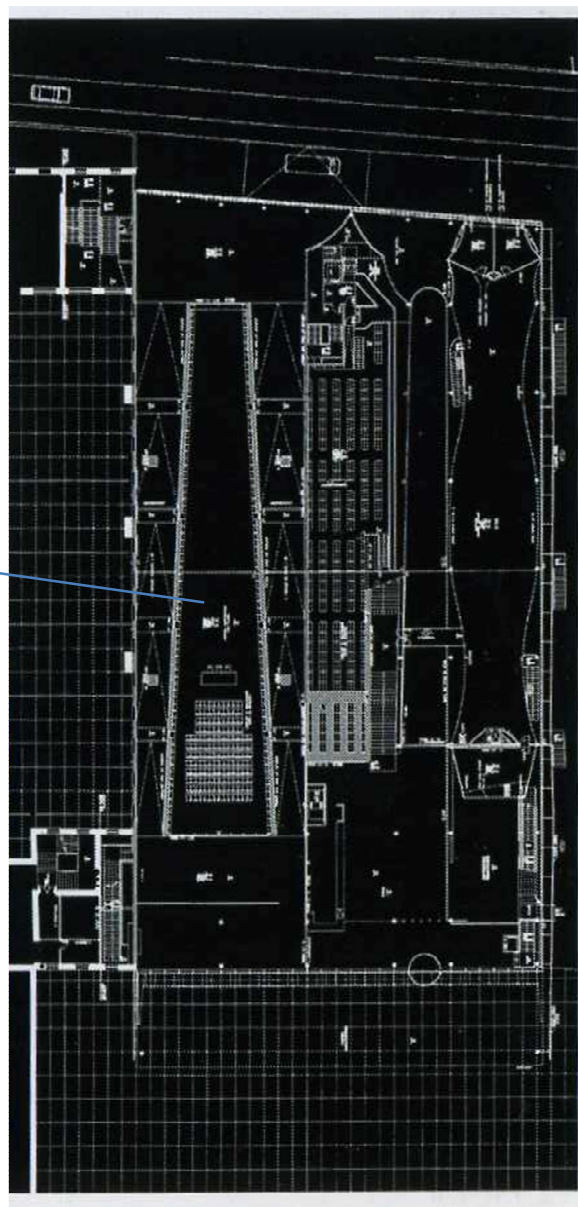


[http://www.bibliotheque-rennesmetropole.fr/fileadmin/documents/bibliotheque/Informations\\_pratiques/Nos\\_espaces/Presentation\\_des\\_poles/Plan\\_patrimoine.PDF](http://www.bibliotheque-rennesmetropole.fr/fileadmin/documents/bibliotheque/Informations_pratiques/Nos_espaces/Presentation_des_poles/Plan_patrimoine.PDF)



# ***La Médiathèque du Grand Troyes***

## **PLAN DE LA MEDIATHEQUE**



L'ancienne  
« grande salle »

*Architecture(s) de bibliothèques : douze réalisations en régions 1992-2000.* Paris :  
Direction du Livre et de la Lecture, Institut français d'architecture, 2000. p. 87.

# ***La Médiathèque des Ursulines à Quimper***

(Clichés : Equipe du patrimoine de la Médiathèque)

## **LA FAÇADE**

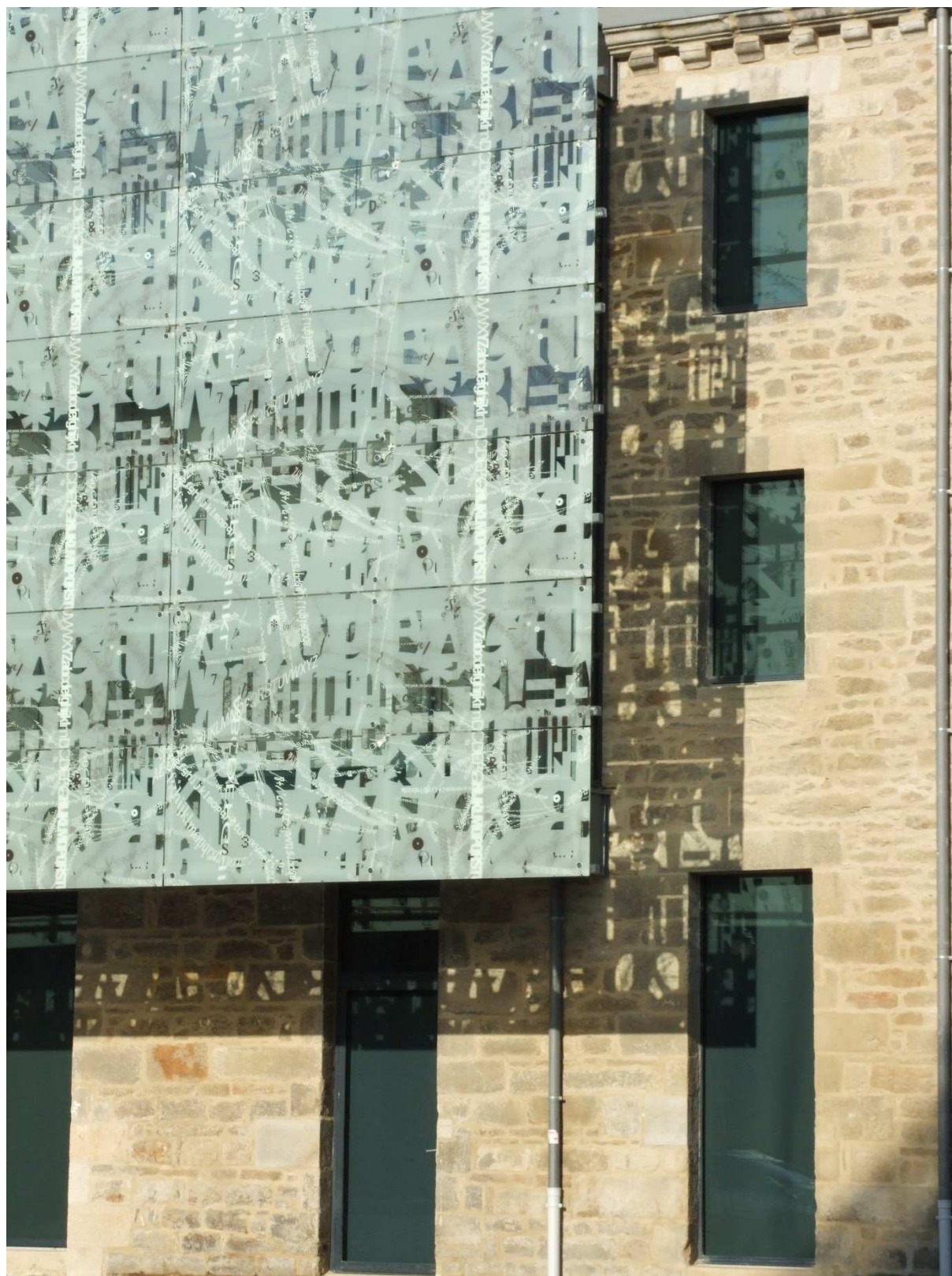


# DETAILS DE L'EXTENSION





## JEU D'OMBRE ET DE LUMIERE SUR LA FAÇADE



# ESPACES INTERIEURS





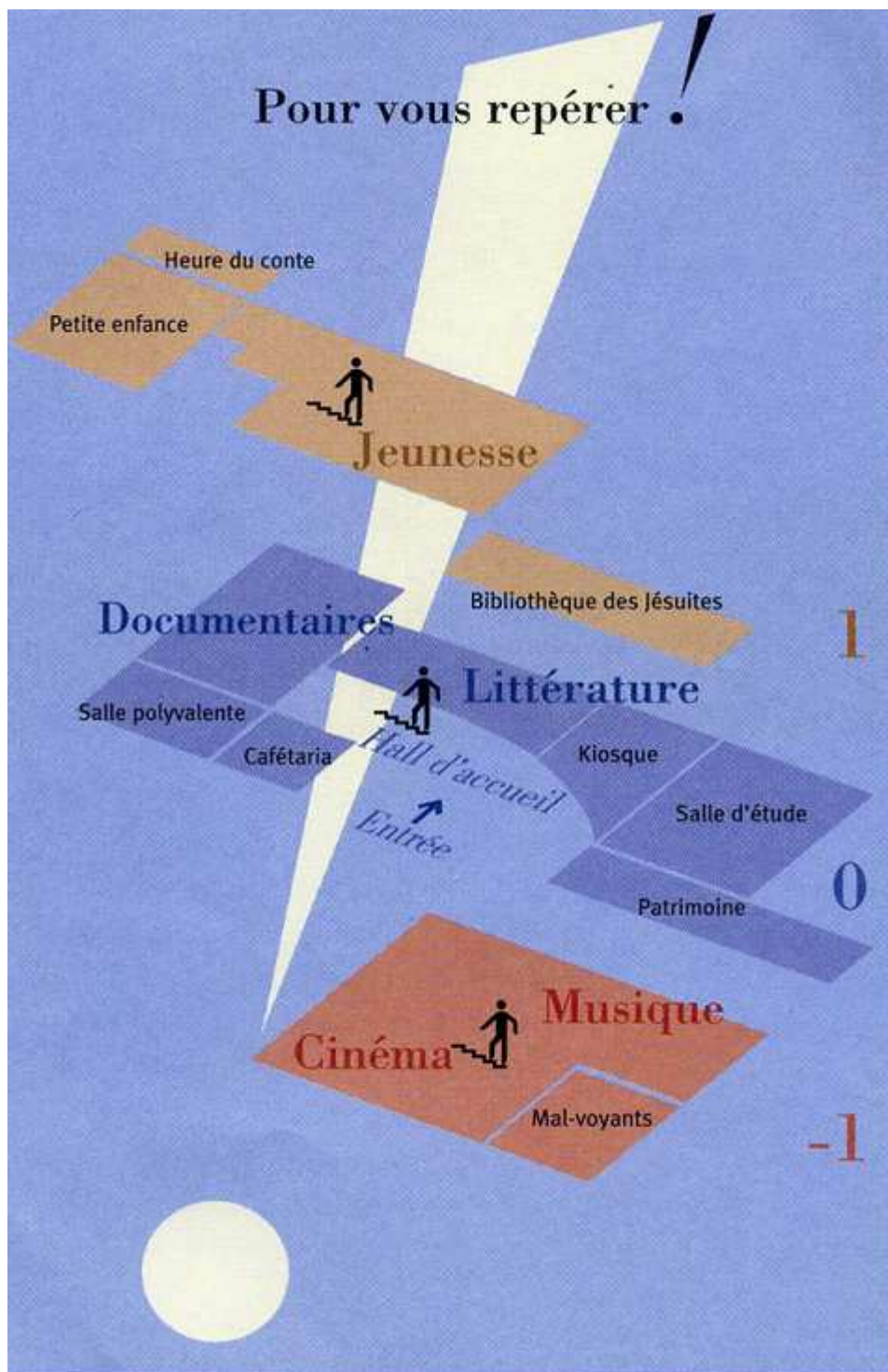






# La Bibliothèque municipale de Valenciennes

## PLAN DE LA BIBLIOTHEQUE



Guide de l'utilisateur de la bibliothèque de Valenciennes.

# FAÇADE EXTERIEURE





# LE HALL



## LA MEZZANINE



# LA SALLE PATRIMOINE





# LA BIBLIOTHEQUE DES JESUITES



















